

Référentiel pour le métier

PRODUCTEUR (TRICE) DE BIOFERTILISANTS - BIOPESTICIDES

Niveau: ouvrier qualifié

Edition 2023



Une publication soutenue par le gouvernement fédéral allemand par l'intermédiaire du Programme
Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun-Programme d'Appui au Développement
Rural (ABC-PADER) de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

CONTENU

Référentiel métier compétence

Référentiel de formation

Référentiel d'évaluation

Guide d'organisation pédagogique et matérielle

Guide pédagogique

Référentiel pour le métier

PRODUCTEUR (TRICE)

DE BIOFERTILISANTS - BIOPESTICIDES

Niveau: ouvrier qualifié



SOMMAIRE

PRÉFACE	7
RÉSUMÉ	8
REMERCIEMENTS	9
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	10
REFÉRÉNTIEL METIER - COMPÉTENCE	11
INTRODUCTION	12
CONTEXTE GENERAL	13
I. DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE PRODUCTEUR (TRICE) DE BIO FERTILISANTS – BIO PESTICIDES.....	15
II. ANALYSE DES FONCTIONS, TÂCHES ET OPERATIONS	19
III. DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES ACTIVITES	27
V. PROCESSUS DE TRAVAIL.....	39
VI. LES HABILITES TRANSFERABLES ET LES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS POUR EXERCER LE METIER.....	40
VII. PRESENTATION DES COMPETENCES VISÉES PAR LE METIER.....	50
VIII- Matrice des compétences visées par le métier.....	51
IX. SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION	52
CONCLUSION	53
REFÉRÉNTIEL DE FORMATION	54
INTRODUCTION	55
I. LES FONDEMENTS DE LA FORMATION	57
II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER	58
III. TABLEAU SYNTHESE DE LA FORMATION.....	60
IV. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION	61
V. LA MATRICE DES OBJETS DE FORMATION	62
VI- LA DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION	64
VII. LA LISTE DES MODULES.....	84
VIII. DESCRIPTION DES MODULES.....	87

IX. LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION	117
CONCLUSION	119
REFÉRENTIEL D'ÉVALUATION.....	120
INTRODUCTION	121
I- PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	122
II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION	126
III. EVALUATION DES MODULES	127
CONCLUSION	191
GUIDE PÉDAGOGIQUE.....	192
I- PRESENTATION GENERALE DU GUIDE	193
II- PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES	193
III- PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES	194
IV- PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION.....	195
V. LISTE DES COMPETENCES.....	197
VI. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES.....	198
CHRONOGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION	239
GUIDE D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE.....	240
INTRODUCTION	241
PRESENTATION DU GUIDE D'ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET MATERIELLE.....	242
ORGANISATION PEDAGOGIQUE.....	243
II. L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE	246
III. ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES	256
CONCLUSION	259

Annexe 1 : Bibliographie	260
Annexe 2 : Glossaire	261
Annexe 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'AST DU METIER D'EXPLOITANT (E) AGRICOLE SPECIALISE (E) EN PRODUCTION DE BIO FERTILISANTS-BIO PESTICIDES	267
Annexe 4 : Liste des participants, membres du groupe de travail à l'atelier de restitution du RMC.....	268
Annexe 5 : Liste des participants à l'atelier de validation des RF, RE, Guides	268
Annexe 6: Équipe de coordination et de rédaction	269

Préface

Le Cameroun s'est projeté à l'horizon 2035 de devenir « un pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité ». Cette vision est traduite dans le document de Stratégie Nationale de Développement (SND30) adopté en 2020. La Stratégie de Développement du Secteur Rural couplé au Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) qui en découle s'est fixée comme objectif global, de soutenir une croissance durable du secteur rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations.

Aussi, en 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et de l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles, de soutenir et de faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs. L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes, créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. À travers ce Plan, le Gouvernement souhaite pour la période 2020- 2030 : (i) impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entreprenariat agropastoral des jeunes ruraux, (ii) renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorales, (iii) faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés, adaptés à leurs besoins et (iv) développer un système de communication facilitant la gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international.

C'est ainsi que le Chef de l'État Camerounais, Son Excellence Paul Biya, n'a de cesse de rappeler l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour notre économie et la place de la jeunesse dans le processus de sa transformation structurelle. Et plus récemment encore, dans son adresse à la Jeunesse, le 10 février 2022, il a relevé, au nombre des grands défis, celui de la disponibilité des compétences de qualité, à même de répondre aux nouveaux impératifs de développement. Pour cela, il a recommandé l'augmentation de l'offre de formation, afin de donner l'occasion à tous les jeunes d'acquérir des compétences utiles et adaptées, susceptibles de leur ouvrir des opportunités d'emploi dans tous les domaines.

C'est dans ce sens que le présent référentiel de formation pour le métier de producteur/trice de biofertilisants et biopesticides a été élaboré selon l'Approche Par Compétences dans le but d'élargir et d'améliorer les offres de formation dans le secteur de l'agriculture

En effet, l'analyse dans le domaine de biofertilisants et biopesticides a permis d'identifier dans les maillons des différents métiers et caractériser les déficits des compétences qui en découlent. Ainsi, la professionnalisation des acteurs des chaînes de valeur est une condition sine qua none pour leur développement.

Le présent référentiel est donc un document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde de travail et de la formation professionnelle. Par conséquent, nous les exhortons tous à se l'approprier et à contribuer à son implantation.

Au nom du Gouvernement Camerounais, nous réitérons nos remerciements au Gouvernement Allemand à travers la GIZ et plus particulièrement au Programme d'Appui de Développement Rural (PADER), pour son implication déterminante à l'élaboration de ce référentiel.

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DU DÉVELOPPEMENT RURAL**



GABRIEL MBAIROBE

**LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



ISSA TCHIROMA BAKARY

Résumé

Le référentiel de formation professionnelle pour le métier de Producteur (trice) de biofertilisants - biopesticides est le fruit de la coopération entre d'une part, la République du Cameroun à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et d'autre part la République Fédérale d'Allemagne représentée par la GIZ à travers le Programme Accompagnement des mutations du bassin cotonnier-Programme d'Appui de Développement Rural (ABC-PADER).

L'élaboration de ce référentiel de formation s'est faite selon l'Approche Par Compétences (APC) conformément aux guides méthodologiques développés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le présent document comporte pour le métier de Producteur (trice) de biofertilisants - biopesticides:

- **Référentiel de Métier - Compétences (RMC) ;**
- **Référentiel de Formation (RF) ;**
- **Référentiel d'Évaluation (RE);**
- **Guide Pédagogique (GP);**
- **Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM).**

Ce référentiel décline les compétences inhérentes à l'exercice de ce métier. Il décrit les différents modules de formation ainsi que les outils d'évaluation. Par ailleurs, il donne les indications sur le cadre infrastructurel et matériel pour une meilleure mise en œuvre de la formation professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et de la formation professionnelle.

Remerciements

Ce Référentiel de formation du métier de Producteur (trice) de biofertilisants - biopesticides a été élaboré selon l'Approche Par Compétences (APC) sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et la tutelle méthodologique du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), avec l'appui du programme Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun –Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER)

Les rencontres des acteurs impliqués dans le processus de l'élaboration et de la validation dudit référentiel, n'auraient pas été possible sans le concours de nombreuses personnes et entreprises. Les listes jointes en annexe reprennent les noms des personnes, des organisations et des entreprises consultées. Qu'ils trouvent ici, l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leur apport précieux à la conception de ce référentiel.

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

APC	:	Approche par Compétences
AST	:	Analyse de la Situation de Travail
CTG	:	Centre Technique de Garoua
DR	:	Délégation régionale
EPAB	:	Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela
ETA	:	Ecole Technique d'Agriculture
FPAP	:	Formation Professionnelle Agropastorale
GIC	:	Groupement d'Initiative Commune
GIE	:	Groupe d'Intérêt Economique
GIZ	:	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit Coopération internationale allemande
JAPSSO	:	Join Acting Process for the success of Sustainable Objectives
MINADER	:	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEFOP	:	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	:	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MO	:	Main d'œuvre
OIF	:	Organisation Internationale de la Francophonie
ABC-PADER	:	Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun-Programme d'Appui au Développement Rural
Programme AFOP	:	Programme Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'Agriculture, de l'Élevage et des Pêches.
RF	:	Référentiel de formation
RMC	:	Référentiel de métier-compétences
TPE	:	Très Petite Entreprise
VAE	:	Validation des acquis de l'expérience

Reférentiel metier - compétence

Référentiel pour le métier
PRODUCTEUR (TRICE)
DE BIOFERTILISANTS - BIOPESTICIDES

Niveau: ouvrier qualifié



INTRODUCTION

Dans le cadre de la dynamisation des contenus de la formation professionnelle agropastorale, le MINADER avec l'appui de la GIZ à travers le Programme d'Appui au Développement Rural (PADER), a entrepris l'élaboration des référentiels selon l'approche par compétences (APC). Cette approche prévoit dans le processus d'élaboration d'un programme d'études, une Analyse de la Situation de Travail (AST) dans le but de décrire le profil professionnel attendu de ce milieu dans l'exercice d'un métier concerné et aboutir à l'élaboration d'un Référentiel de Métier-Compétences (RMC) en adéquation avec les activités réelles de la vie professionnelle. L'AST est une étape préalable et participative, impliquant les professionnels d'un métier et qui apporte une réponse appropriée aux besoins de formations exprimées en matière de qualification de main-d'œuvre et une cohérence des contenus futurs de formation. Ceci, dans la perspective d'améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes. L'APC qui en est son fondement, encourage les partenariats entre les organisations professionnelles, les entreprises et les structures de formation. Mais cela n'est possible que si tous les acteurs se donnent la main et s'impliquent dans le processus de sa mise en œuvre.

La présente mission vise l'identification des métiers, l'analyse des situations de travail et l'élaboration des référentiels de métier-compétences pour **la filière coton** dans ses différents maillons de la chaîne de valeurs.

Le présent document de Référentiel de Métier-Compétences (RMC) est celui de **Producteur (trice) de bio fertilisants - biopesticides**. Il est la première étape de la conception de l'ensemble des référentiels pour ce métier. Il décrit les activités que l'apprenant en fin de formation, exercera dans sa vie professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et du monde de la formation.

Le RMC de **Producteur (trice) de bio fertilisants - biopesticides** dresse le portrait plus ou moins exhaustif de ce métier. Il est élaboré à partir des informations recueillies auprès des professionnels et des personnes ressources sur le terrain et au cours de l'atelier de l'AST. Les informations recueillies au cours de cet atelier permettent de formuler les compétences et de définir celles visées par la formation.

Le RMC de **Producteur (trice) de bio fertilisants - biopesticides** comprend les rubriques suivantes :

- Le contexte général de la chaîne de valeur coton ;
- La cartographie des emplois/métiers de la filière coton ;
- La description générale du métier de Producteur (trice) de biofertilisants - biopesticides ;
- L'analyse des fonctions, des activités et des opérations du métier de Producteur (trice) de biofertilisants - biopesticides ;
- La description des conditions de réalisation et les critères de performances liés à chacune des activités du métier de Producteur (trice) de bio fertilisants - bio pesticides ;
- La description du processus de travail du métier de Producteur (trice) de biofertilisants - biopesticides ;
- Les habiletés transférables et comportements socio-affectifs requis du métier de Producteur (trice) de bio fertilisants -bio pesticides ;
- La présentation des compétences du métier de Producteur (trice) de biofertilisants - biopesticides ;
- Les suggestions et recommandations ayant trait à la formation au du métier de Producteur (trice) de biofertilisants - biopesticides.
-

CONTEXTE GENERAL

Le Programme d'Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER) de la GIZ est le fruit de la coopération conjointe entre le Cameroun, l'Allemagne et l'Union européenne. Il a débuté en septembre 2020 et est cofinancé par l'Union européenne (UE) et le Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). Il vise à améliorer les performances économiques des acteurs privés de l'agriculture et de l'élevage en tenant compte des systèmes de production adaptés au changement climatique. Plus spécifiquement, il s'agit de renforcer l'emploi en milieu rural et la durabilité des systèmes de production au changement climatique. L'atteinte de ces objectifs passe par la mise en œuvre des activités et des mesures à travers les produits ci-après : Produit 1 - Sécurisation du foncier et gestion durable des terres ; Produit 2- Financement agricole et entrepreneuriat ; Produit 3- Productivité durable améliorée par une Agriculture intelligente face au climat ; Produit 4 - Politique sectorielle et dialogue interinstitutionnel ; Produit 5- Formation professionnelle agropastorale. Concomitamment La Coopération Technique Internationale Allemande (GIZ), mandatée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), met en œuvre le Projet global « Promotion du financement agricole en faveur des exploitations agricoles et entreprises agro-industrielles en milieu rural » (ProFina). Ce Projet global comprend entre autres lots-pays, le Cameroun. L'approche méthodologique du lot camerounais s'aligne sur les principes du Projet global et s'inscrit dans les politiques et stratégies nationales des secteurs agricole et financier du Cameroun. Le Projet ProFina vise à améliorer la fourniture de services financiers adaptés aux modèles économiques des exploitations agricoles et des petites et moyennes entreprises (PME) agro-industrielles dans les zones rurales. En 2020 le Cameroun s'est doté d'une stratégie nationale de développement pour la décennie 2020-2030 (SND30). Par cette stratégie, le Cameroun ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Le cap étant de faire du pays, un Nouveau Pays Industrialisé. Parmi les quatre piliers sur lesquels s'appuie la SND30, nous avons : - La transformation structurelle de l'économie qui met l'accent après l'industrie de l'Energie, sur l'agro-industrie en fixant parmi les filières prioritaires le coton. Dans cet optique le Gouvernement mise sur la protection de la nature et l'adaptation au changement climatique mais également la transformation du système financier.

Spécifiquement il s'agira de densifier la bancarisation et compléter l'intermédiation financière. - Le développement du capital humain et du bien-être qui constitue un facteur clé au développement économique et en particulier l'industrialisation. Il est ainsi indispensable de disposer d'une main d'œuvre suffisante et de bonne qualité. - La promotion de l'emploi et insertion économique qui vise à de promouvoir le plein emploi décent, à travers l'élargissement et la valorisation des opportunités de création d'emplois dans l'économie. En ce qui concerne adéquation formation-emploi et Amélioration du système d'insertion professionnelle, les interventions du Gouvernement porteront principalement sur l'adéquation de l'offre de formation aux besoins du secteur productif en main d'œuvre et la mise en place d'un dispositif d'apprentissage. Plus spécifiquement dans le secteur rural, à travers la (Stratégie du Secteur Rural/Plan national d'investissement agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) le gouvernement se fixe comme l'objectif global à l'horizon 2030 de soutenir une croissance durable du secteur Rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations. En 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et de l'esprit d'entreprise, élaboré pour la période 2020- 2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricole et de soutenir et faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs. L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes, créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. À travers ce Plan, le Gouvernement souhaite, pour la période 2020- 2030 : (i) impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entrepreneuriat agropastoraux des jeunes ruraux, (ii) renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorale

(iii) faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés, adaptés à leurs besoins et (iv) développer un système de communication facilitant la gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international. L'analyse des compétences des producteurs agropastoraux fait apparaître d'une part le manque d'adéquation entre les formations classiques que les professionnels reçoivent dans le cadre des formations initiale et continue et d'autre part le besoin émergent d'amélioration des compétences professionnelles qui devrait être la principale motivation de la formation professionnelle dans le domaine des productions rurales. L'élaboration de référentiels de compétences, basée sur l'approche par compétences et donc la recherche de l'adéquation maximale des apprentissages en cours de formation avec les activités réelles de la vie professionnelle, permet l'installation d'outils nécessaires dans le vaste champ du renforcement des capacités des organisations de producteurs agropastoraux (dans le cadre de la formation, de l'évaluation, de la gestion individuelle, etc.). Pour une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi dans la filière coton-textile-confection, une étude d'opportunité des métiers de la filière a été commise par les Programme ABC-PADER et ProCoton. Cette étude a montré que 17 référentiels sont à élaborer pour répondre aux besoins des compétences dans la filière. Dans les maillons productions et artisanat textile, 4 métiers ont été sélectionnés de manière concertée avec les acteurs en vue de développer les référentiels de formation. Il s'agit des métiers : - L'agent technique communautaire - Le producteur de semence de coton

Le producteur de biopesticide/biofertilisant - Le tisserand-teinturier. Par ailleurs dans le secteur de la finance agricole, Le financement de l'agriculture est confronté à plusieurs contraintes dont l'inefficacité des structures de production et des politiques publiques mais également, la méconnaissance par les financiers de l'activité agricole ainsi que des mécanismes de financement de la chaîne de l'agriculture. Les secteurs agricole et agro-industriel sont réputés difficiles en raison des risques covariants (aléas climatiques, péril acridien, épizooties etc.), les risques économiques (instabilité des prix sur les marchés) et les risques liés à l'organisation des activités agricoles (stockage et conservation des produits) auxquels ils sont confrontés. Ces risques engendrent une variabilité relativement forte des résultats, tant en termes quantitatifs que qualitatifs. Les expériences d'ici et d'ailleurs montrent à suffisance que la promotion du financement de ces secteurs, exige des conditions minimales de succès au nombre desquelles, se trouve en bonne place, la qualité des ressources humaines de tous les acteurs, notamment, les institutions financières (l'offre et la demande des produits/services financiers). L'expérience d'appui de ProFina a la facilitation d'accès aux crédits agricoles adaptés pour les coopératives /groupements et PME en partenariat avec MICROFINANCE ACADEMY a montré la pertinence et la nécessité de professionnaliser les techniciens agricoles en EMF pour non seulement pérenniser les acquis mais également augmenter la bancarisation dans le secteur agricole. Les métiers de producteurs de semence de coton et producteur de bio-pesticide/biofertilisant ont été identifiés au cours de la mission d'étude d'opportunité (mars 2022) des métiers porteurs dans la filière Coton et dont les curricula de formation sont à développer. Toujours selon cette étude, au niveau de la production du coton biologique en considérant l'hypothèse du lancement au cours de la campagne 2022 avec un potentiel de 20000 producteurs dont 5% seront mobilisés pour la production de semence et 1% pour la production des biopesticide et bio fertilisant, on estime à 4050 le besoin de producteur de semence conventionnel qualifiés à l'horizon 2030, de 1206 producteurs de semences biologique et de 241 producteurs de biopesticides et biofertilisant pour la même décennie.

Plus Il est question ici d'un modèle d'apprentissage basé sur le développement des compétences dans un contexte de formation professionnelle. Cette formation professionnelle dans le secteur agricole et rural est donc un élément-clé des stratégies à impulser pour faire face à l'accumulation des enjeux à relever sur une période très courte : augmenter la productivité, maîtriser la gestion de l'espace rural, assurer la viabilité des structures d'exploitation et l'employabilité des acteurs.

Le présent projet a pour but de répertorier des emplois métiers le long des différents maillons (production, transformation et commercialisation) de la chaîne de valeurs du coton et d'identifier quatre (05) métiers porteurs et prioritaires dont les référentiels mériteraient d'être développés.

I. DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE PRODUCTEUR (TRICE) DE BIO FERTILISANTS – BIO PESTICIDES

1.1 Définition du métier	<p>Le (la) Producteur (trice) des biofertilisants est un (une) professionnel (lle) capable de fabriquer des fertilisants à partir des produits de sources naturelles selon la réglementation en vigueur.</p> <p>Le (la) Producteur (trice) biopesticides est un (une) professionnel (lle) capable de formuler des pesticides à partir des produits de sources naturelles selon la réglementation en vigueur.</p>
1.2 Conditions d'accès au métier	<p>Le métier de Producteur (trice) des biofertilisants - biopesticides est accessible à toute personne motivée qui sait lire et écrire, qui a un niveau de la classe de première / Lower-sixth de l'enseignement général et technique des deux sous-systèmes éducatifs.</p>
1.3. Secteur d'activités	<p>L'activité du producteur (trice) de biofertilisants - biopesticides relève du secteur primaire. Il peut travailler plus particulièrement dans le secteur agro-pastoral, producteur (trice) pour une coopérative, Agro-industrie, organismes de développement, collectivités territoriales, Agent de l'état etc...</p> <p>Dans l'exercice de son métier, ses partenaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les producteurs (trices) de semences ; - Les acheteurs, commerçants et les consommateurs ; - Les organisations socio-professionnelles actives dans la production et la transformation ; - Les institutions financières ; - Les services techniques de l'agriculture ; - L'administration et les collectivités ; - Etc.
1.4. Nature du travail	<p>a) Champ professionnel : Agriculture ; Elevages ; Foresterie etc...</p> <p>b) Type d'emploi occupé : Producteur de biofertilisant, producteur de bio pesticide, ouvrier agricole etc.</p> <p>c) Fonctions types (grand ensemble d'activités) : Approvisionnement en matière première, préparation de la matière première ; Fabrication des bio fertilisants ; formulation des biopesticides et commercialisation.</p> <p>d) Fonctions connexes : Gestion simplifiée, Gestion des ressources naturelles et environnementale et entrepreneuriat.</p> <p>e) Classification type : Producteur de biopesticides - biofertilisants</p> <p>Types de produits, de résultats ou de services : biofertilisants et biopesticides</p>
1.5. Technologies utilisées	<p>Le (la) Producteur (trice) de biofertilisants - biopesticides utilise les technologies artisanale et/ou semi-industrielles.</p>

1.6. Conditions de travail

- a) **Lieu de travail** : Hangar, laboratoire, air libre etc.
- b) **Type d'entreprise** : Entreprise de production (Individuel ; GIC ; Familiale ; Association / Coopérative ; Etablissement)
- c) **Environnement technique** : Processus et / ou procédés de production

- Planifier le travail
- Organiser le travail
- Exécuter le travail
- Faire le bilan des activités

d) Équipements utilisés :

Les types d'équipements sont :

- Infrastructures : Hangar, laboratoire, source d'eau
- Équipements : Dispositif d'irrigation, motopompe, chariot, batteuse, ramasseuse, broyeur ; mixeur, composteur ; charrette ; tricycle etc.

Matériels : Arrosoir, fut, seau, puisette, corde, poulie, pelle ; bâton, brouette ; bâche ; porte-tout ; houe ; machette ; pioche ; râteau ; cribleur, tamis, séchoir, balance, bac de préparation, emballage, bâches, pulvérisateur, masques de protection, gants, tamis, sachets plastiques etc.

Le producteur (trice) de biofertilisants - biopesticides utilise également les outils ci-après :

- Le cahier de suivi du calendrier agricole,
- La fiche de pointage de la main d'œuvre,
- La fiche technique de gestion des intrants, équipements et matériels agricoles,
- Des documents de gestion etc.

e) Responsabilité et autonomie

Le (la) Producteur (trice) de biofertilisants/bio pesticides exerce son travail individuellement et collectivement (en équipe supervisée, ou via des organisations comme des coopératives...).

f) Conditions d'exercice

L'activité peut être exposée à certaines réalités : Chaleur, humidité, poussière, bruit, odeurs, utilisation de produits chimiques, travail saisonnier etc....

g) Facteurs de stress

Les facteurs de stress du métier de producteur (trice) des **biofertilisants - biopesticides** sont liés :

- Contraintes de temps (retard dans la maturation),
- Contraintes de qualité,
- Contraintes de quantité,
- Risques d'accidents (blessures ; brûlures, explosions, intoxication, piqûres etc.)

h) Santé et sécurité

Les risques encourus dans ce métier sont ceux liés aux blessures, aux morsures de reptiles, aux piqûres d'insectes, aux intoxications, explosions etc. Les maladies professionnelles peuvent être liées aux troubles musculaires, cutanée, oculaire, respiratoire, digestif etc. L'utilisation de certains produits nécessite des mesures de sécurité spécifiques (EPI).

i) Caractéristiques du travail

Relations entre services/équipes/ateliers : Les relations avec les services/équipes/ateliers du monde professionnel sont indispensables. Ce professionnel doit ainsi entretenir des partenariats avec les producteurs, les consommateurs, les collecteurs et facilitateurs....

Organisation des équipes de travail : L'organisation et la supervision des équipes de travail par fonction sont primordiales. Le respect du calendrier agricole est aussi indispensable.

j) Caractéristiques psychomotrices

Les caractéristiques nécessaires à l'exécution de fonctions et tâches d'un producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides sont nombreuses, notamment :

- Force (Broyage, retournement et manutention)
- Degré de coordination et d'attention
- Dextérité digitale et manuelle
- Facultés perceptuelles
- Facultés auditives
- Facultés d'allocution
- Grande mobilité etc...

1.7 Conditions
d'entrée sur
le marché du
travail

a) Critères de sélections

La formation au métier de producteur de biofertilisants - biopesticides est accessible à toute personne motivée, qui sait lire et écrire, titulaire d'un DQP ou AQP. Cependant, l'alphabétisation dans une langue nationale constitue un atout important pour l'entrée sur le marché du travail.

b) Modalités de recrutement

Le recrutement se fera sur la base d'un test de sélection.

c) Emplois existants

Producteur de bio-intrants, Agent de collecte, broyeurs, transporteurs, distributeur, infographes, vendeurs....

d) Perspectives d'emploi et de rémunération

Le mode régulier d'insertion est l'auto-emploi. Il existe dans le métier une bonne capacité d'emploi pour les jeunes et les femmes. Il peut travailler comme producteur pour une coopérative, dans l'agro-industrie, les organismes de développement, les collectivités territoriales, entrepreneure en agriculture, vendeur de biofertilisants - biopesticides etc.

e) Possibilité d'avancement et de mutation.

Le producteur de de biofertilisants - biopesticides, selon l'expérience et le niveau d'étude, peut muter vers d'autres secteurs. Il peut également bénéficier de formations continues ou de recyclages pour s'adapter à de nouvelles technologies. Il peut évoluer et devenir : Environnementaliste, Agriculteur, conseiller technique communautaire etc...

II. ANALYSE DES FONCTIONS, TÂCHES ET OPERATIONS

L'Analyse de la Situation de Travail (AST) a permis de faire le point des fonctions, tâches et opérations du métier de producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides. Les fonctions principales qui sont propres au métier et celles connexes ont été identifiées. Le tableau suivant décrit les fonctions, les tâches et les opérations ainsi que les prérequis et moyens/matériels à utiliser du métier en partant de la production des bio fertilisants puis celle des bio pesticides.

Fonctions principales :

Fonction 1 : Approvisionnement en matière première pour la production des biofertilisants	
Tâches	Operations
1. Collecter la matière végétale et animale	1.1. Identifier et répertorier les sites de collecte 1.2. Instruire les équipes de collecte 1.3. S'approvisionner en bacs / sacs 1.4. Récolter et/ou ramasser la matière végétale ou animale
2. Collecter la matière minérale	2.1. Identifier et répertorier les sites de collecte 2.2. Instruire les équipes de collecte, 2.3. S'approvisionner en bacs / sacs 2.4. Collecter la matière minérale
3. Préparer le site de production	3.1. Identifier le site de production, 3.2. Délimiter et aménager le site de production, 3.3. Nettoyer le site de production
Prérequis (condition particulière) : Avoir les connaissances sur les types de végétation et de cultures ; avoir les notions de base sur la gestion des déchets ; avoir des connaissances sur les pâturages et les fermes, avoir des connaissances des marchés locaux, avoir de connaissance sur l'aménagement des sols, les notions d'arithmétiques.	
Moyens (technologie et matériel) : Pelle ; bâton ; brouette ; pioche ; machette ; charrette ; porte-tout ; emballage, bacs, matériel roulant etc.	

Fonction 2 : Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants

Tâches	Operations
4. Prétraiter la matière première	4.1. Acheminer la matière première au site de production 4.2. Séparer la matière végétale des déchets (verres, métaux etc) 4.3. Séparer la matière animale des déchets
5. Traiter la matière première	5.1. Découper les matières premières (si solide) 5.2. Broyer la matière première (si solide) 5.3. Tamiser la matière broyée
Prérequis (condition particulière) : avoir les notions de base sur la gestion et traitement des déchets ; avoir les notions sur la manipulation des outils mécaniques.	
Moyens (technologie et matériel) : Fut ; pelle ; bâton ; brouette ; bâche ; machette ; charrette ; porte-tout ; puits ; broyeur, séchoir, tamis, bacs etc.	

Fonction 3 : Fabrication des biofertilisants

Tâches	Operations
6. Effectuer les formulations	6.1. Peser les quantités à l'aide d'une balance 6.2. Assembler les composants
7. Suivre et entretenir la production	7.1. Homogénéiser le mélange 7.2. Contrôler l'évolution du mélange 7.3. Contrôler l'humidité 7.4. Contrôler la température 7.5. Contrôler la maturité (Couleur, odeur, texture)
8. Conditionner les produits	8.1. Calibrer/peser le produit 8.2. Embaquer le produit 8.3. Etiqueter le produit
Prérequis (condition particulière) : avoir les notions de base sur la gestion et traitement des déchets ; avoir les notions sur la manipulation des outils mécaniques (machette, pioche, tamis etc.), avoir les notions sur la manipulation des quelques appareils de mesure (balance, humidimètre, thermomètre etc.)	
Moyens (technologie et matériel) : Fut ; arrosoir ; pelle ; bâton ; pioche, brouette ; bâche ; forage ; puits ; motopompe ; séchoir, tamis, la balance, emballage, bacs etc.	

Fonction 4 : Conception des biopesticides

Tâches	Operations
9. Elaborer le protocole	9.1 Consulter la documentation nécessaire 9.2 Appliquer un protocole adapté
10. Choisir les matières premières	10.1. Fixer les critères de choix 10.2. Identifier les matières premières 10.3. Opérer le choix des matières premières

Prérequis (condition particulière) : Avoir les notions de base sur la recherche documentaire avoir des connaissances sur la gestion de l'environnement, avoir des connaissances sur les usages locaux des plantes, avoir des connaissances la composition chimique des plantes.

Moyens (technologie et matériel) : Documents, fiches techniques, outils de recherche en ligne

Fonction 5 : Approvisionnement de la matière première pour la production des bio- pesticides

Tâches	Operations
11. Collecter et/ou acheter de la matière première	11.1. Identifier et répertorier les sites de collecte 11.2. Identifier et répertorier les fournisseurs 11.3. Récolter et/ou acheter la matière première 11.4. Acheminer la matière première au site de production
12. Conditionner la matière première	12.1. Conserver la matière première dans des sacs 12.2. Stocker la matière première dans un espace idéal a sa conservation

Prérequis (condition particulière) : Avoir les connaissances sur les types de végétation et de cultures ; avoir les notions de base sur les maladies des plantes et les ravageurs ; avoirs des connaissances des marchés locaux, avoir de connaissance sur la gestion des stocks.

Moyens (technologie et matériel) : Pelle ; bâton ; brouette ; pioche ; machette ; charrette ; porte-tout ; emballage, bacs, matériel roulant etc.

Fonction 6 : Formulation des biopesticides

Tâches	Operations
13. Préparer la matière première	13.1. Sélectionner et trier (si nécessaire) la matière première 13.2. Mettre en condition la matière première (si nécessaire)
14. Préparer le matériel pour la formulation	14.1. Apprêter les matières premières 14.2. Préparer les matériels 14.3. Mesurer les quantités
15. Formuler le bio pesticide	15.1. Mélanger les différents intrants suivants les quantités requises 15.2. Laisser au repos (en fonction de la nature du produit) 15.3. Tamiser / filtrer le mélange obtenu 15.4. Stocker le produit (en fonction de sa nature)
16. Conditionner les produits	16.1. Emballer le produit 16.2. Etiqueter le produit
Prérequis (condition particulière) : avoir les notions sur la manipulation des outils mécaniques (machette, pioche, broyeur, tamis etc.), avoir les notions sur la manipulation des quelques appareils de mesure (balance etc.)	
Moyens (technologie et matériel) : Fut ; arrosoir ; pelle ; brouette ; machette ; charrette ; porte-tout ; forage ; puits ; motopompe ; broyeur, séchoir, tamis, la balance, emballage, bacs, EPI, matériel roulant	

Fonction 7 : Commercialisation des biofertilisants et biopesticides

Tâches	Operations
17. Appliquer la réglementation en matière de fertilisants et pesticides	17.1. Appliquer les lois sur les fertilisants et pesticides 17.2. Appliquer les actes règlementaires sur les fertilisants et pesticides 17.3. Respecter les normes sur les fertilisants et pesticides 17.4. Appliquer les procédures d'homologation et de certification des fertilisants et pesticides

18. Prospecter le marché	18.1. Rechercher les informations sur les prix 18.2. Identifier des clients et marchés potentiels 18.3. Dresser la liste des clients et marchés 18.4. Etablir un calendrier de vente 18.5. Conclure le contrat
19. Ecouler les produits	19.1. Présenter les produits aux partenaires acheteurs 19.2. Négocier avec les acheteurs 19.3. Conclure les contrats 19.4. Etablir les documents de vente des produits, 19.5 Livrer les produits aux clients
20. Evaluer la vente	20.1 Etablir les registres de livraisons 20.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues 20.3 Apporter les corrections nécessaires 20.4. Encourager la productivité

Prérequis (condition particulière) : Avoir les connaissances de base sur la législation des fertilisants et des pesticides. Avoir les connaissances de base en commerce et vente (vente en ligne ou e-commerce) ; en gestion et en marketing ; connaissance des marchés locaux, etc...

Moyens (technologie et matériel) : Registre, cahier, ordinateur, outils de recherche en ligne, fiche technique, prospectus, gadget, dépliants, flyers, autocollants, affiches publicitaires, annonces à la radio, Moyen de transport (Véhicules, tricycles, ...), documents de comptabilités ...

Fonctions connexes

Fonction 8 : Gestion simplifiée	
Tâches	Operations
21. Gérer l'entreprise, la famille et la productivité	21.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires
	21.2 Recruter un personnel productif
	21.3 Planifier, organiser le travail en équipe
	21.4 Encourager la productivité

22. Gérer les stocks	22.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks
	22.2 Entreposer / ranger les stocks
	22.3 Renseigner les outils de gestion des stocks
	22.4 Suivre les stocks
	22.5 Inventorier les stocks
23. Calculer les coûts	23.1 Calculer les coûts directs
	23.2 Calculer les coûts indirects
	23.3 Calculer les coûts unitaires de production
	23.4 Calculer le seuil de rentabilité
	23.5 Analyser les coûts
	23.6 Fixer les prix
	23.7. Renseigner la carte de performance
24. Faire une comptabilité simplifiée	24.1 Mettre en place des outils de gestion financière
	24.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils
	24.3 Etablir le compte d'exploitation
	24.4 Analyser les comptes
	24.5 Renseigner la carte de performance
25. Elaborer les plans financiers	25.1 Établir le plan des ventes
	25.2 Établir le plan des coûts
	25.3 Établir le Plan de trésorerie
Prérequis (condition particulière) : connaissance de base en comptabilité, connaissance de base sur la gestion de la main d'œuvres (RH), Connaissance sur la gestion de stock, équipements et logistique ...	
Moyens (technologie et matériel) : Documents de planification, documents comptables, cahier, fiches de stocks, bordereaux, emballages, palettes, documents comptables et fiscal, fiche de pointage, fiche de suivi ...	

Fonction 9 : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Tâches	Operations
26. Appliquer les meilleures pratiques de protection l'environnement	26.1. Reboiser les aires d'exploitation
	26.2. Lutter contre les feux de brousse dans les aires d'exploitation
	26.3. Aménager et protéger les aires d'exploitation
	26.4. Contrôler l'utilisation des produits chimiques
27. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation	27.1. Optimiser le potentiel de fixation de l'azote par les plantes
	27.2. Valoriser des déchets végétaux et animaux
	27.3. Utiliser rationnellement les éléments disponibles
	27.4. Réduire les actions de destruction de la couche d'ozone
Prérequis (condition particulière) : Connaissances de base en géographie, en biologie végétale, connaissance de base sur l'aménagement, la protection et l'amélioration de l'environnement, les notions sur la manipulation des outils mécaniques,	
Moyens (technologie et matériel) : GPS, documents, outils de recherche en ligne, fiches techniques, Outillage et équipements spécifiques aux aménagements de protection de l'environnement, Outillage et équipements spécifiques à la production du compost.	

Fonction 10 : Entreprenariat

Tâches	Operations
28. Elaborer son plan d'affaires	28.1. Choisir son idée d'affaires
	28.2. Collecter les informations
	28.3. Analyser les informations
	28.4. Monter le plan d'affaires
	28.5. Soumettre la demande de financement
	28.6. Défendre le projet

29. Rechercher un financement	29.1. Identifier les sources de financement
	29.2. Soumettre une demande de financement
	29.3. Défendre le projet
30. Mettre en œuvre son plan d'affaires	30.1. Elaborer un plan de mise en œuvre
	30.2. Mobiliser le capital initial requis
	29.3. Mobiliser les ressources humaines et matérielles
	30.3. Mobiliser les ressources humaines et matérielles
	30.4. Mettre en œuvre les activités
	30.5. Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires
	30.6. Visiter d'autres unités de production pour partager les expériences
Prérequis (condition particulière) : Avoir les connaissances de base sur le montage, suivi de projet, connaissance de base sur le management des entreprises, gestion administrative et financière...	
Moyens (technologie et matériel) : Documents de gestion, ordinateur, moyen de transport, outils de recherche en ligne, chaises, téléphone, Carnet de crédit, matériel et ressources financières ou matérielles, ...	

Fonction 11 : Communication en milieu professionnel

Tâches	Opérations
31. Entretenir des relations avec les structures, les collaborateurs et les partenaires	31.1. Accueillir les visiteurs dans l'unité de production 31.2. Rechercher les informations et les appuis des personnes ressources et des institutions 31.3. Participer à des formations continues 31.4. Produire et diffuser des informations sur son unité de production 31.5. Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes 31.6. Produire et diffuser des informations sur son unité de production
Prérequis (condition particulière) : Savoir lire, écrire, entretenir une conversation	
Moyens (technologie et matériel) : outils bureautiques (stylo à bille, calculatrice, ...), outils modernes de communication (Internet)	

III.DESCRPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES ACTIVITES

Fonctions principales

Fonction 1 : Approvisionnement en matières premières pour la production des biofertilisants		
Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
1. Collecter la matière végétale et animale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : Individuel / équipe ▪ Données : Itinéraire technique / fiche technique ▪ Lieux et conditions environnementales : Champs / décharges ; sites accessibles ; disponibilité de la matière ▪ Moyens : Matériel de collecte (sacs, pelles, récipients, balais etc.) ; Matériel de transport (charrettes, porte-tout, brouettes) ; Matériel de protection (EPI) 	Matière première végétale et animale disponible en qualité et en quantité
2. Collecter la matière minérale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : Individuel / équipe ▪ Données : Itinéraire technique / fiche technique ▪ Lieux et conditions environnementales : Ménages ; Champs ; site d'incinération ▪ Moyens : Matériel de collecte (sacs, pelles, récipients, balais) ; Matériel de transport (charrettes, porte-tout, brouettes) ; Matériel de protection (EPI) 	Matière première minérale disponible en qualité et en quantité
3. Préparer le site de production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : Individuel / équipe ▪ Données : Itinéraire technique ▪ Lieux et conditions environnementales : Champs ; Jardins ; sites accessibles ; disponibilité de l'eau ; qualité du sol ▪ Moyens : Matériel d'aménagement du site (houes, pelles, machettes, pioches, râpeaux, haches, balais, récipients, etc.) ; Matériel de transport (charrettes, porte-tout, brouettes) ; Matériel de protection (EPI) 	Etat de préparation du site Matières premières disponible dans le site de production dans de bonnes conditions

Fonction 2 : Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
4. Prétraiter la matière première	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : équipe ▪ Données : Consignes ▪ Lieux et conditions environnementales : Sites de production ; sites dégagés ; sites plats ou nivelés ▪ Moyens : Matériel de transport (charrettes, porte-tout, brouettes), Table de tri, pelles, récipients, machettes, couteaux, ciseaux, matériel de protection (EPI) 	Matière première prête pour le traitement
5. Traiter la matière première	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : Equipe ▪ Données : Fiche technique ▪ Lieux et conditions environnementales : Sites de production ; sécurité du site Moyens : Bâche, broyeur, machettes, ciseaux, matériel de protection, pilon, mortier, etc, 	Matière première prête pour la fabrication de biofertilisant

Fonction 3 : Fabrication des biofertilisants

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
6. Effectuer les formulations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : Individuel / équipe ▪ Données : Fiche technique ; consignes ▪ Lieux et conditions environnementales : site de production ; en tas, aire libre, atelier, ▪ Moyens : Pelles, futs, bacs, bâches, fourches, arrosoirs, sacs, sceaux, récipients, entonnoir, tamis etc. 	Matières mélangées dans les proportions requises
7. Suivre et entretenir la production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : Individuel / équipe ▪ Données : Fiche de suivi ▪ Lieux et conditions environnementales : site de production ; présence de la chaleur ▪ Moyens : Pelles, futs, bacs, bâches, fourches, arrosoirs, sceaux etc. 	Paramètres de qualités évoluant dans le bon sens au fil du temps
8. Conditionner les produits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : Individuel / équipe ▪ Données : Grille de pesage ▪ Lieux et conditions environnementales : site de production ; endroit clos ▪ Moyens : Sac ; Matériel de transport ; Matériel de protection ; tamis ; fil ; aiguilles ; entonnoirs, papier filtre, etc. 	Etat du conditionnement du produit final

Fonction 4 : Conception des biopesticides

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
9. Elaborer le protocole	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : en groupe ▪ Données : documents ▪ Lieux et conditions environnementales : bureau ▪ Moyens : Documents, outils de recherche en ligne, papier format, ordinateur, stylos, crayons etc. 	Protocole conçu et disponible
10. Choisir les matières premières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : travail en groupe ▪ Données : documents ▪ Lieux et conditions environnementales : Bibliothèque, renseignements ▪ Moyens : Documents, outils de recherche en ligne 	Qualités des matières premières choisies

Fonction 5 : Approvisionnement en matières premières pour la production de biopesticides

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
11. Collecter et/ ou acheter des matières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : en groupe ▪ Données : consignes, fiche de collecte ▪ Lieux et conditions environnementales : champ, forêt, marché, périodes de faibles températures ▪ Moyens : Matériel de collecte (sacs, pelles, récipients, balais etc.) ; Matériel de transport (charrettes, porte-tout, brouettes) ; Matériel de protection (EPI) 	Matières premières disponibles en quantité et en qualité
12. Conditionner la matière	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : en groupe ▪ Données : consignes, fiche de collecte, fiche technique ▪ Lieux et conditions environnementales : hangar, magasin, à l'abri de la lumière et l'humidité ▪ Moyens : Houes, pelles, sacs, machettes, râteaux, balais, récipients ; Matériel de transport (charrettes, porte-tout, brouettes) ; Matériel de protection (EPI) etc. 	Matières premières disponible et sécurisée dans le site de production

Fonction 6 : Formuler des biopesticides

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
13. Préparer la matière première	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : en groupe ▪ Données : fiche technique préparation ▪ Lieux et conditions environnementales : lieu d'étalage, hangar, magasin, à l'abri de la lumière et de l'humidité ▪ Moyens : Séchoir, EPI, bâches, bacs, râteaux 	Matières premières apprêtées utilisables
14. Préparer le matériel pour la formulation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : en groupe ▪ Données : fiche technique préparation ▪ Lieux et conditions environnementales : magasin ou salle de préparation ▪ Moyens : EPI, spatule, balance, bacs, entonnoir, bâton, gobelet 	Matériel de formulation apprêté
15. Formuler le biopesticide	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : en groupe ▪ Données : fiche technique, ▪ Lieux et conditions environnementales : lieu de production, hangar, magasin, ▪ Moyens : EPI, spatule, balance, bacs, bâton, gobelet, eau, savon 	Bio-pesticide de qualité préparé
16. Conditionner les produits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : en groupe ▪ Données : fiche technique, ▪ Lieux et conditions environnementales : lieu de production, hangar, magasin, ▪ Moyens : EPI, spatule, balance, bacs, bâton, gobelet, eau, savon 	Etat de conditionnement du produit (choix des emballages, étiquetage, entreposage, ...)

Fonction 7 : Commercialisation les biofertilisants et biopesticides

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
17. Appliquer la réglementation en matière de fertilisants et pesticides	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : Individuel / équipe ▪ Données : Lois, décrets, arrêtés, normes, procédures ▪ Lieux et conditions environnementales : Bibliothèques, renseignements Moyens : Documents, outils de recherche en ligne 	Règlementations respectés

18. Prospecter le marché	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : Individuel / équipe ▪ Données : Etude du marché ; enquêtes socio-économiques ▪ Lieux et conditions environnementales : Marché, ménage, entreprise ; accessibilité du milieu ; sécurité ; proximité par rapport au marché ; lieu des cultes ; ▪ Moyens : Dépliants ; flyers ; autocollants ; affiches publicitaires etc. 	Marchés du produit connus
19. Ecouler les produits du champ	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : Individuel / équipe ▪ Données : Grille de prix, notice ▪ Lieux et conditions environnementales : Marché, en ligne, ménage, vendeur ambulant ; sécurité du milieu ; accessibilité du lieu de vente ; connaissance du produit ▪ Moyens : Moyen de transport (véhicules, tricycles...), documents de comptabilité 	Produits écoulés
20. Evaluer la vente	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'autonomie : Individuel / équipe ▪ Données : Fiche de vente ▪ Lieux et conditions environnementales : Marché, en ligne, ménage, vendeur ambulant ; sécurité du milieu ; accessibilité du lieu de vente ; connaissance du produit ▪ Moyens : Registre, cahier, calculatrice, documents de comptabilité etc. 	Bilan de ventes connues

Fonctions connexes

Fonction 8 : Gestion simplifiée		
Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
21. Gérer l'entreprise, la famille et la productivité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : local de travail, bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel ✓ Données (sources, informations) : coûts des besoins identifiés ✓ Moyens : Documents de planification, documents des opérations techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille ✓ Besoins de recrutement décrits ✓ Adéquation besoins de recrutement et recrutés ✓ Equipe de travail fonctionnel
22. Gérer les stocks	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : local de travail, bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel ✓ Données (sources, informations) : Personnel ✓ Moyens : Documents des opérations techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Principes et règles de stockage suivis ✓ Outils de gestion et de suivi des stocks à jours ✓ Principes et règles de l'inventaire suivis
23. Calculer les coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : Bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel ✓ Données (sources, informations) : Dépenses et recettes de l'exploitation du champ ✓ Moyens : Documents de planification, documents des opérations techniques, documents comptables 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des éléments de coûts ✓ Coûts unitaires calculés conforme ✓ Seuil de rentabilité calculé conforme ✓ Fixation des prix, conforme

24. Tenir une comptabilité simplifiée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : Bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel ✓ Données (sources, informations) : dépenses et recettes, trésorerie ✓ Moyens : documents comptables 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Outils de comptabilité tenus à jour ✓ Comptes d'exploitation périodiques établis et conformes ✓ Carte de performance tenue à jour
25. Faire la planification financière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau, Magasin ✓ Degré d'autonomie : seul ou en équipe Données (sources, informations) : Fiches/cahier de stock, information sur les règles de gestion de stocks de produits, ✓ Moyens : cahier, fiches de stocks, bordereaux, Equipement et matériels, emballages, palettes... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan des ventes établi et conforme ✓ Plan des coûts établi et conforme ✓ Plan de trésorerie établi et conforme

Fonction 9 : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
26. Appliquer les meilleures pratiques en matière de protection et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : champ, ✓ Degré d'autonomie : individuel et en équipe ✓ Données (sources, informations) : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) ✓ Moyens : Outillage et équipements spécifiques aux aménagements de protection de l'environnement 	Visibilité des actions d'aménagement de protection et d'amélioration de l'environnement du site d'exploitation

<p>27. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : champ, ✓ Degré d'autonomie : individuel et en équipe ✓ Données (sources, informations) : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) ✓ Moyens : Outillage et équipements spécifiques à la production du compost 	<p>Sol enrichi en matières organiques</p>
--	--	---

Fonction 10 : Entrepreneuriat		
Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
<p>28. Elaborer son plan d'affaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau, ✓ Degré d'autonomie : individuel et en collaboration avec un conseiller ✓ Données (sources, informations) : Canevas divers de montage des projets ✓ Moyens : Matériel et fournitures de bureau, téléphone... 	<p>Plan d'affaires élaboré selon canevas</p>
<p>29. Rechercher le financement du plan d'affaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau, ✓ Degré d'autonomie : individuel et en collaboration avec un conseiller financier ✓ Données (sources, informations) : modalités de financement des projets selon les partenaires, informations sur les financements du projet ✓ Moyens : Carnet de crédit, matériel et fournitures de bureau, téléphone... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Liste des partenaires de financement identifiés et négociés ✓ Financement acquis pour la mise en œuvre du plan d'affaires

<p>30. Mettre en œuvre son plan d'affaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau, champ, atelier, hangar, magasin ✓ Degré d'autonomie : individuel et en équipe ✓ Données (sources, informations) : informations sur les financements du projet et le compte d'exploitation ✓ Moyens : Ressources financières ou matérielles ... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan de mise en œuvre, disponible ✓ Bilan de mise en œuvre établi
---	--	--

Fonction 11 : Communication en milieu professionnel

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
<p>31. Entretenir des relations avec les structures, les collaborateurs et les partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau et extérieur, ✓ Degré d'autonomie : individuel ou en équipe ✓ Données (sources, informations) : information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu, informations sur les concurrents Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone, mail 	<p>Informations sur l'environnement du métier, recensées</p> <p>Identification et exploitation des opportunités de son environnement</p> <p>Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles</p>

Fonction 12 : Insertion dans le milieu sociale

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
32.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau et extérieur, ✓ Degré d'autonomie : individuel ou en équipe ✓ Données (sources, informations) : information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu, informations sur les concurrents <p>Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone, mail</p>	<p>Informations sur l'environnement du métier, recensées</p> <p>Identification et exploitation des opportunités de son environnement</p> <p>Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles</p>

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX TACHES

Tâches liées à la production de bio fertilisants

N° Taches	Degré de complexité 1 à 5	% du temps consacré	Fréquence d'exécution 1 à 5	Degré de difficulté 1 à 5	Niveau de dangerosité 1 à 5	Importance relative 1 à 5
1. Collecter de la matière végétale et animale	2	15%	1	2	1	5
2. Collecter de la matière minérale	2	15%	1	2	1	5
3. Préparer le site de production	2	15%	1	1	1	3
4. Prétraitement de la matière première	4	5%	1	2	1	4
5. Traitement de la matière première	1	13%	1	1	1	2
6. Effectuer les formulations	1	13%	1	1	1	2
7. Suivre et entretenir la production	2	14%	2	2	2	5
8. Conditionner les produits	2	10%	1	3	3	4

Tâches liées à la production de biopesticides

N° Taches	Degré de complexité 1 à 5	% du temps consacré	Fréquence d'exécution 1 à 5	Degré de difficulté 1 à 5	Niveau de dangerosité 1 à 5	Importance relative 1 à 5
9. Elaborer le protocole	2	5%	2	1	1	4
10. Choisir les matières premières	4	5%	1	2	1	4
11. Collecter et/ou acheter des matières	5	5%	5	3	2	5
12. Conditionner la matière première	1	3%	2	1	1	3
13. Préparer la matière première	2	2%	2	3	2	3
14. Préparer le matériel pour la formulation	3	3%	4	3	3	5
15. Produire le biopesticide	2	5%	4	4	1	5
16. Conditionner les produits	3	2%	2	3	2	5
17. Règlementation en matière de fertilisant et pesticides	3	2%	2	3	1	3
18. Prospecter le marché	2	3%	2	3	1	5
19. Ecouler les produits	5	5%	5	5	5	5
20. Evaluer la vente	2	3%	2	1	1	5
21. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité	1	5%	2	1	1	3
22. Gérer les stocks	1	2%	3	1	1	2
23. Calculer les coûts	4	5%	2	3	1	5
24. Faire une comptabilité simplifiée	5	5%	5	5	5	5

25. Elaborer les plans financiers	4	5%	2	1	1	4
26. Appliquer les meilleures pratiques de protection l'environnement	2	5%	3	1	1	3
27. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation	3	5%	2	1	1	3
28. Elaborer son plan d'affaire	2	5%	2	3	2	3
29. Rechercher un financement du plan d'affaires	2	5%	2	3	4	4
30. Mettre en œuvre son plan d'affaires	3	5%	2	3	1	4
31. Entretenir des relations avec les structures, les collaborateurs et les partenaires	2	5%	1	2	1	2

Légende :

➤ Fréquence d'exécution des tâches 1 = Tâche exercée peu souvent
5 = Tâche exercée très souvent

➤ Degré de difficulté des tâches : 1 = Tâche très facile
5 = Tâche très difficile

➤ Niveau de dangerosité des tâches : 1 = Peu dangereux
5 = Très dangereux

➤ Importance relative : 1 = Peu important
5 = Très important

➤ Degré de complexité : 1 = Peu complexe
5 = Très complexe

V. PROCESSUS DE TRAVAIL

Le processus de travail pour le producteur bio intrant comporte les étapes suivantes :

- Planifier le travail
- Organiser le travail
- Exécuter le travail
- Faire le bilan des activités

VI. LES HABILETES TRANSFERABLES ET LES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS POUR EXERCER LE METIER

Pour l'exécution des tâches, le producteur de bio-intrants devra développer des habilités. Il s'agit des connaissances, savoir-faire et savoir-être requis pour l'exécution de chaque activité. Le tableau ci-dessus fait le point de l'ensemble de ces habilités par fonction pour le métier de Producteur de bio-intrants.

Fonctions principales	
Fonction	Habilités
Fonction 1 : Approvisionnement en matière première pour la production des biofertilisants	<p>Cognitives ou savoirs : L'apprenant doit connaître le/la/les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances sur les usages des plantes, - Connaissances sur les pâturages et fermes, - Connaissances des marchés locaux ; - Typologie des emballages de collecte - Aménagement des sols.
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : L'apprenant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et répertorier les sites de collecte ; - S'approvisionner en bacs / sacs ; - Récolter et/ou ramasser la matière végétale ou animale ; - Collecter la matière minérale ; - Identifier le site de production ; - Délimiter et aménager le site de production ; - Nettoyer le site de production ; - Acheminer la matière première au site de production.
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : L'apprenant doit être :</p> <p>Ambitieux, créatif, collaboratif, compréhensif, courageux, dynamique, endurant, méthodique, ordonné, patient, persévérant, réaliste, résistant, résilient, vigilant, vigoureux.</p>

Fonction 2 : Préparation de la matière première pour la production des bio fertilisants

Cognitives ou savoirs :

L'apprenant doit connaître le/la/les :

- Techniques de gestion et traitement des déchets ;
- Processus de préparation des matières pour la production des biofertilisants
- Techniques d'utilisation des équipements et des matériels de travail
- etc.

Psychomotrices ou savoir-faire :

L'apprenant doit être capable de :

- Séparer la matière végétale des déchets (verres, métaux etc)
- Séparer la matière animale des déchets
- Mettre en condition les matières premières
- Tamiser / filtrer la matière première

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être :

L'apprenant doit être :

Ambitieux, créatif, collaboratif, courageux, dynamique, endurant, méthodique, ordonné, patient, persévérant, réaliste, résistant, vigilant, vigoureux.

Fonction 3 : Fabrication des biofertilisants

Cognitives ou savoirs :

L'apprenant doit connaître les/la :

- Besoins en nutriment des végétaux
- Techniques de production des biofertilisants
- Typologie des emballages
- Techniques d'utilisation des équipements et matériels pour la production des biofertilisants ...

Psychomotrices ou savoir-faire :

L'apprenant doit être capable de :

- Peser les quantités à l'aide d'une balance ;
- Assembler les composants ;
- Homogénéiser le mélange ;
- Contrôler l'humidité ;
- Contrôler la température ;
- Contrôler la maturité (Couleur, odeur, texture) ;
- Tamiser / filtrer le produit ;
- Emballer le produit ;
- Etiqueter le produit.

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être :

L'apprenant doit être :

Ambitieux, attentif, créatif, collaboratif, compréhensif, discipliné, dynamique, lucide, méthodique, ordonné, perfectionniste, persévérant, réaliste, rigoureux, vigilant.

Fonction 4 : Conception des Bio pesticides	<p>Cognitives ou savoirs : L'apprenant doit connaître le/la/les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de recherche documentaires - Techniques d'enquête de terrain - Notion de base en agriculture...
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : L'apprenant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser les idées ; - Appliquer le protocole ; - Choisir les matières premières
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : L'apprenant doit être : Attentif, curieux, créatif et compréhensif, entreprenant, honnête, méthodique, ordonné, persévérant, proactif, réaliste,</p>
Fonction 5 : Approvisionnement de la matière première pour production du biopesticide	<p>Cognitives ou savoirs : L'apprenant doit connaître le/la/les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des zones agro-écologiques ; - Connaissance sur les marchés locaux ; - Techniques de gestion des stocks de matières et des produits.
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : L'apprenant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et répertorier les sites de collecte ; - Identifier et répertorier les fournisseurs ; - Récolter et/ou acheter la matière première ; - Acheminer la matière première au site de production ; - Conserver dans des sacs ; - Stocker dans un espace idéal à sa conservation.
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : L'apprenant doit être : Ambitieux, collaboratif, dynamique, endurant, entreprenant, lucide, méthodique, ordonné, résistant, respectueux, vigilant...</p>

**Fonction 6 : Formulation du
bio pesticide**

Cognitives ou savoirs :

L'apprenant doit connaître le/la/les :

- Usages des plantes ;
- Maladies des plantes ;
- Techniques de formulation des biopesticides ;
- Pesées et calculs des quantités de matières...

Psychomotrices ou savoir-faire :

L'apprenant doit être capable de :

- Trier la matière première ;
- Mise en condition de la matière première ;
- Tamiser/filtrer la matière broyée ;
- Apprêter le matériel de travail ;
- Mesurer les quantités ;
- Mélanger les différents intrants suivants les quantités décrites ;
- Laisser au repos (en fonction de la nature du produit) ;
- Tamiser/filtrer le mélange obtenu ;
- Stocker (en fonction de sa nature) ;
- Emballer le produit ;
- Etiqueter le produit.

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être :

L'apprenant doit être :

Méthodique, ordonné, perfectionniste, rigoureux, vigilant. Attentif, créatif, collaboratif, discipliné, lucide,

Fonction 7 : Commercialisation des produits	Cognitives ou savoirs : L'apprenant doit connaître le/la/les : <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de prospection ; - Techniques de vente des produits ; - Technique d'élaboration des documents de vente et de gestion des stocks ; - Technique d'élaboration du bilan des ventes ; - Technique d'organisation du contenu du plan marketing opérationnel.
	Psychomotrices ou savoir-faire L'apprenant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Dresser la liste des clients ; - Etablir les besoins des clients ; - Négocier les modalités de vente, - Etablir les contrats ; - Tenir les outils de vente ; - Etablir le bilan des ventes.
	Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être L'apprenant doit être : Accueillant, Courtois, Patient, Respectueux, Dynamique, Vigilant, Honnête, Intègre, Convaincant, Esprit entrepreneurial.

Fonctions connexes

Fonction 8 : Gestion simplifiée

Cognitives ou savoirs :

L'apprenant doit connaître /la/les/l' :

- Organisation et structuration d'une TPE ;
- Gestion de l'entreprise et la famille ;
- Principes et techniques de gestion des stocks ;
- Technique de l'inventaire ;
- Calcul des coûts de revient ;
- Organisation d'une comptabilité simplifiée
- Enregistrement des opérations
- Etablissement et analyse des comptes ;
- Planification des ventes, des dépenses, de la trésorerie et des résultats.

Psychomotrices ou savoir-faire

L'apprenant doit être capable de :

- Séparer l'entreprise de la famille ;
- Appliquer les techniques de gestion des stocks ;
- Calculer ses coûts ;
- Tenir à jour les outils de comptabilité ;
- Etablir son compte d'exploitation ;
- Analyser ses comptes ;
- Elaborer les plans de ventes, des coûts et de la trésorerie

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être :

Méthodique, Ordonné, Collaboratif, Équitable, Réaliste, Esprit, d'anticipation et d'initiative, Esprit entrepreneurial

Fonction 9 : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Cognitives ou savoirs :

L'apprenant doit connaître le/la/les :

- Techniques de gestion de l'eau
- Techniques de gestion des fertilisants et pesticides
- Techniques de restauration des terres
- Techniques de reboisement
- Techniques de lutte anti érosion
- Techniques de contrôle des feux de brousse
- Législation environnementale en relation avec l'utilisation de biofertilisants et biopesticides

Psychomotrices ou savoir-faire :

L'apprenant doit être capable de :

- Reboiser les aires d'exploitation ;
- Lutter contre les feux de brousse dans les aires d'exploitation ;
- Aménager et protéger les aires d'exploitation ;
- Contrôler l'utilisation des produits chimiques ;
- Réaliser des actions de restauration de la fertilité du sol ;
- Optimiser le potentiel de fixation de l'azote par les plantes ;
- Valoriser des déchets végétaux et animaux ;
- Utiliser au rationnellement les éléments disponibles ;
- Réduire les actions de destructions de la couche d'ozone.

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être

L'apprenant doit être :

Protecteur, collaboratif, compréhensif, courtois, curieux, discipliné, dynamique, endurant, équitable, méthodique, ordonné, patient, persévérant, réaliste, résistant, résilient, respectueux

**Fonction 10 :
Entrepreneuriat**

Cognitives ou savoirs :

L'apprenant doit connaître le/la/les :

- Connaissance en entrepreneuriat (création d'entreprise, montage et gestion de projet, ...)
- Technique de segmentation de marché ;
- Technique d'organisation du contenu du plan financier ;
- Techniques de recherche de financement ;
- Techniques de négociation d'un projet ;
- Connaissance en démarrage d'un projet, ...

Psychomotrices ou savoir-faire :

L'apprenant doit être capable de :

- Elaborer le plan ou projet d'affaires ;
- Appliquer des techniques de recherche et de négociation de financement ;
- Mobiliser les ressources pour le démarrage de son projet ;
- Créer son entreprise ;
- Démarrer ses activités.

Comportements socio – affectifs requis :

L'apprenant doit être :

Méthodique, Honnêteté, Discipliné, Innovateur et créatif, Patient et persévérant, Positif, Persévérant, Responsable, Perfectionnement, Entreprenant

Fonction 11 : Communication en milieu professionnel

Cognitives ou savoirs :

Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Méthode de prise de notes
 - Règles de présentation d'une information
 - Techniques de communication
 - Formes de partenariat et d'échanges
 - Structuration et fonctionnement des organisations de la profession
 - L'environnement de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise au Cameroun
 - Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises
- Notion de formation professionnelle et d'apprentissage

Psychomotrices ou savoir-faire

Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

L'apprenant doit être capable de :

- Elaborer un rapport
 - Echanger sur le métier et la formation
 - Communiquer avec les acteurs sur le métier et sur les pratiques professionnelles
 - Exploiter les opportunités d'appui et d'accompagnement des entreprises
 - Choisir ses partenaires
 - Prendre la parole dans un groupe
- Prendre des décisions opérationnelles et prospectives.

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être

L'apprenant doit être : Accueillant, Courtois, Sympathique, réceptif, Eloquent

VII. PRESENTATION DES COMPETENCES VISÉES PAR LE METIER

a. Compétences particulières

N°	N° Tâches	Compétences
1.	T1, T2, T3	S'approvisionner en matières premières nécessaires pour la production des biofertilisants
2.	T4, T5	Préparer la matière première pour la production des bio fertilisants
3.	T6, T7, T8	Fabriquer des biofertilisants
4.	T9, T10	Concevoir des biopesticides
5.	T11, T12	S'approvisionner en matières premières nécessaires pour la production des bio pesticides
6.	T13, T14, T15	Formuler des biopesticides
7.	T8, T16	Conditionner les produits (biofertilisants et biopesticides)
8.	T17, T18, T19	Commercialiser les biofertilisants et biopesticides

b. Compétences générales

N°	Tâches	Compétences
9.	T20 à T25	Appliquer les règles de gestion simplifiée
10.	T26 à T27	Appliquer les règles de gestion de l'environnement et des ressources naturelles
11.	T28, T29, T30	Entreprendre dans la production et la commercialisation de bio fertilisants – biopesticides.
12.	T1 à T31	Communiquer en milieu professionnel

VIII- Matrice des compétences visées par le métier

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION		PROCESSUS				COMPETENCES GENERALES					
Producteur de biofertilisants – bio pesticides		NUMEROS	Planifier le travail	Organiser le travail	Exécuter le travail	Faire le bilan des activités	Appliquer les règles de gestion simplifiée	Appliquer les règles de gestion de l'environnementale	Entrepreneuriat	Communiquer en milieu professionnel	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES
COMPETENCES PARTICULIERES			NUMEROS				9	10	11	12	
S'approvisionner en matière première pour la production des biofertilisants		1	Δ	Δ	Δ	Δ	○	○	○	○	
Préparer la matière première		2	Δ	Δ	Δ	Δ	○	○	○	○	
Fabriquer des biofertilisants		3	Δ	Δ	Δ	Δ	○	○	○	○	
Concevoir des biopesticides		4	Δ	Δ	Δ	Δ	○	○	○	○	
S'approvisionner en matière première pour la production des biopesticides		5	Δ	Δ	Δ	Δ	○	○	○	○	
Formuler des biopesticides		6	Δ	Δ	Δ	Δ	○	○	○	○	
Conditionner les produits (biofertilisants et biopesticides)		7	Δ	Δ	Δ	Δ	○	○	○	○	
Commercialiser les produits		8	Δ	Δ	Δ	Δ	○	○	○	○	
TOTAL	NOMBRE DE COMPETENCES PARTICULIERES	8									12

Légende:

Δ: Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières

C: Objectif de comportement

S: Objectif de situation

○: Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières

IX. SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION

Contenu	Suggestions
Ordre pédagogique	<p>Effectif des apprenants par salle de cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir compte d'un ratio réaliste apprenants/formateur en vue d'assurer un transfert qualitatif des compétences <p>Formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recycler les formateurs dans leur domaine de spécialité ▪ Former les formateurs en APC ▪ Former les formateurs à l'utilisation des référentiels ▪ Perfectionner les professionnels aux nouvelles techniques de production. <p>Organisation des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer les professionnels dans la formation (formation initiale et stages de formation) ▪ Accompagner les Centres de formation par la construction des outils pour la mise en œuvre des référentiels selon les principes de l'APC ▪ Alternier la théorie à la pratique dans le processus de formation ▪ Prévoir des sorties d'études et d'échanges d'expériences auprès des producteurs d'arachide professionnels ▪ Impliquer les spécialistes de l'environnement dans la formation. <p>Formation en milieu professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des stages dans les unités de producteurs installés ▪ Former les professionnels aux outils de suivi et d'évaluation des périodes de stage dans les unités ▪ Organisation des évaluations : prévoir les évaluations en cours de formation.
Ordre organisationnel	<p>Organisation ou agencement formation et pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alternier théorie et pratique dans les centres de formation ▪ Sélectionner les anciens apprenants installés comme référents de la formation ou maître de stage.
Ordre matériel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager la mise à contribution des équipements des professionnels.

CONCLUSION

Le Référentiel de métier-compétences **de Producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides** offre à l'ensemble des acteurs intervenant dans ce métier, un ensemble d'informations pratiques pour conduire leurs travaux. C'est un document à caractère formatif et informatif qui se veut pédagogique, évolutif et s'inscrivant dans un processus permanent d'amélioration. Les parties prenantes engagées dans le processus de la formation professionnelle peuvent y contribuer

Pour exercer dans le métier, l'apprenant doit acquérir des compétences particulières et générales.

Les compétences particulières sont :

- S'approvisionner les matières premières nécessaires pour la production des biofertilisants
- Préparer la matière première pour la production des bio fertilisants
- Fabriquer les biofertilisants
- Concevoir des biopesticides
- S'approvisionner les matières premières nécessaires pour la production des bio pesticides
- Formuler les biopesticides
- Conditionner les produits (biofertilisants et les biopesticides)
- Commercialiser les biofertilisants et biopesticides

Les compétences générales sont :

- Appliquer les règles de gestion simplifiée,
- Appliquer les règles de gestion de l'environnement et des ressources naturelles,
- Entreprendre dans la production et la commercialisation de bio fertilisants – bio pesticides.
- Communiquer en milieu professionnel

Les compétences particulières sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice du métier. Elles visent surtout à rendre l'apprenant efficace dans l'exercice du métier.

Les compétences générales correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Elles assurent également une couverture complète des tâches et des opérations rattachées au métier.

Les référentiels de formation et d'évaluation, ainsi que les guides d'organisation pédagogique et matérielle seront développés afin de permettre aux formateurs de mener à bien leur mission de formation du (de la) producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides.

Reférentiel de formation

Référentiel pour le métier
PRODUCTEUR (TRICE)
DE BIOFERTILISANTS - BIOPESTICIDES

Niveau: ouvrier qualifié



INTRODUCTION

Le référentiel de formation est l'outil de référence et d'opérationnalisation du programme de formation en vue du développement des compétences recherchées chez les apprenants (es). Il amorce le troisième grand bloc de la mise en place de l'approche par compétences (APC) : le développement pédagogique. Il permet de jeter les bases des stratégies et des contenus de la formation, en proposant un plan de construction de chaque module de formation mais également de déterminer les moyens pour les mettre en œuvre. Il comprend tous les éléments nécessaires à la planification de la formation ainsi qu'à la préparation du matériel d'évaluation des acquis des apprenants et des outils pédagogiques et organisationnels.

Le référentiel de formation est formulé par objectifs et est découpé en modules de formation, chaque module permettant l'acquisition d'une compétence. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois des facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts et objectifs de la formation ainsi que les moyens pour atteindre lesdits objectifs.

Le présent référentiel de formation est celui de **production (trice) de biofertilisants – biopesticides** élaborés sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) avec l'appui du Programme d'Appui au Développement Rural (PADER) / GIZ. Il s'inscrit à la suite de l'élaboration du référentiel de métier-compétences dudit métier.

Sur la base des fonctions, des principales activités et opérations décrites par les acteurs lors de l'analyse de la situation de travail du métier et consignées dans le référentiel de métier-compétences, quinze (15) compétences ont été identifiées dont neuf (09) compétences particulières et six (06) compétences générales. Ce sont :

Pour les compétences particulières,

- S'approvisionner en matières premières nécessaires pour la production du biofertilisant ;
- Préparer la matière première pour la production des biofertilisants ;
- Fabriquer des biofertilisants ;
- Concevoir des biopesticides ;
- S'approvisionner en matières premières nécessaires pour la production du biopesticide ;
- Formuler des bio pesticides ;
- Conditionner les produits (biofertilisants et les biopesticides) ;
- Commercialiser les biofertilisants et biopesticides.
- S'intégrer en milieu professionnel

Pour les compétences générales,

- Appliquer les règles de gestion simplifiée ;
- Appliquer les règles de gestion de l'environnement et des ressources naturelles ;
- Entreprendre dans la production et la commercialisation de biofertilisants – biopesticides ;
- Communiquer en milieu professionnel ;
- S'insérer dans la vie sociale
- Se situer au regard du métier et la formation du (de la) producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides.

Le référentiel de formation de **production de biofertilisants – biopesticides** décrit les objets de formation des quinze (15) compétences à acquérir et nécessaires pour conduire une structure de production de bio fertilisants – biopesticides.

Ces objets de formation sont regroupés en unités d'apprentissage correspondant aux activités principales et aux opérations de production de bio fertilisants – biopesticides.

Le référentiel de formation décrit aussi les modules de formation autour des activités professionnelles, propose une démarche pédagogique et suggère pour chaque module de formation, les techniques de formation adaptée.

Il comporte les rubriques suivantes :

- Les fondements de la formation ;
- La description générale du métier ;
- Les tableaux de synthèse de la formation ;
- La liste des compétences visées par le métier ;
- La matrice des objets de formation
- La description des objectifs de formation ;
- La liste des modules ;
- La description des modules ;
- Le logigramme des séquences de formation ;
- Le programme de réalisation de la formation.

I. LES FONDEMENTS DE LA FORMATION

1.1 Finalités du secteur de la formation

La Stratégie pour la croissance et l'emploi au Cameroun, cadre de référence de l'action gouvernementale 2013-2020 comprend pour le secteur de l'éducation et de la formation, des priorités de la formation professionnelle vers le marché de l'emploi à travers¹ :

- L'augmentation et la diversification de l'offre de formation par : la diversification des modes de formation et des filières de formation (formation en milieu scolaire, alternance sous responsabilité scolaire ou stages de formation professionnelle), l'amélioration et la standardisation des référentiels de formation. Cela implique des études des besoins de formation, la production de curricula appropriés, la création des conditions appropriées de leur implantation ainsi que l'appui à l'insertion des jeunes formés.
- Une formation reposant sur un dispositif pouvant dispenser une formation professionnelle modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortant des premiers et deuxièmes cycles de l'enseignement secondaire général un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois ;
- Une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience.

Dans les orientations stratégiques du Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) 2016-2020 et leur ancrage avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la première orientation préconise l'adaptation de la qualification professionnelle aux besoins du marché de l'emploi en mettant l'accent sur plusieurs objectifs spécifiques :

- Améliorer la qualité de la formation professionnelle ;
- Accroître la place de la formation professionnelle dans le système éducatif ;
- Améliorer le système d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle ;
- Densifier les partenariats institutionnels avec les entreprises.

Cette orientation nécessite pour se faire une amélioration des ressources formatives notamment celles relatives aux contenus de formation adaptés aux fonctions et activités des métiers porteurs d'emploi ou suscitant l'auto-emploi des jeunes.

En complément de la stratégie pour la croissance et l'emploi, la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun précise les orientations fondamentales de la formation professionnelle.

1.2 Les nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle

La formation professionnelle agropastorale s'inscrit dans les orientations fondamentales définies par la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi en son article premier et au point 2, définit que le champ de la formation professionnelle est constitué de l'ensemble des formations post-éducation de base, assurées soit par les structures publiques, soit par les structures privées agréées par l'Etat. Elle vise à donner aux apprenants et aux apprentis des savoirs, des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi.

Elle encourage (article 5) :

1 Document de stratégie pour la croissance et l'emploi au Cameroun, cadre de référence de l'action gouvernementale 2013-2020

- Un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- Un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;
- L'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- L'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- La perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
- La transparence du système de formation professionnelle.

La loi 2018/10 dispose également en son article 35 que les normes de formation professionnelle sont fixées par l'Etat et portent sur l'objectif, les méthodes et les modules de la formation, le profil des formateurs, les caractéristiques des infrastructures et équipements, la période et les heures de formation théorique, la période et la durée de la formation pratique. Aussi pour l'élaboration ou la modification des normes, il est tenu compte des spécificités de chaque secteur d'activités, des référentiels de formation, des avis des experts des domaines concernés ainsi que des besoins en compétences des entreprises. C'est dans cette optique que s'inscrit la construction des différents référentiels des chaînes de valeurs des filières agricoles porteurs d'emplois et de revenus pour les populations camerounaises.

II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER

2.1 Définition du métier

Le (la) Producteur (trice) des bio fertilisants est un (une) professionnel (le) capable de fabriquer des fertilisants à partir des produits de sources naturelles selon la réglementation en vigueur.

Le (la) Producteur (trice) bio pesticides est un (une) professionnel (le) capable de formuler des pesticides à partir des produits de sources naturelles selon la réglementation en vigueur.

A ce titre, il (elle) produit les biofertilisants – biopesticides en déclarant son activité à l'autorité régulatrice, gère sa structure de production de biofertilisants – biopesticides et vend ses produits aux producteurs, coopératives ou sociétés agricoles.

Le (la) production (trice) de bio fertilisants – biopesticides doit être capable de : (i) S'approvisionner en matières premières nécessaires pour la production des biofertilisants et bio pesticides ; (ii) Préparer la matière première pour la production des biofertilisants et biopesticides ; (iii) Fabriquer des biofertilisants et formuler les biopesticides ; (iv) Gérer une structure de production de biofertilisants – bio pesticides au plan organisationnel, administratif et financier.

L'activité de production de biofertilisants – biopesticides relève du secteur primaire. Son champ professionnel couvre des activités diverses, toutes conduisant à la production de biofertilisants – biopesticides selon les bonnes pratiques.

2.2 Contexte professionnel

Le lieu de travail régulier du (de la) producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides est le site de production (Champ), le hangar, le laboratoire ou à l'air libre.

Dans le cadre de son activité, il (elle) utilise comme technologies, les outils technologies artisanales et/ou semi industrielle. Il (elle) exerce son travail individuellement ou en équipe. Il (elle) n'est pas autonome en raison par exemple de l'audit et de la certification de son activité et de ses produits par l'autorité régulatrice. Il (elle) doit prendre fréquemment des décisions importantes avec cependant une faible marge de manœuvre.

Il (elle) doit avoir les facultés suivantes :

- La mobilité,
- La force physique,
- Une dextérité manuelle et digitale et une certaine souplesse,
- Un degré élevé de coordination et d'attention,
- Des facultés perceptuelles, auditives, olfactives et d'allocution.

Il (elle) a une grande mobilité car se déplaçant sur l'ensemble de son exploitation. Il (elle) travaille sous plusieurs contraintes dont :

- Les aléas climatiques ;
- Les contraintes de temps ;
- Les contraintes de saisonnalité des activités,
- Les contraintes de bruits ;
- La non disponibilité ou la cherté des intrants,
- Le coût élevé et la qualité des équipements adaptés à son métier,

Les risques encourus dans ce métier sont ceux liés aux blessures, brûlures, explosions, intoxication, piqûres ou encore aux inhalations de produits utilisées dans la conception des biofertilisants – bio pesticides, pouvant être toxiques et dangereux.

Les maladies professionnelles peuvent être liées aux troubles musculaires, cutanée, oculaire, respiratoire, digestif etc. L'utilisation de certains produits nécessite des mesures de sécurité spécifiques (EPI : ports de masques, bottes, lunettes et gants, etc.) pour éviter des intoxications, explosions, etc.

2.3 Opportunités d'emploi

Le mode régulier d'insertion est l'auto-emploi dans le cadre du développement de projets personnels ou l'emploi dans des entreprises de production agricole à titre de salarié. Il existe dans le métier une bonne capacité d'emploi pour les jeunes et les femmes. Le (la) producteur (trice) de bio fertilisants – bio pesticides peut occuper des emplois rémunérés de vulgarisateur et d'appui à la sélection variétale.

Il (elle) est apte à occuper les emplois ou postes de travail suivants : Producteur (trice) de bio-intrants, Agent de collecte, broyeurs, transporteurs, distributeur (trice), infographes, vendeurs (euses).

III. TABLEAU SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Nombre de module : 15 Durée en heure :							
Durée en heure		1005					
N°	Code	Titre du module			Théorie Durée (Heures)	Pratique Durée (Heures)	Durée Totale (Heures)
1	AMP01	Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant			20	40	60
2	PMP02	Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants			15	45	60
3	FBF03	Fabrication des biofertilisants			25	35	60
4	CBP04	Conception des biopesticides			40	20	60
5	APB05	Approvisionnement en matière première pour la production du biopesticide			20	40	60
6	FBP06	Formulation des biopesticides			15	45	60
7	CBP07	Conditionnement des produits			15	30	45
8	CBP08	Commercialisation des produits			26	34	60
9	GSB09	Gestion simplifiée			20	40	60
10	GER10	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles			25	35	60
11	EPB11	Entreprenariat			15	30	45
12	CMP12	Communication en milieu professionnel			15	30	45
13	IMS13	Insertion dans la vie sociale			10	5	15
14	MEP14	Métier et formation au métier de producteur (trice) de biofertilisant bio pesticides			15	0	15
15	STP15	Stage professionnel			0	300	300
	TOTAL						1005

IV. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION

4.1. Compétences particulières

N°	Compétences
1	S'approvisionner en matières premières nécessaires pour la production du biofertilisant
2	Préparer la matière première pour la production des biofertilisants
3	Fabriquer des biofertilisants
4	Concevoir du biopesticides
5	S'approvisionner en matières premières nécessaires pour la production du bio pesticide
6	Formuler des biopesticides
7	Conditionner les produits (les biofertilisants et les biopesticides)
8	Commercialiser les produits (biopesticides et biofertilisants)
9	S'intégrer en milieu professionnel

4.2. Compétences générales

N°	Compétences
10	Appliquer les règles de gestion simplifiée
11	Appliquer les règles de gestion de l'environnement et des ressources naturelles
12	Entreprendre dans la production et la commercialisation de biofertilisants - biopesticides
13	Communiquer en milieu professionnel
14	S'insérer dans la vie sociale
15	Se situer au regard du métier et de la formation

V. LA MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION				PROCESSUS				COMPETENCES GENERALES							
Producteur de biofertilisants – bio pesticides				Planifier le travail	Organiser le travail	Exécuter le travail	Faire le bilan des activités	Appliquer les règles de gestion simplifiée	Appliquer les règles de gestion de l'environnementale	Entreprendre dans la production et la commercialisation de biofertilisants – bio pesticides	Communiquer en milieu professionnel	S'insérer dans la vie sociale	Se situer au regard du métier	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES	DUREE
COMPETENCES PARTICULIERES															
NUMEROS		OBJECTIFS OPERATIONNELS	DUREE (heures)					10	11	12	13	14	15	6	
OBJECTIFS OPERATIONNELS								C	C	C	C	S	S		
DUREE (heures)								60	60	45	45	15	15	240	240
S'approvisionner en matières premières nécessaires pour la production du biofertilisant		1	C	60	▲	▲	▲	▲	○	●	○	●	○	●	
Préparer la matière première		2	C	60	▲	▲	▲	▲	○	●	○	●	○	●	
Fabriquer des biofertilisants		3	C	60	▲	▲	▲	▲	○	●	○	●	○	●	
Concevoir des biopesticides		4	C	60	▲	▲	▲	▲	○	●	○	●	○	●	
S'approvisionner en matières premières nécessaires pour la production du biopesticide		5	C	60	▲	▲	▲	▲	○	●	○	●	○	●	
Formuler des biopesticides		6	C	60	▲	▲	▲	▲	○	●	○	●	○	●	
Conditionner les produits (les biofertilisants et les biopesticides)		7	C	45	▲	▲	▲	▲	○	●	○	●	○	●	
Commercialiser les produits		8	C	60	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	○	●	
S'intégrer en milieu professionnel		9	S	300											
TOTAL	NOMBRE DE COMPETENCES PARTICULIERES	9		765										15	1005

Légende:

- △ : Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières **S** : Objectif de situation
- ▲ : Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières. **C** : Objectif de comportement
- : Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières
- : Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières

VI- LA DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION

6.1 Compétences traduites en objectifs de comportement

Objectif de comportement N°1 : S'approvisionner en matière première pour la production du biofertilisant

Comportement attendu	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de s'approvisionner en matière première pour la production des biofertilisants et bio-pesticides selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Travail : Individuel / équipe Lieu : Champs / décharges ; sites accessibles ; disponibilité de la matière Moyens : Pelle ; bâton ; brouette ; pioche ; machette ; charrette ; porte-tout ; emballage, bacs, matériel roulant etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Site de collecte identifié ✓ Matière première végétale et animale disponible en qualité et en quantité 	T1. Collecter la matière végétale et animale	
			1.1. Identifier et répertorier les sites de collecte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Site d'approvisionnement connus ✓ Equipes de collecte constituée ✓ Sacs et bacs disponibles ✓ Matières végétales et animales disposées dans les contenants
			1.2. Instruire les équipes de collecte	
			1.3. S'approvisionner en bacs / sacs	
		1.4. Récolter et/ou ramasser la matière végétale ou animale		
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Site de collecte identifié ✓ Matière première minérale disponible en qualité et en quantité 	T2. Collecter la matière minérale	
			2.1. Identifier et répertorier les sites de collecte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Site d'approvisionnement connus ✓ Equipes de collecte constituée ✓ Sacs et bacs disponibles ✓ Matières végétales et animales disposées dans les contenants
			2.2. Instruire les équipes de collecte,	
			2.3. S'approvisionner en bacs / sacs	
		2.4. Collecter la matière minérale		
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement conforme du site de production 	T3. Préparer le site de production	
			3.1. Identifier le site de production,	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Site de production aménagé selon les prescriptions
3.2. Délimiter et aménager le site de production				
3.3. Nettoyer le site de production				

Objectif de comportement N°2 : Préparer de la matière première pour la production des bio fertilisants et bio pesticides

Comportement attendu	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de préparer la matière première pour la production des biofertilisants et biopesticides selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Travail : Equipe</p> <p>Lieu : Sites de production ; sites dégagés ; sites plats ou nivelés</p>	<p>✓ Matière première pour le traitement disponible</p>	T4. Prétraiter la matière première	
			4.1. Acheminer la matière première au site de production	<p>✓ Matière première disponible sur le site de production</p> <p>✓ Matière végétale débarrassée des déchets (verre, métaux, etc.)</p> <p>✓ Matière minérale triée (verre, métaux, etc.)</p>
			4.2. Séparer la matière végétale des déchets (verres, métaux etc.)	
	4.3. Séparer la matière animale des déchets			
	<p>Moyens : Fut ; pelle ; bâton ; brouette ; bâche ; machette ; charrette ; porte-tout ; puits ; broyeur, séchoir, tamis, bacs etc.</p>	<p>✓ Matière première pour la fabrication de biofertilisant disponible</p>	T5. Traiter la matière première	
			5.1. Découper la matière première (si solide)	<p>✓ Matière première disponible en petit morceau</p> <p>✓ Granulométrie de la poudre</p>
5.2. Broyer la matière première (si solide)				
5.3. Tamiser la matière broyée				

Objectif de comportement N°3 : Fabriquer des bio fertilisants

Comportement attendu	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de fabriquer des biofertilisants selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Travail : Individuel / équipe Lieu : Site de production ; en tas, aire libre, atelier, Moyens : Fut ; arrosoir ; pelle ; bâton ; pioche, brouette ; bâche ; forage ; puits ; motopompe ; séchoir, tamis, la balance, emballage, bacs etc.</p>	<p>✓ Matières mélangées dans les proportions requises</p>	T6. Effectuer les formulations	
			6.1. Peser les quantités à l'aide d'une balance	<p>✓ Masses de matières connues ✓ Matières mélangées dans l'ordre et les proportions requises</p>
			6.2. Assembler les composants	
			T7. Suivre et entretenir la production	
		<p>✓ Paramètres de qualités obtenus dans au fil du temps</p>	7.1. Homogénéiser le mélange	<p>✓ Mélange homogène ✓ Changement des paramètres (couleur, texture, odeur, etc.) palpables ✓ Taux d'humidité connu ✓ Température du mélange connue ✓ Paramètres de maturité observés</p>
			7.2. Contrôler l'évolution du mélange	
			7.3. Contrôler l'humidité	
			7.4. Contrôler la température	
			7.5. Contrôler la maturité (Couleur, odeur, texture)	

Objectif de comportement N°4 : Concevoir des biopesticides

Comportement attendu	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance		
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de concevoir des biopesticides selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Travail : Travail en groupe</p> <p>Lieu : Bibliothèque, Renseignements, Bureau</p> <p>Moyens : Documents, fiches techniques, outils de recherche en ligne</p>	<p>✓ Protocole conçu et disponible</p>	T9. Elaborer le protocole			
			9.1 Consulter la documentation nécessaire	<p>✓ Nature et qualité des données collectées pour la formulation</p> <p>✓ Qualité des Informations mentionnées dans le protocole</p> <p>✓ Protocole disponible</p>		
			9.2 Appliquer un protocole adapté			
				<p>✓ Matières premières choisies conformes</p>	T10. Choisir les matières premières	
					10.1. Fixer les critères de choix	<p>✓ Critères de choix connus</p> <p>✓ Matières premières connues</p> <p>✓ Matières premières choisies</p>
					10.2. Identifier les matières premières	
10.3. Opérer le choix des matières premières						

Objectif de comportement N°5 : S'approvisionner en matière première pour la production du biopesticide

Comportement attendu	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'Approvisionner en matière pour la production des biopesticides selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Travail : Travail en groupe</p> <p>Lieu : Sites ou champs, marchés, renseignements</p> <p>Moyens : Documents, fiches techniques, outils de de collecte.</p>	<p>✓ Etapes de d'approvisionnement définies et conçues</p>	T11. Collecter et/ou acheter de la matière première	
			12.1. Identifier et répertorier les sites de collecte	<p>✓ Nature et qualité de la matière première identifiée et répertoriée ;</p> <p>✓ Processus de la récolte et / ou d'achat disponible ;</p>
			12.2. Identifier et répertorier les fournisseurs	
			12.3. Récolter et/ou acheter la matière première	
		12.4. Acheminer la matière première au site de production		
		<p>✓ Matière première stockée et conservées</p>	T12. Conditionner la matière première	
12.1. Conserver la matière première dans les sacs	<p>✓ Espace de conservation et stockage choie ;</p> <p>✓ Etapes de conservation connue.</p>			
12.2. Stocker la matière première dans un espace idéal à sa conservation				

Objectif de comportement N°6 : Formuler des bio pesticides

Comportement attendu	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de formuler des bio-pesticides selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :	Travail : en groupe Lieu : lieu d'étalage, hangar, magasin, à l'abri de la lumière et de l'humidité, lieu de production Moyens : Fut ; arrosoir ; pelle ; brouette ; machette ; charrette ; porte-tout ; forage ; puits ; motopompe ; broyeur, séchoir, tamis, la balance, emballage, bacs, EPI, matériel roulant	✓ Matières premières disponibles conformes	T13. Préparer la matière première	
			13.1. Sélectionner et trier (si nécessaire) la matière première	✓ Matière première débarrassée des déchets ✓ Matière première protégée d'éventuelles contaminations
			13.2. Mettre en condition la matière première (si nécessaire)	
			T14. Préparer le matériel pour la formulation	
		✓ Matériel de formulations disponibles	14.1. Séparer la matière végétale / animale des déchets	✓ Matière première préparée disponible dans l'espace de formulation ✓ Equipements et matériels apprêtés ✓ Volumes et/ou masse de matière connus
			14.2. Préparer les équipements et les matériels	
			14.3. Mesurer les quantités	
		✓ Biopesticides formulés selon les besoins disponibles	T15. Formuler le bio pesticide	
			15.1. Mélanger les différents intrants suivants les quantités requises	✓ Mélange obtenu conforme ✓ Mélange déposé dans un espace conforme ✓ Produit obtenu conforme ✓ Produits stockés selon les prescriptions
			15.2. Laisser au repos (en fonction de la nature du produit)	
			15.3. Tamiser / filtrer le mélange obtenu	
		15.4. Stocker le produit (en fonction de sa nature)		

Objectif de comportement N°7: Conditionnement des produits (biofertilisants et biopesticides)

Comportement attendu	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance	
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de : conditionner les produits selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Travail : Individuel / équipe</p> <p>Lieu : Site de production ; endroit clos</p> <p>Moyens : Balances, emballages, matériels de mesures etc.</p>	<p>✓ Produit conditionné dans le respect des normes</p>	T16. Conditionner les produits		
			16.1. Calibrer/peser le produit		<p>✓ Taille (solide) ou viscosité (liquide) requise obtenue</p> <p>✓ Produit emballé selon prescription</p> <p>✓ Produit étiqueté</p>
			16.2. Emballer le produit		
			16.3. Etiqueter le produit		

Objectif de comportement N°8 : Commercialisation des produits (biofertilisants et biopesticides)

Comportement attendu	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de commercialiser les produits selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Travail : individuel et/ou en équipe / coopératives</p> <p>Lieu : Site de vente, marché</p> <p>Moyens : documents de gestion, téléphone, rencontres, produits, factures, bordereau de livraison</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informations sur la réglementation des fertilisant et pesticides disponibles 	<p>T17. Appliquer la réglementation en matière de fertilisants et pesticides</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réglementation en la matière appliquée
			17.1. Appliquer les lois sur les fertilisants et pesticides	
			17.2. Appliquer les actes règlementaires sur les fertilisants et pesticides	
			17.3. Respecter les normes sur les fertilisants et pesticides	
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informations sur les besoins des clients disponibles ✓ Liste des clients prospectés ✓ Les promesses d'achats enregistrés 	<p>T18. Prospector le marché</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informations sur la fluctuation des prix sur le marché collectées ✓ Habitudes de la clientèle connues ✓ Liste des potentiels marchés et clients établie.
			18.1 Rechercher les informations sur les prix	
			18.2 Identifier les clients et marchés potentiels	
			18.3 Dresser la liste des clients et marchés	
			18.4. Etablir un calendrier de vente	
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des produits et services / achalandage selon les principes et règles établis ✓ Accueil des clients selon les principes et règles établis <p>Tenue à jour des outils de suivi et des ventes</p>	<p>T19. Ecouler les produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accords de vente établis ✓ Contrats de vente signés ✓ Documents de vente établis ✓ Programme des livraison/vente établi
			19.1. Présenter les produits aux partenaires acheteurs	
			19.2. Négocier avec les acheteurs	
19.3. Conclure les contrats				
19.4. Etablir les documents de vente des produits				
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Calcul des ventes et des marges ✓ Calcul des écarts par rapport à la prévision 	<p>T20. Evaluer la vente</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Chiffre des ventes connu ✓ Écart des ventes et des prévisions établi ✓ Bilan des ventes établi 		
	20.1. Etablir les registres de livraisons			
	20.2. Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues			
	20.3. Apporter les corrections nécessaires			
			20.4. Encourager la productivité	

6.2 Compétences générales traduites en objectifs de comportement

Objectif de comportement N°9 : Appliquer les règles de gestion simplifiée

Élément de la compétence	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance		
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'entreprise ou de l'unité selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Travail : Individuel ou groupe ou assistance d'un expert</p> <p>Lieu : dans un bureau de l'unité</p> <p>Moyens : les informations sur le marché, les données de la comptabilité, des achats, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille ✓ Besoins de recrutement décrits ✓ Adéquation besoins de recrutement et recrutés ✓ Equipe de travail fonctionnel ✓ Objectifs de travail atteints 	T21. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité			
			21.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Principes et règles de gestion établis ✓ Procédure de recrutement défini ✓ Recrutements justifiés ✓ Programme de travail établi ✓ Rendement par poste défini ✓ Mesures d'encouragement prises ✓ Mesures de protection des lieux de travail et de la personne prises 		
			21.2 Recruter un personnel productif			
			21.3 Planifier, organiser le travail en équipe			
			21.4 Encourager la productivité			
				<ul style="list-style-type: none"> ✓ Principes et règles de stockage suivis ✓ Outils de gestion et de suivi des stocks à jours ✓ Principes et règles de l'inventaire suivis 	T22. Gérer les stocks	
					22.1. Mettre en place les outils de gestion des stocks	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Outils de gestion de stocks disponibles ✓ Stocks entreposés et rangés selon les prescriptions de l'entreprise ✓ Outils de gestion tenus à jour ✓ Etablissement périodique de l'état des stocks ✓ Vérification périodique de l'état des stocks ✓ Liste d'inventaire établi ✓ PV d'inventaire établi
					22.2. Entreposer / ranger les stocks	
					22.3. Renseigner les outils de gestion des stocks	
22.4. Inventorier les stocks						
22.5. Suivre les stocks						

		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des éléments de coûts ✓ Coûts unitaires calculés conforme ✓ Seuil de rentabilité calculé conforme ✓ Fixation des prix, conforme 	T23. Calculer les coûts		
			23.1 Calculer les coûts directs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coûts directs des produits et services calculés exacts 	
			23.2 Calculer les coûts indirects	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coûts indirects des produits et services calculés exacts ✓ Coûts de revient unitaires des produits et services calculés exacts ✓ Seuil de rentabilité calculé exact ✓ Prix de vente fixé, justifié ✓ Marges calculées et justifiées 	
			23.3 Calculer les coûts de revient unitaires de production		
			23.4 Calculer le seuil de rentabilité		
			23.5 Analyser les coûts		
			23.6 Fixer les prix		
			23.7. Renseigner la carte de performance		
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Outils de comptabilité tenus à jour ✓ Comptes d'exploitation périodiques établis et conformes ✓ Carte de performance tenue à jour 	T24. Faire une comptabilité simplifiée		
				24.1 Mettre en place des outils de gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Description du système de comptabilité mis en place ✓ Outils de gestion élaborés disponibles ✓ Enregistrements des opérations au comptant conforme dans les outils appropriés ✓ Enregistrements des opérations à crédit conforme dans les outils appropriés ✓ Compte d'Exploitation établi exact ✓ Carte de performance renseignée conforme ✓ Résultats des comptes justifiés
				24.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés	
				24.3 Elaborer un compte d'Exploitation	
				24.4 Analyser les comptes	
			24.5 Renseigner la carte de performance		

		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan des ventes établi et conforme ✓ Plan des coûts établi et conforme ✓ Plan de trésorerie établi et conforme 	T25. Elaborer les plans financiers	
			25.1. Établir le plan des ventes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan de vente établi conforme ✓ Plan des coûts établi conforme ✓ Plan de trésorerie établi conforme
			25.2. Établir le plan des coûts	
			25.3. Établir le Plan de trésorerie	

Objectif de comportement N°10: Appliquer les règles de gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Comportement attendu	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de gérer l'environnement et les ressources naturelles selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Travail : Individuel et en équipe</p> <p>Lieu : Champs, sites de productions</p> <p>Moyens : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, composter, brise-vent)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Actions d'aménagement et de protection de l'environnement visibles ✓ Amélioration du site d'exploitation palpable 	<p>T26. Appliquer les meilleures pratiques de protection l'environnement</p>	
			26.1. Reboiser les aires d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Actions de reboisement entreprises ✓ Pare-feu, brise vent, en place ✓ Espace aménagé et protégé ✓ Compostière/ fosses fumières en place ✓ Application des actions de restauration de la fertilité du sol.
			26.2. Lutter contre les feux de brousse dans les aires d'exploitation	
			26.3. Aménager et protéger les aires d'exploitation	
		26.4. Contrôler l'utilisation des produits chimiques		
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sol enrichi en matières organiques conforme 	<p>T27. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation</p>	
			27.1. Optimiser le potentiel de fixation de l'azote par les plantes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispositif intégré de gestion des résidus en place ✓ Exploitation conforme des déchets ✓ Ressource utilisées conforme ✓ Usages rationnel des appareils et combustibles
			27.2. Valoriser des déchets végétaux et animaux	
27.3. Utiliser rationnellement les éléments disponibles				
27.4. Réduire les actions de destruction de la couche d'ozone				

Objectif de comportement N°11 : Entreprenre dans la production et la commercialisation de biofertilisants – biopesticides

Élément de la compétence	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'entreprendre selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :	Travail : Individuel et/ou en équipe Lieu : dans un bureau de l'unité Moyens : les informations sur le marché, les données de la comptabilité, des achats, etc.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan d'affaires élaboré selon canevas 	T28. Elaborer son plan d'affaires	
			28.1 Choisir son idée d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Caractéristiques de l'idée d'entreprise justifiées ✓ Besoins d'informations connus ✓ Informations collectées disponibles ✓ Canevas de plan d'affaires renseigné conforme ✓ Informations collectées disponibles
			28.2. Collecter les informations	
			28.3. Analyser les informations	
			28.4. Monter le plan d'affaires	
			28.5. Soumettre la demande de financement	
		28.6. Défendre le projet		
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Liste des partenaires de financement identifiés et négociés ✓ Financement acquis pour la mise en œuvre du plan d'affaires 	T29. Rechercher le financement du plan d'affaires	
			29.1 Prospecter les sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sources de financement identifiées ✓ Conditions de financement par source, connues ✓ Résumé du plan d'affaires pour les négociations établi
			29.2 soumettre la demande de financement	
		29.3. Défendre le projet		
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan de mise en œuvre, disponible ✓ Bilan de mise en œuvre établi 	T30. Mettre en œuvre son plan d'affaires	
			30.1 Elaborer un plan de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan de mise en œuvre établi, conforme ✓ Capital initial requis calculé ✓ Etat des ressources humaines et matérielles pour le démarrage établi ✓ Programme de mise en œuvre des activités établi ✓ Bilan de mise en œuvre établi ✓ Visite effectuée
			30.2 Mobiliser le capital initial requis	
			30.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles	
			30.4 Mettre en œuvre les activités	
			30.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires	
		30.6. Visiter d'autres unités de production pour partager les expériences		

Objectif de comportement N°12 : Communiquer en milieu professionnel

Élément de la compétence	Conditions de réalisation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de communiquer en milieu professionnel selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Travail : Individuel ou en équipe</p> <p>Lieu : dans un bureau de l'unité, le laboratoire, atelier</p> <p>Moyens : les informations sur les affiches, les fiches techniques, les conventions, contrats, ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informations sur l'environnement du métier, recensées ✓ Identification et exploitation des opportunités de son environnement ✓ Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles 	<p>T31. Entretenir des relations avec les structures, les collaborateurs et les partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispositif ou modalités d'accueil des clients connues ✓ Informations, sur l'environnement du métier, connues ✓ Structures d'appui et conditions d'appui connues ✓ Besoins de formation connus ✓ Outils de communication utilisés ✓ PV et compte rendus de participation établis ✓ Expériences significatives recensées
			<p>31.1. Accueillir les visiteurs dans l'unité de production</p>	
			<p>31.2 Rechercher les informations et les appuis des personnes ressources et des institutions</p>	
			<p>31.3 Participer à des formations continues</p>	
			<p>30.4 Produire et diffuser des informations sur son unité de production</p>	
			<p>31.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes</p>	
<p>31.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences</p>				

6.3. Compétences traduites en objectifs de situation

Objectif de situation N° 1 : S'insérer dans la vie sociale

Intention poursuivie	Précision sur l'intention poursuivie	Plan de mise en situation	Conditions d'encadrement	Critères de participation
Acquérir la compétence pour S'insérer dans la vie sociale et professionnelle En tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions d'encadrement et les critères de participation indiqués dans les colonnes qui suivent :	Sous – module 1 : Législation du travail			
	Appliquer les Textes de référence liés à la législation de travail	- S'approprier des textes règlementaires en matière de législation du travail	- Assurer la disponibilité des textes sur la législation du travail	- Connaissance des Textes de référence liés à la législation de travail ; - Adoption un comportement et des méthodes de travail normées
	Appliquer la convention collective qui encadre le métier de producteur / productrice de semences de coton	- Identifier des conventions collectives	- S'assurer de la nature et des exigences du métier	- Application de la convention collective appliquée au métier de producteurs de biofertilisants-biopesticides
	Identifier les types de Contrat de travail	- Approprier du contrat de travail - Identifier de la typologie du contrat de travail	- Permettre aux apprenants d'avoir une grande maîtrise de la typologie du contrat de travail	- Connaissance des éléments d'identification d'un contrat de travail (prestation de travail ; rémunération et lien de subordination juridique)
	Appliquer le Code de travail	- Décrire le code de travail -S'approprier du code de travail		- Présentation du code de travail - Application du Code de travail
Sous – module 2 : Règles de vie sociale et professionnelle				

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une démarche de découverte de son environnement professionnelle. - Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles. - Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique. - Prendre une décision quant à son intégration professionnelle. - Mettre en œuvre sa décision. - Différencier le régime juridique des libertés et droits fondamentaux 	<p>Phase 1 : Préparation, information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer de ses droits en tant que citoyen. - S'informer sur les principales libertés et droits fondamentaux. - S'informer sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie. - S'informer sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux. - Comprendre la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale. - S'informer sur les moyens de développement et de mobilisation de ses ressources pour un bien-être physique et psychologique. - Comprendre les règles de vie communautaire (mariages, funérailles, naissances, baptêmes etc.). les problèmes de santé et d'environnement. - Comprendre la gestion rationnelle des ressources (eau, électricité, ressources financières...) - Comprendre la corrélation entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être. - Comprendre les stratégies de lutte contre la pauvreté. - S'informer sur les réalités du monde contemporain (actualités, films documentaires, archives, coupures de presse...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un climat favorable aux échanges et au respect mutuel - Maintenir une relation de confiance entre les apprenants, les formateurs et le personnel d'encadrement. - S'assurer de la supervision des apprenants par des personnes responsables au comportement exemplaire. - S'assurer des conditions favorables de mise en situation de la formation. - Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes. - Favoriser les échanges d'opinions entre les parents, le personnel d'encadrement, les apprenants et les autres acteurs de la société. - Favoriser le maintien de la dynamique du groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Est réceptif aux informations. - Observe attentivement le contexte d'application des règles de vie saine.
--	---	--	---	--

		<p>Phase 2 : Participation, réalisation ou mise en application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux échanges interpersonnels. - Pratiquer les règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement. - Mettre en corrélation la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être. - Réaliser un projet communautaire. - Pratiquer une gestion rationnelle des ressources communautaires. - Pratiquer la citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale. - Suivre l'actualité, participer aux débats sur l'évolution du monde contemporain. 		<ul style="list-style-type: none"> - Recueille des données pertinentes sur les sujets traités. - Connaît ses droits en tant que citoyen. - Remplit ses devoirs de citoyen (respect des règles de procédure, de pratiques de citoyen). - Se conforme aux règles de l'environnement social. - Participe aux échanges interpersonnels.
		<p>Phase 3 : auto- évaluation, synthèse ou intégration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures, de pratiques de vie saine et d'intégration sociale. - Participer à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...): <ul style="list-style-type: none"> - Discuter de ses observations et des problèmes survenus; - Évaluer son intérêt pour son intégration en milieu social. 		<ul style="list-style-type: none"> - Fait le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine. - Participe à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...): <ul style="list-style-type: none"> - Discute de ses observations et des problèmes survenus; - Évalue son intégration en milieu social.

Sous – module 3 : Genre sensible				
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les textes de référence applicables aux notions de genre - Distinguer les principales libertés et droits fondamentaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, de la femme et les règles principales du Droit international Humanitaire (DIH). - S'informer sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant. 		<ul style="list-style-type: none"> - Observe attentivement le contexte d'application des règles des questions de genre. -
		<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les principes de la démocratie, des droits de l'homme, de l'enfant, de la femme et du Droit international Humanitaire (DIH). 		<ul style="list-style-type: none"> - Connaît ses droits et devoirs en tant que citoyen

Objectif de situation N° 2 : Se situer au regard du métier et de la formation de producteur (trice) de biofertilisant-biopesticide

Intention poursuivie	Précisions	Plan de mise en situation	Conditions d'encadrement	Critères de participation
<p>Acquérir la compétence pour se situer au regard du métier et de la formation d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions d'encadrement et les critères de participation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître la réalité du métier. ▪ Comprendre le programme de formation. ▪ Confirmer son orientation professionnelle 	<p>Phase 1 Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production de semences d'arachide et des opportunités qu'elle offre : perspectives d'emploi, rémunération, ▪ S'informer sur l'organisation des entreprises et exploitation de production de semences : formes juridiques, secteurs d'activités, structures organisationnelles, organisation du travail, environnement de travail et outils utilisés, etc. ▪ S'informer sur la nature et les exigences du métier (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant de la filière arachide, d'examens de documentation, etc. ▪ S'informer sur la formation dans la production de semences d'arachide, référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études. 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier les échanges d'opinions entre les apprenants et favoriser l'expression de tous. - Motiver les apprenants à entreprendre les activités proposées - Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier et de la formation - Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle - Organiser des visites de sites de production de semences d'arachide - Assurer la disponibilité de la documentation 	<p>Recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter.</p> <p>Donner son opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.</p>

		<p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. ▪ Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. ▪ Faire part de ses réactions par rapport au métier et à la formation. ▪ Voir la possibilité de créer son entreprise après un certain nombre d'années d'exercice du métier. ▪ Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier et de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier et de la formation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des visites d'exploitation de production de semences d'arachide représentatives des principaux milieux de travail. ▪ Organiser des rencontres avec les producteurs expérimentés du métier 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter la perception du métier et le référentiel de formation - Présenter un bilan des préférences, des aptitudes et des connaissances du domaine.
		<p>Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire un bilan de ses préférences, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles. ▪ Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail. ▪ Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier. ▪ Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier et de la formation <ul style="list-style-type: none"> - Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer avec objectivité leur orientation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Justifier sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation.

VII. LA LISTE DES MODULES

COMPETENCES	MODULES
C1 : S’approvisionner en matière première pour la production du biofertilisant	Module 1 : Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant
	Sous-module 1.1 : Zones agroécologique Sous-module 1.2 : Pâturages et fermes Sous-module 1.3 : Marchés locaux Sous-module 1.4 : Typologie des emballages Sous-module 1.5 : Aménagement des sols
C2 : Préparer la matière première pour la production des biofertilisants	Module 2 : Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants
	Sous-module 2.1. Techniques de gestion et traitement des déchets ; Sous-module 2.2. Processus de préparation des matières pour la production des biofertilisants Sous-module 2.3. Techniques d’utilisation des équipements et des matériels de travail
C3 : Fabriquer les biofertilisants	Module 3 : Fabrication des biofertilisants
	Sous-module 3.1. Besoins en nutriment des végétaux Sous-module 3.2. Techniques de production des biofertilisants Sous-module 3.3. Typologie des emballages Sous-module 3.4. Techniques d’utilisation des équipements et matériels pour la production des biofertilisants
C4 : Concevoir les biopesticides	Module 4 : Conception des biopesticides
	Sous-module 4.1. Techniques de recherche documentaires Sous-module 4.2. Techniques d’enquête de terrain Sous-module 4.3. Notion de base en agriculture
C5 : S’approvisionner en matière première pour la production du biopesticide	Module 5 : Approvisionnement en matière première pour la production du biopesticide
	Sous-module 5.1 : Zones agroécologique Sous-module 5.2 : Typologie des emballages

C6 : Formuler les biopesticides	Module 6 : Formulation des biopesticides Sous-module 5.1. Usages des plantes ; Sous-module 5.2. Maladies des plantes ; Sous-module 5.3. Techniques de formulation des biopesticides ; Sous-module 5.4. Pesée et calcul des quantités de matières
C7 : Conditionner les produits (biofertilisants et biopesticides)	Module 7 : Conditionnement des produits (biofertilisants et biopesticides) Sous-module 6.1. Pesées et calculs des quantités de matières Sous-module 6.2. Typologie des emballages Sous-module 6.3. Etiquetage
C8 : Commercialiser les produits (biofertilisants et biopesticides)	Module 8 : Commercialisation des produits (biofertilisants et biopesticides) Sous-module 7.1. Règlementation en matière de fertilisant et pesticides Sous-module 7.2. Techniques de prospection ; Sous-module 7.3. Techniques de vente des produits ; Sous-module 7.4. Technique d'élaboration des documents de vente et de gestion des stocks ; Sous-module 7.5. Technique d'élaboration du bilan des ventes ; Sous-module 7.6. Technique d'organisation du contenu du plan marketing opérationnel.
C9 : Appliquer les règles de gestion simplifiée	Module 9 : Gestion simplifiée Sous-module 8.1. Organisation et structuration d'une TPE ; Sous-module 8.2. Techniques de gestion financières ; Sous-module 8.3. Principes et techniques de gestion de stock
C10 : Appliquer les règles de gestion de l'environnement et des ressources naturelles	Module 10 : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles Sous-module 9.1. Techniques de gestion de l'eau Sous-module 9.2. Techniques de gestion des bio fertilisants et biopesticides Sous-module 9.3. Techniques de restauration des terres Sous-module 9.4. Techniques de reboisement Sous-module 9.5. Techniques de lutte anti érosion Sous-module 9.6. Techniques de contrôle des feux de brousse Sous-module 9.7. Législation environnementale en relation avec l'utilisation de biofertilisants et biopesticides

<p>C11 : Entreprendre dans la production et la commercialisation de biofertilisants – bio pesticides</p>	<p>Module 11 : Entreprenariat</p> <p>Sous-module 10.1. Connaissance en entrepreneuriat (création d’entreprise, montage et gestion de projet, ...); Sous-module 10.2. Technique de segmentation de marché ; Sous-module 10.3. Technique d’organisation du contenu du plan financier ; Sous-module 10.4. Technique d’analyse des comptes ; Sous-module 10.5. Techniques de recherche de financement ; Sous-module 10.6. Techniques de négociation d’un projet ; Sous-module 10.7. Connaissance en démarrage d’un projet</p>
<p>C12 : Communiquer en milieu professionnel</p>	<p>Module 12 : Communication en milieu professionnel</p> <p>Sous-module 11.1. Méthode de prise de notes Sous-module 11.2. Règles de présentation d’une information Sous-module 11.3. Techniques de communication Sous-module 11.4. Formes de partenariat et d’échanges Sous-module 11.5. Structuration et fonctionnement des organisations de la profession Sous-module 11.6. L’environnement de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise au Cameroun Sous-module 11.7. Opportunités et structures d’appui et d’accompagnement des entreprises</p>
<p>C13 : S’insérer dans la vie sociale</p>	<p>Module 13 : Insertion dans la vie sociale et professionnelle</p> <p>Sous-module 12.1. Législation du travail Sous-module 12.2. Règles de vie sociale et professionnelle Sous module 12.3. : Genre sensible</p>
<p>C14 : Se situer au regard du métier et de la formation de producteur (trice) de biofertilisant-bio pesticide</p>	<p>Module 14 : Métier et de la formation de producteur (trice) de biofertilisant-bio pesticide</p>
<p>C15 : S’intégrer en milieu professionnel</p>	<p>Module 15 : Stage professionnel</p>

VIII. DESCRIPTION DES MODULES

Module n°1: Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant

Code du module : AMP01

Durée (Théorie et pratique) : 60 H

Objectif de comportement visé :
S'approvisionner en matière première pour la production du biofertilisant

Critères généraux

- Site de collecte identifié,
- Matière première végétale et animale disponible en qualité et en quantité,
- Site de collecte identifié,
- Matière première minérale disponible en qualité et en quantité,
- Aménagement conforme du site de production

Place dans le référentiel

- a) **Modules préalables : Se situer au regard du métier et communiquer en milieu professionnel**
- b) **Impact du module sur d'autres modules : Les connaissances sur les origines et la qualité des matières premières sont importantes pour la manipulation de ces derniers et donc la compréhension des autres modules.**
- c) **Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module constitue la base pour la réussite du processus conduisant à l'obtention d'un produit de qualités.**

Contenu essentiel

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T1. Collecter de la matière végétale et animale				
Identifier et répertorier les sites de collecte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zones agroécologiques ✓ Pâturage et fermes ✓ Typologie des emballages ✓ Marchés locaux 	6	15	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Types de cultures et de végétation par zone, ✓ Types d'élevage et espaces de pâturage par zone, ✓ Types d'emballages et leurs usages, ✓ Répertoires des marchés et produits vendus
Instruire les équipes de collecte.				
S'approvisionner en bacs / sacs				
Récolter et/ou ramasser la matière végétale ou animale				
T2. Collecter de la matière minérale				

2.1. Identifier et répertorier les sites de collecte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zones agroécologiques ✓ Pâturage et fermes ✓ Typologie des emballages ✓ Marchés locaux 	6	15	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Types de cultures et de végétation par zone, ✓ Types d'élevage et espaces de pâturage par zone, ✓ Types d'emballages et leurs usages, ✓ Répertoires des marchés et produits vendus
2.2. Instruire les équipes de collecte,				
2.3. S'approvisionner en bacs / sacs				
2.4. Collecter la matière minérale				
T3. Préparer le site de production				
3.1. Identifier le site de production,	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement des sols 	8	10	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Relief du terrain, ✓ Etapes, ressources et matériel à utiliser
3.2. Délimiter et aménager l'espace de production				
3.3. Nettoyer le site de production,				
Total		20	40	
		60		
<p>Démarche pédagogique : Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, travaux pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Type d'épreuve : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes 				

Module n° 2 : Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants

Code du module : PMP02

Durée : 60 H

Objectif de comportement visé : Préparer la matière première pour la production des biofertilisants

Critères généraux

- Matière première pour le traitement disponible,
- Matière première pour la fabrication de biofertilisant disponible

Place dans le référentiel

- Modules préalables : Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant**
- Impact du module sur d'autres modules : Ce module aidera à mieux comprendre les raisons de l'obtention d'un bon fertilisant biologique**
- Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module constitue une étape importante pour la réussite du processus conduisant à l'obtention d'un biofertilisant de qualités.**

Contenu essentiel

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T4. Prétraiter la matière première				
4.1. Acheminer la matière première au site de production	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de gestion et traitement des déchets ; ✓ Processus de préparation des matières pour la production des biofertilisants 	5	20	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Types de matières, ✓ Techniques de tries, ✓ Ressources et matériels à utiliser
4.2. Séparer la matière végétale des déchets (verres, métaux, etc.)				
4.3. Séparer la matière animale des déchets				
T5. Traiter la matière première				
5.1. Découper les matières premières (si solide)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques d'utilisation des équipements et des matériels de travail 	10	25	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ressources et matériels à utiliser,
5.2. Broyer la matière première (si solide)				
5.3. Tamiser la matière broyée				

Total	15	45	
	60		

Démarche pédagogique : Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, Travaux pratiques
 • **Type d'épreuve : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes.**

Module n° 3 : Fabrication des biofertilisants

Code du module : FBF03 **Durée : 60 H**

Objectif de comportement visé : Fabriquer des biofertilisants

Critères généraux

- Matières mélangées dans les proportions requises,
- Paramètres de qualités obtenus au fil du temps

Place dans le référentiel

a) **Modules préalables : Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant, préparation de la matière première pour la production des biofertilisants**

b) **Impact du module sur d'autres modules : Les connaissances sur les besoins nutritionnels des plantes et les techniques de production des biofertilisants permettent de comprendre le choix de la matière et son mode de préparation.**

c) **Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module constitue le baromètre de réussite dans la fabrication du biofertilisant.**

Contenu essentiel

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T6. Effectuer les formulations				
6.1. Peser les quantités à l'aide d'une balance	✓ Besoins en nutriment des végétaux	5	20	✓ Matières organiques et minérale nécessaires à la croissance des plantes
6.2. Assembler les composants				
T7. Suivre et entretenir la production				

7.1. Homogénéiser le mélange	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de production des biofertilisants ✓ Typologie des emballages 	10	25	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etapes, ressources et matériel à utiliser, ✓ Types d'emballages et leurs usages
7.2. Contrôler l'évolution du mélange				
7.3. Contrôler l'humidité				
7.4. Contrôler la température				
7.5. Contrôler la maturité (Couleur, odeur, texture)				
Total		15	45	
		60		

Démarche pédagogique : Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, travaux pratiques

- **Type d'épreuve : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes.**

Module n°4 : Conception des biopesticides

Code du module : CBP04 **Durée : 60 H**

Objectif de comportement visé : Concevoir des biopesticides

Critères généraux

- Protocole conçu et disponible,
- Matières premières choisies conformes,

Place dans le référentiel

- a) **Modules préalables : Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant, préparation de la matière première pour la production des biofertilisants, fabrication des biofertilisants.**
- b) **Impact du module sur d'autres modules : Ce module aidera à obtenir le maximum d'informations nécessaires pour la compréhension des autres modules**
- c) **Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module constitue la base pour l'accès aux informations et données existants pour la production des biofertilisants**

Contenu essentiel

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	

T9. Elaborer le protocole

9.1 Consulter la documentation nécessaire	✓ Techniques de recherche documentaires	25	10	✓ Organisation d'une bibliothèque, ✓ Utilisation des moteurs de recherche,
9.2 Appliquer un protocole adapté				
T10. Choisir les matières premières				
10.1. Fixer les critères de choix	✓ Techniques d'enquête de terrain, ✓ Notion de base sur chimie des ressources naturelles	15	10	✓ Etapes et outils d'enquêtes, ✓ Matières organiques et minérale nécessaires à la protection des plantes
10.2. Identifier les matières premières				
10.3. Opérer le choix des matières premières				
Total		40	20	
		60		
Démarche pédagogique : Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, travaux pratiques ▪ Type d'épreuve : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes				

Module n°5: Approvisionnement en matière première pour la production du biopesticide				
Code du module : APB05		Durée (Théorie et pratique) : 60 H		
Objectif de comportement visé : S'approvisionner en matière première pour la production du biopesticide		Critères généraux <ul style="list-style-type: none"> ▪ Site de récolte identifié, ▪ Matière première disponible en qualité et en quantité, ▪ Site de collecte identifié, ▪ Matière première minérale disponible en qualité et en quantité, ▪ Aménagement conforme du site de production 		
Place dans le référentiel				
<p>a) Modules préalables : Se situer au regard du métier et communiquer en milieu professionnel</p> <p>b) Impact du module sur d'autres modules : Les connaissances sur les origines et la qualité des matières premières sont importantes pour la manipulation de ces derniers et donc la compréhension des autres modules.</p> <p>c) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module constitue la base pour la réussite du processus conduisant à l'obtention d'un produit de qualités.</p>				
Contenu essentiel				
Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T11. Collecter et/ou acheter de la matière première				
11.1. Identifier et répertorier les sites de collecte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zones agroécologiques ✓ Typologie des emballages ✓ Marchés locaux 	11	22	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Types de cultures et de végétation par zone, ✓ Types d'emballages et leurs usages, ✓ Répertoires des marchés et produits vendus
11.2. Identifier et répertorier les fournisseurs				
11.3. Récolter et/ou acheter la matière première				
11.4. Acheminer la matière première au site de production				

T12. Conditionner la matière première				
12.1. Conserver la matière première dans des sacs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zones agroécologiques ✓ Typologie des emballages 	9	18	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Types d'emballages et leurs usages, ✓ Répertoires des espaces de stockage
12.2. Stocker la matière première dans un espace idéal à sa conservation				
Total		20	40	
		60		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarche pédagogique : Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, travaux pratiques ▪ Type d'épreuve : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes 				

Module n°6 : Formulation des biopesticides				
Code du module : FBP06		Durée : 60 H		
Objectif de comportement visé : Formuler des biopesticides		Critères généraux <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matières premières disponibles conformes, ▪ Matériel de formulations disponibles, ▪ Biopesticides formulés selon les besoins disponibles 		
Place dans le référentiel				
<p>a) Modules préalables : Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant, préparation de la matière première pour la production des biofertilisants, fabrication des biofertilisants, conception des biopesticides.</p> <p>d) Impact du module sur d'autres modules : Les techniques sur les usages et les maladies des plantes sont capitales pour la compréhension des critères de choix des plantes pour la production d'un bon biopesticides et sa commercialisation</p> <p>e) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module constitue la clé dans le processus de formulation d'un bon biopesticides et doit par conséquent être obligatoirement enseigné</p>				
Contenu essentiel				
Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	

T13. Préparer la matière première				
13.1. Sélectionner et trier (si nécessaire) la matière première	✓ Usages des plantes, matières minérales et microorganismes à effets pesticides	5	15	✓ Plantes, matières minérales et microorganismes à effets pesticides
13.2. Mettre en condition la matière première (si nécessaire)				
T14. Préparer le matériel pour la formulation				
14.1. Apprêter les matières premières	✓ Maladies des plantes	5	10	✓ Maladies des plantes, leurs origines et leurs traitements
14.2. Préparer les matériels				
14.3. Mesurer les quantités				
T15. Formuler le bio pesticide				
15.1. Mélanger les différents intrants suivants les quantités requises	✓ Techniques de formulation des biopesticides	5	20	✓ Etapes, ressources et matériels à utiliser, ✓ Types d'emballages et usages
15.2. Laisser au repos (en fonction de la nature du produit)				
15.3. Tamiser / filtrer le mélange obtenu				
15.4. Stocker le produit (en fonction de sa nature)				
Total		15	45	
		60		
<ul style="list-style-type: none"> • Démarche pédagogique : Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, Travaux pratiques • Type d'épreuve : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes 				

Module n° 7 : Conditionnement des produits (biofertilisants et biopesticides)

Code du module : CPB07

Durée : 45 H

Objectif de comportement visé :
Conditionner les produits

Critères généraux

- Produit conditionné dans le respect des normes

Place dans le référentiel

- a) Modules préalables : Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant, préparation de la matière première pour la production des biofertilisants, fabrication des biofertilisants, conception des biopesticides, fabrication du biopesticides.
- b) Impact du module sur d'autres modules : Les connaissances sur les techniques de conditionnement orientent dans le choix de la matière première et du produit à fabriquer et aider à mieux assimiler les différentes étapes de la production
- c) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Le conditionnement des produits constitue une étape déterminante dans la production. On se saurait former une personne à la production dans lui apprendre comment emballer et étiqueter son produit.

Contenu essentiel

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T 16. Conditionner le produit final				
16.1. Calibrer/peser le produit	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de conditionnement des produits ✓ Normes sur les emballages et l'étiquetage 	15	30	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formes des produits phytosanitaires, ✓ Etapes, ressources et matériels à utiliser, ✓ Types d'emballages et usages, ✓ Normes sur l'étiquetage
16.2. Emballer le produit				
16.3. Etiqueter le produit				

Démarche pédagogique : Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, Travaux pratiques

- Type d'épreuve : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes

Module N° 8 : Commercialisation des produits (biofertilisants et biopesticides)

Code du module : COM 08	Durée : 60 heures
Objectif de comportement visé : Commercialiser les produits	Critères généraux <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marchés du produit connus, Calendrier de ventes établi, ▪ Produits écoulés, ▪ Bilan de ventes connues

Place dans le référentiel

- a) **Modules préalables : Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant, préparation de la matière première pour la production des biofertilisants, fabrication des biofertilisants, conception des biopesticides, fabrication des biopesticides, conditionnement des produits**
- b) **Impact du module sur d'autres modules : Ce module impose l'assimilation des autres modules car, ceux-ci sont capitaux dans la promotion du produit lors de la vente**
- c) **Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Produire sans vendre est une action qui ne permet au professionnel d'avoir une certaine autonomie. Il est donc importance d'introduire le module sur la commercialisation dans ce référentiel**

Contenus essentiels

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T17. Appliquer la réglementation en matière de fertilisants et pesticides	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lois sur les fertilisants et les pesticides ✓ Décrets et arrêtés sur les fertilisants et les pesticides ✓ Normes sur les fertilisants et les pesticides ✓ Procédures d'homologation et de certification des fertilisants et les pesticides 	6	4	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lois camerounaises ✓ Décrets et arrêtés les plus récents ✓ Normes applicables au Cameroun ✓ Procédures camerounaises
17.1. Appliquer les lois sur les fertilisants et pesticides				
17.2. Appliquer les actes règlementaires sur les fertilisants et pesticides				
17.3. Respecter les normes sur les fertilisants et pesticides				
17.4. Appliquer les procédures homologation et de certification des fertilisants et pesticides				
T18. Prospector le marché				

18.1 Rechercher les informations sur les prix	✓ Technique de réalisation d'une étude de marché	4	6	✓ Différentes étapes d'une étude de marché
18.2 Identifier les clients et marchés potentiels				
18.3 Dresser la liste des clients et marchés				
18.4. Etablir un calendrier de vente				
18.5. Conclure le contrat				
T19. Commercialiser les produits (biofertilisant – biopesticide)	✓ Attitude face au client ; ✓ Réseau de distribution ; ✓ Techniques de vente ; ✓ Qualités de vendeur.	8	12	✓ Description des 7 P du marketing ; ✓ Compétences clés d'un bon vendeur ; ✓ Méthodes d'écoulement des produits.
19.1 Présenter les produits aux partenaires acheteurs				
19.2 Négocier avec les acheteurs				
19.3 Conclure des contrats				
19.4 Etablir les documents de vente				
19.5. Livrer les produits aux clients	✓ Calcul des ventes et des marges ✓ Calcul des écarts par rapport à la prévision	8	12	✓ Définition du bilan de vente ; ✓ Éléments d'un bilan de vente
T20. Evaluer la vente				
20.1 Etablir le bilan de ventes réalisées en lien avec les prévisions				
20.2 Sécuriser ses avoirs				
20.3. Apporter les corrections nécessaires				
20.4. Encourager la productivité	26	34	60	
Total				

DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuel et travaux pratiques d'application par groupe
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes

Module N° 9 : Gestion simplifiée

Code du module : GSB 09

Durée : 60 H

Objectif de comportement visé :
Appliquer les techniques de gestion simplifiée

Critères généraux

- Adopter de meilleurs comportements dans la gestion des activités de l'entreprise et la famille
- Satisfaire ses clients à travers les produits, les prix, les modalités d'accès aux produits, les informations incitant à l'achat
- Appliquer des principes et règles de gestion efficace de gestion des stocks
- Calculer ses coûts et coûts de revient
- Tenir une comptabilité à jour, établir et analyser ses comptes
- Etablir ses plans prévisionnels des ventes, des coûts et de la trésorerie

Place dans le référentiel

- a) **Modules préalables : N'importe quels modules**
- a) **Impact du module sur d'autres modules : Permet de capitaliser les informations sur les activités de l'entreprise et de servir d'appui et d'éclairage des autres modules notamment techniques**
- b) **Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Permet à l'apprenant de prendre toutes les mesures en termes de procédures de gestion, d'outils de gestion, de projection, d'analyse des données et de prise de décisions**

Contenu essentiel

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T21. Gérer l'entreprise, la famille et la productivité				
21.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	✓ Organisation et fonctionnement d'une TPE	03	05	✓ Les procédures de gestion : correspondances, achats, comptabilité, recrutements employés, règlement intérieur ✓ Définitions, raisons d'être dans les affaires, meilleurs comportements entrepreneuriaux ✓ Comment séparer l'entreprise de la famille (étude de cas) ✓ Comment encourager la productivité ✓ Comment prévenir ou gérer les conflits
21.2 Recruter un personnel productif	✓ Gestion de l'influence de la famille dans les affaires			
21.3 Planifier, organiser le travail en équipe	✓ Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité			
21.4 Encourager la productivité				

T22. Gérer les stocks				
22.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Principes et règles de la gestion de stocks ✓ La tenue des outils de gestion des stocks ✓ Démarche de l'inventaire des stocks 	04	10	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la gestion des stocks ✓ Principes et règles de la gestion de stocks ✓ Tenue des fiches de stocks ou cahier de stock ✓ Fiche d'inventaire ✓ Comment faire un inventaire
22.2 Entreposer / ranger les stocks				
22.3 Renseigner les outils de gestion des stocks				
22.4 Inventorier les stocks				
22.5 Suivre les stocks				
T23. Calculer les coûts				
23.1 Calculer les coûts directs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Différents coûts ✓ Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente 	04	10	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance du calcul des coûts ✓ Différents coûts d'une entreprise ✓ Calcul des coûts directs d'un produit ✓ Calcul des coûts indirects d'un produit ✓ Calcul du coût de revient d'un produit ✓ Calcul du seuil de rentabilité ✓ Fixation d'un prix
23.2 Calculer les coûts indirects				
23.3 Calculer les coûts unitaires de production				
23.4 Calculer le seuil de rentabilité				
23.5 Analyser les coûts				
23.6 Fixer les prix				
23.7. Renseigner la carte de performance				
T24. Faire la comptabilité simplifiée				

24.1 Installer le système de comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la comptabilité ✓ Système simplifié de comptabilité ✓ Enregistrement des opérations au comptant ✓ Enregistrement des opérations à crédit ✓ Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse ✓ Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes 	5	10	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la comptabilité ✓ Système simplifié de comptabilité ✓ Les étapes de l'enregistrement des Opérations au comptant ✓ Les étapes de l'enregistrement des opérations à crédit ✓ L'enregistrement des opérations dans le journal ✓ Tenue d'un compte client ✓ Etablissement du compte d'Exploitation ✓ Examen des comptes ✓ Contenus d'une carte de performance ✓ Exploitation d'une carte de performance
24.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils				
24.3 Etablir le compte d'exploitation				
24.4 Analyser les comptes				
T25. Elaborer les plans financiers				
25.1 Établir le plan des ventes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie 	04	10	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la planification financière ✓ Comment planifier les ventes, les coûts et la trésorerie
25.2 Établir le plan des coûts				
25.3 Établir le Plan de trésorerie				
Total		20	40	
		60		
<p>Démarche pédagogique : animation des cours en utilisant les techniques d'animation suivantes : exposé, questions-réponses, exercices, études de cas,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Type d'épreuve : sur les connaissances et la pratique 				

Module n° 10 : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Code du module : GER10

Durée : 60 H

Objectif de comportement visé : Appliquer les règles de gestion de l'environnement et les ressources naturelles

Critères généraux : Actions d'aménagement et de protection de l'environnement visibles, amélioration du site d'exploitation palpable.

Place dans le référentiel

b) **Modules préalables : N'importe quels modules**

a) **Impact du module sur d'autres modules : La gestion de l'environnement aidera à comprendre l'importance des ressources et maîtriser au mieux les usages des plantes dans la production des biofertilisants-bio pesticides.**

b) **Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Afin de pérenniser les ressources et garantir la continuité de la production, le producteur de biofertilisants-biopesticides a besoin plus que quiconque qu'on lui enseigne les notions de base de gestion environnementale**

Contenu essentiel

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T26. Appliquer les meilleures pratiques de protection l'environnement				
26.1. Reboiser les aires d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de gestion de l'eau, ✓ Techniques de gestion des fertilisants et pesticides, ✓ Techniques de restauration des terres, ✓ Techniques de reboisement 	10	15	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reliefs et végétations ✓ Bonnes pratiques d'utilisation des espaces pour les activités ✓ Lutte contre les feux de brousse ✓ Lutte contre la divagation des animaux ✓ Lutte antiérosive ✓ Respect des bonnes pratiques de production et conservation de la biodiversité ✓ Loi sur l'environnement au Cameroun ✓ Risques liés à la dégradation de l'environnement
26.2. Lutter contre les feux de brousse dans les aires d'exploitation				
26.3. Aménager et protéger les aires d'exploitation				
26.4. Contrôler l'utilisation des produits chimiques				
26.5. Réaliser des actions de restauration de la fertilité du sol				

T27. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation				
27.1. Optimiser le potentiel de fixation de l'azote par les plantes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de lutte anti érosion, ✓ Techniques de contrôle des feux de brousse ✓ Législation environnementale en relation avec l'utilisation de biofertilisants et biopesticides 	15	20	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notion de base en écologie Interaction des différents êtres vivants ✓ Types de matières organiques ✓ Critères de réussite d'un compostage ✓ Techniques de mise en place des aménagements favorables à la fertilisation organique des sols
27.2. Valoriser des déchets végétaux et animaux				
27.3. Utiliser rationnellement les éléments disponibles				
27.4. Réduire les actions de destruction de la couche d'ozone				
Total		25	35	
		60		
<p>Démarche pédagogique : Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, travaux pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Type d'épreuve : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes 				

Module n° 11 : Entreprenariat				
Code du module : EPB11		Durée : 45 H		
Objectif de comportement visé : Appliquer les règles de l'entreprenariat		Critères généraux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'affaires élaboré ▪ Financement acquis pour la mise en œuvre du plan d'affaires ▪ Plan de mise en œuvre, disponible ▪ Bilan de mise en œuvre disponible 		
Place dans le référentiel				
c) Modules préalables : N'importe quels modules a) Impact du module sur d'autres modules : Entreprenariat permettra de visualiser de manière globale, d'assimiler et d'appliquer de manière pratique toutes compétences acquises lors de la formation du producteur de biofertilisants-bio pesticides b) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Le producteur de producteur de biofertilisants-bio pesticides ne saurait se limiter à une petite échelle. Pour accroître sa production et garantir son autonomie financière, il se doit de créer une entreprise. Ce qui nécessite que ce dernier puisse avoir des notions de bases en entreprenariat				
Contenu essentiel				
Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T28. Elaborer son plan d'affaires				

28.1. Choisir son idée d'affaires				
28.2. Collecter les informations				
28.3. Analyser les informations				
28.4. Monter le plan d'affaires				
28.5. Soumettre la demande de financement				
28.6. Défendre le projet	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entrepreneuriat, esprit d'entreprise, compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché, ✓ Segmentation de marché ✓ Contenu d'un plan d'affaires ✓ Organisation administrative et fonctionnelle ✓ Contenu du plan marketing opérationnel ✓ Contenu du plan financier ✓ Analyse des comptes 	05	10	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition de l'Entrepreneuriat ✓ Caractéristiques d'un bon entrepreneur ✓ Sources d'idée d'entreprise ✓ Définition de l'esprit d'entreprise ✓ Compétences entrepreneuriales ✓ Caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise ✓ Etude de marché. ✓ Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing stratégique ✓ Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing opérationnel (description des stratégies des 7 P) ✓ Choix : forme juridique, assurance, organisation et fonctionnement ✓ Besoins de financement ✓ Plan de financement ✓ Capital initial requis ✓ Contenu d'un plan financier simplifié ✓ Quelques indicateurs pertinents d'analyse ✓ Activités de démarrage d'un projet d'entreprise ✓ Renseigner le canevas du plan d'affaires
T29. Rechercher un financement				

29.1. Identifier les sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Opportunités de financement existantes ✓ Techniques de recherche de financement ✓ Techniques de négociation d'un projet ✓ Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun 	05	10	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Description des opportunités et conditions de financement ✓ Résumé du projet à négocier ✓ Méthodes de négociation ✓ Formalités de création d'une entreprise au Cameroun
29.2. Soumettre une demande de financement				
29.3. Défendre le projet				
T30. Mettre en œuvre son plan d'affaires				
30.1. Elaborer un plan de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun 	05	10	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contenu d'un plan de mise en œuvre ✓ Exécution du plan de mise en œuvre : réalisation des infrastructures, installation des équipements, recrutement et formation du personnel etc. ✓ Contenu d'un bilan de mise en œuvre
30.2. Mobiliser le capital initial requis				
30.3. Mobiliser les ressources humaines et matérielles				
30.4. Mettre en œuvre les activités				
30.5. Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires				
Total		15	30	
		45		
<p>Démarche pédagogique : Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, travaux pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Type d'épreuve : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes 				

Module N° 12 : Communication en milieu professionnel

Code du module : CMP 12

Durée : 45 H

Objectif de comportement visé :
Interagir avec les acteurs de son environnement professionnel

Critères généraux :

- Informations sur le métier et son environnement
- Développer des aptitudes d'écoute de synthèse, de communication et de négociation
- Informations sur les acteurs de la filière
- Information sur les opportunités de la filière

Place dans le référentiel

d) **Modules préalables : N'importe quels modules**

e) **Impact du module sur d'autres modules : Concrétise une application du métier à travers un projet d'entreprise**

f) **Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module prépare l'apprenant à mieux communiquer avec son environnement professionnel. Le/la producteur (trice) de biofertilisants- bio pesticides aura à communiquer pour s'approvisionner en intrants, écouler ses produits et négocier la vente de ses semences.**

Contenu essentiel

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	

T31. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires

31.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation				
31.2 Rechercher les informations et les appuis des personnes ressources et des institutions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Méthode de prise de notes ✓ Règles de présentation d'une information 			
31.3 Participer à des formations continues	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de communication ✓ Formes de partenariat et d'échanges ✓ Structuration et fonctionnement des organisations de la profession 		30	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de rédaction d'une lettre, d'un rapport, d'un compte rendu ✓ Les outils de communication ✓ Recherche sur Internet ✓ Le partenariat et ses principes ✓ Les principales organisations professionnelles de la filière et les services et appui qu'elles offrent
31.4 Produire et diffuser des informations sur son unité de production	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'environnement de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise au Cameroun ✓ Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises 	15		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Description de l'environnement de la MPME du Cameroun ✓ Les besoins d'appui et de financement de la MPME
31.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notion de formation professionnelle et d'apprentissage 			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises
31.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaborer un rapport 			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de négociation ✓ Techniques de recherche d'emploi
TOTAL		45		
Démarche pédagogique : Exposé, discussion • Type d'épreuve : connaissances				

Module N° 13 : Insertion dans la vie sociale

Code du module : IVSP13

Durée : 15 (T = 10 et P = 5) Heures

Objectif de comportement visé : Appliquer les pratiques d'insertion à la vie sociale et professionnelle

Critères généraux :

- Adoption d'un comportement et des méthodes de travail normées
- Connaissance des Textes de référence liés à la législation de travail, aux règles de la vie et genre
- Application de la convention collective appliquée au producteur/productrice de de coton
- Connaissance des droits et obligations du producteur/productrice de semences de coton
- Connaissance des types Contrat de travail (exécution et suspension de contrat)
- Connaissance des éléments d'identification d'un contrat de travail : prestation
- Utilisation judicieuse des notions de genre

PLACE DANS LE REFERENTIEL

- a) **Modules préalables : Cette compétence générale peut s'acquérir à n'importe quel moment de la formation. Elle permet à l'apprenant de se familiariser avec les notions de droits de l'Homme en vue d'une adaptation plus aisée dans n'importe quel contexte professionnelle, toutes considérations ethniques, tribales ou environnementales prises en compte. Elle lui permet par ailleurs de comprendre l'environnement sociologique du pays au travers des institutions dont le fonctionnement lui sera présenté**
- b) **Impact du module sur d'autres modules : il n'a aucune influence sur d'autres modules**
- c) **Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Permet à l'apprenant de s'intégrer en milieu social.**

Contenu essentiel

Objet de formation	Connaissances	DUREE		Limite des connaissances
		TT	PP	
Sous – module 1 : Législation du travail				
<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier des textes réglementaires en matière de législation du travail - S'approprier notions de convention collective - Identifier les conventions collectives - Approprier du contrat de travail - Identifier de la typologie du contrat de travail - Décrire le code de travail - S'approprier du code de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Legislation du travail - Convention collective - Contrat de travail et ses typologies - Code de travail - 	2	1	<ul style="list-style-type: none"> - Notion sur la législation du travail - Natures et exigences de la convention collective - Notion de contrat de travail - Notion de code de travail
Sous – module 2 : Règles de vie sociale et professionnelle				

<p>Phase 1 : Préparation, information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S’informer de ses droits en tant que citoyen. - S’informer sur les principales libertés et droits fondamentaux. - S’informer sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie. - S’informer sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux. - Comprendre la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale. - S’informer sur les moyens de développement et de mobilisation de ses ressources pour un bien-être physique et psychologique. - Comprendre les règles de vie communautaire (mariages, funérailles, naissances, baptêmes etc.). les problèmes de santé et d’environnement. - Comprendre la gestion rationnelle des ressources (eau, électricité, ressources financières...) - Comprendre la corrélation entre la santé de l’individu, la protection de l’environnement, et le bien-être. - Comprendre les stratégies de lutte contre la pauvreté. - S’informer sur les réalités du monde contemporain (actualités, films documentaires, archives, coupures de presse...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Droits et devoirs du citoyen - Constitution ; - Collectivités Territoriales décentralisées - Pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire - Emblèmes nationaux 	2	1	<ul style="list-style-type: none"> - Notions de droits et devoirs - Lois et constitution - Typologie des pouvoirs
---	---	----------	----------	--

<p>Phase 2 : Participation, réalisation ou mise en application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux échanges interpersonnels. - Pratiquer les règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement. - Mettre en corrélation la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être. - Réaliser un projet communautaire. - Pratiquer une gestion rationnelle des ressources communautaires. - Pratiquer la citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale. - Suivre l'actualité, participer aux débats sur l'évolution du monde contemporain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs d'intégration nationale - Pratiques culturelles des différentes aires géographiques - Promotion du bilinguisme - Promotion du vivre ensemble - 	2	1	<ul style="list-style-type: none"> - Notion du bilinguisme - Notion du vivre ensemble - Informations et notion de l'intégration nationale
<p>Phase 3 : auto- évaluation, synthèse ou intégration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures, de pratiques de vie saine et d'intégration sociale. - Participer à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...) : <ul style="list-style-type: none"> - Discuter de ses observations et des problèmes survenus ; - Évaluer son intérêt pour son intégration en milieu social. 	<ul style="list-style-type: none"> - Droits et devoirs - Intégration nationale - Règles de vie 	2	1	<ul style="list-style-type: none"> - Notion de personne ressource - Notion de règles de vie
<p>Sous – module 3 : Genre sensible</p>				

<p>S’informer sur les Droits de l’Homme, les droits de l’enfant, de la femme et les règles principales du Droit International Humanitaire (DIH).</p> <ul style="list-style-type: none"> - S’informer sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l’Homme et des droits de l’enfant. - Appliquer les principes de la démocratie, des droits de l’homme, de l’enfant, de la femme et du Droit International Humanitaire (DIH). 	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration Internationale des Droits de l’Homme ; - Droits de l’homme, de l’enfant et de la femme ; - Institutions de défense des droits de l’homme ; - Instruments juridiques de protection/ défense des droits de l’homme 	2	1	<ul style="list-style-type: none"> - Notion sur les droits de l’homme et de l’enfant - Informations sur les textes sur les droits de l’homme et des enfants - Notions sur les textes juridiques sur la protection des droits de l’homme
		10	5	
TOTAL		15		

Module N° 14: Métier et formation				
Code du module : MEF 14		DUREE : 15 (T = 9 et P = 6) heures		
Objectif de situation visé : Se situer au regard du métier de Fabricant de compost		Critères généraux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier ▪ Climat favorable à l'apprentissage ▪ Bien-être physique et psychologique 		
Place dans le référentiel				
<p>a) Modules préalables : Aucun</p> <p>b) Impact du module sur d'autres modules : Ce module permet en priorité de suivre tous les autres modules</p> <p>c) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Le module est assuré en début de formation. Il permet à l'apprenant, futur opérateur de traite du lait d'acquérir une vision globale de l'exercice du métier et du programme de formation auquel il s'est inscrit. Il confirmera aussi les choix optés par l'apprenant pour se former dans ce métier.</p>				
Contenus essentiels				
Objet de formation	Connaissances	Durée		Limites de connaissance
		T	P	

<p>Phase 1 Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S’informer sur le marché du travail correspondant au domaine l’artisanat textile (tissage et teinture) et des opportunités qu’elle offre ▪ S’informer sur l’organisation des artisans et des groupements d’artisans du textile ▪ S’informer sur la nature et les exigences du métier de tisserand - teinturier (s’informer sur la formation, référentiel de formation, démarche de formation, modes d’évaluation et sanction des études.) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recherche des informations sur le métier ✓ Perspectives d’emploi ✓ Conditions de travail organisation du travail, environnement de travail ✓ Perception du métier ✓ Référentiel de métier-compétences : tâches, conditions de travail, indicateurs de performance. 	05	02	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Données sur le métier ✓ Informations sur le marché de l’emploi à ce métier ✓ Informations sur les contraintes et opportunités du métier ✓ Organisation des acteurs de la filière et du métier ✓ Nature et exigences du métier et la formation
<p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. ▪ Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. ▪ Faire part de ses réactions (apprenant) par rapport au métier et à la formation. ▪ Faire part des informations recueillies ainsi que sa perception (apprenant) du métier et de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Information orale par les professionnels. ✓ Pratique du métier ✓ Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier 	02	02	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier ✓ Echanges par rapport au métier et à la formation

Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire un bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles. ▪ Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier ▪ Reconnaître ses forces ainsi que les faiblesses à corriger <ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner les raisons qui motivent son choix 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notions de bilan, aptitudes et connaissances ✓ Présentation d'un bilan de ses aptitudes et connaissances 	02	02	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aptitudes et connaissances ✓ Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier ✓ Les motivations
TOTAL		09	06	
		15		

DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé oral, Conférence (invité)

TYPE D'EPREUVE : Ce module n'est pas évalué. Il est déroulé pour susciter les motivations de l'apprenant à la formation à ce métier.

Module n° 15 : Stage professionnel

Code du module : STP15

Durée : 300 heures

Objectif de comportement visé : Communiquer en milieu professionnel

Critères généraux : Respect du programme de stage, respect des règles de sante et de sécurité au travail, travail méthodique, propre et soigné, respect des consignes de l'entreprise et de l'établissement, communication harmonieuse avec ses supérieurs et ses collègues

Place dans le référentiel

- a) **Modules préalables :** Les treize autres modules
- b) **Impact du module sur d'autres modules :** Le stage pratique permet de savoir si les autres modules ont été bien assimilés.
- c) **Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier :** S'intégrer en milieu de travail

Contenu essentiel

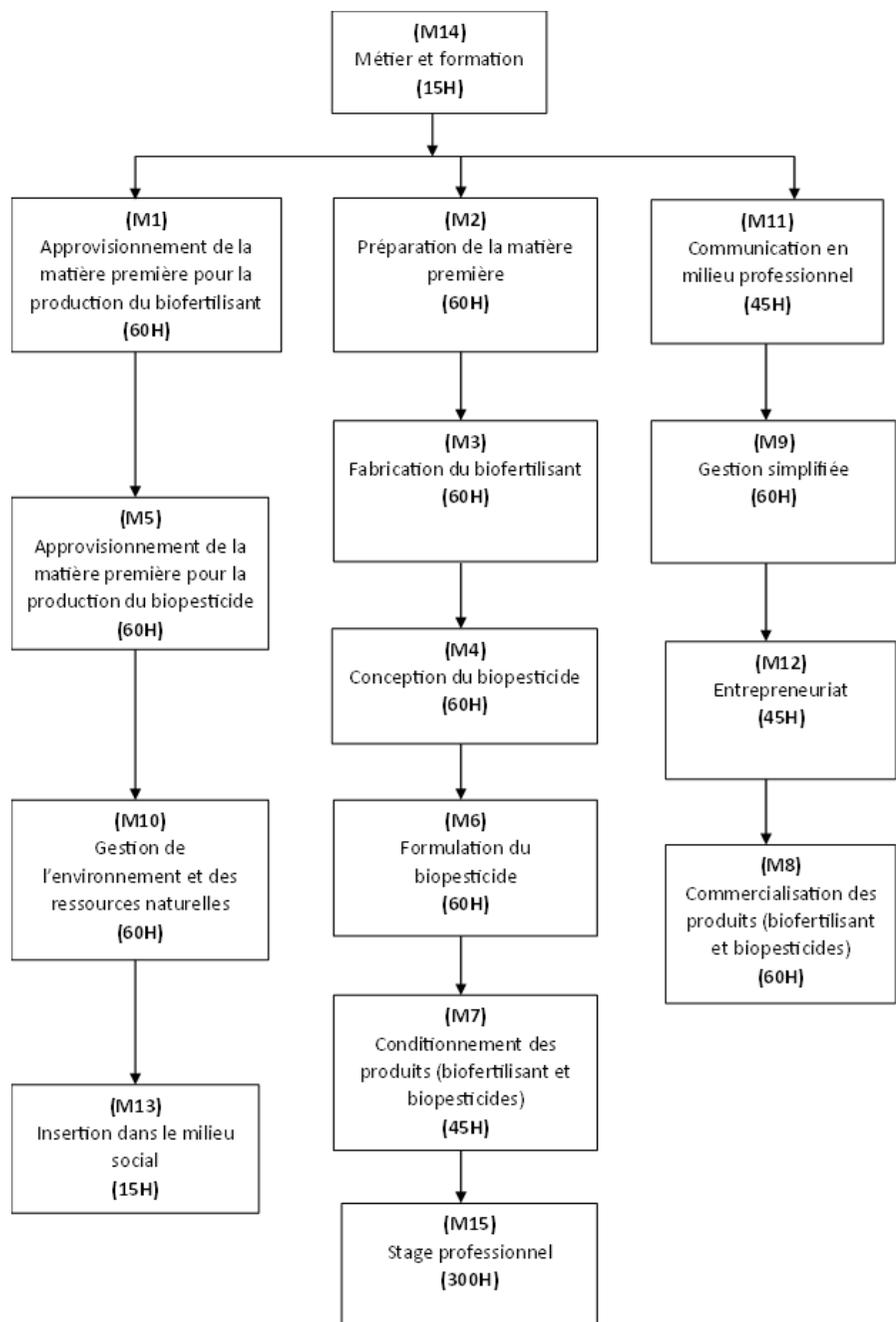
Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	

T32. Se préparer au stage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répertoires des niches d'emploi en liens avec la formation ✓ Rédaction demande 	30	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Structures potentielles d'emplois ✓ Modelés des demandes
T33. S'adapter à l'environnement de travail dans une entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Loi de travail ✓ Normes et procédures de l'entreprise, 	40	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notions de base sur la loi du travail au Cameroun ✓ Relevé précis des consignes de déroulement du stage
T34. Exécuter les activités en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Métier de producteurs de biofertilisants-bio pesticides ✓ Technologie des équipements 	200	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prise de contact positive avec le lieu de stage ✓ Respect des consignes et des règlements de l'entreprise
T35. Présenter un bilan de son expérience de stage en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rédaction administrative ✓ Communication sur les activités 	30	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rédaction des rapports et des correspondances ✓ Présentation du rapport de stage (expériences, les difficultés et les réussites)
Total		300	

Démarche pédagogique : Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, Travaux pratiques

▪ **Type d'épreuve : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes**

IX. LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION



CHRONOGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION

		Compétences particulières							Compétences générales						Stage	Total	
Numéro du module		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	14	
Durée H		60	60	60	60	60	60	45	60	60	60	45	45	15	15	300	1005
Mois	Semaines																
1	1	10										15			15		40
	2	15	15									10					40
	3	15	15									10					40
	4	10	10							5	5	10					40
2	1	10	10							10	10						40
	2		10	15						15	10						40
	3			15						10	15						40
	4			10						10	10						40
3	1			10						10	10			10			40
	2			10	10								15	5			40
	3				150	15							10				40
	4				15	15							10				40
4	1				10	5	5						10				40
	2				10	5	5	10	10								40
	3					5	10	15	10								40
	4					5	10	5	20								40
5	1					5	20	10	10								40
	2					5	10	5	10								40
	3															40	40
	4															40	40
6	1															40	40
	2															40	40
	3															40	40
	4															40	40
7	1															40	40
	2															40	40
Total	26	60	60	60	60	60	60	45	60	60	60	45	45	15	15	300	1005

CONCLUSION

Le référentiel de formation modulaire qualifiante du métier **de producteur (trice) de bio fertilisants – biopesticides**, est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle en Agriculture. Le référentiel est défini par compétence dont l'acquisition est liée à la maîtrise des tâches du métier. Des objectifs sont formulés pour chaque compétence et des modules de formation sont proposés pour les acquérir. Le programme proposé comprend **1005 heures** de formation dont **240 heures** pour les compétences générales, **465 heures** pour les compétences particulières et **300 heures** de stage.

Référentiel d'évaluation

Référentiel pour le métier
PRODUCTEUR (TRICE)
DE BIOFERTILISANTS - BIOPESTICIDES

Niveau: ouvrier qualifié



INTRODUCTION

Le présent document du référentiel d'évaluation de la formation au **métier de producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides** est le cadre de référence à partir duquel, l'évaluation des apprentissages est organisée et mise en œuvre. L'évaluation de la formation est intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences et constitue un élément clé de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. Nous l'avons adapté à un contexte de formation spécialisée en lui conférant sa dimension formative mais aussi en prenant en compte la dimension évaluation sommative de chaque compétence en vue de la reconnaissance de la formation. Le référentiel d'évaluation comprend les points suivants :

Les modalités d'évaluation ;

La liste des compétences et modules visées par la formation ;

L'évaluation de la formation.

I- PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

L'Approche par Compétences (APC) est, pour l'essentiel, une démarche systématique de conception de référentiels de formation reposant sur l'analyse des tâches accomplies dans le cadre d'un métier ou d'une profession et sur leur traduction en compétences et définition des modalités de certification de ces compétences.

Dans le contexte de l'APC, l'évaluation doit être authentique, c'est-à-dire, doit placer l'apprenant face à une tâche contextualisée, comparable aux tâches qu'il risque de rencontrer dans sa vie extrascolaire.

Ainsi, les instruments de mesure conçus pour recueillir les données à analyser et interpréter doivent avoir comme qualités la Validité, la Fidélité (fiabilité) et la Faisabilité.

La validité est la capacité d'un instrument à mesurer réellement ce qu'il doit mesurer, selon l'utilisation que l'on veut en faire. (Legendre R., Dictionnaire actuel de l'éducation, 2005). Dans le contexte de l'APC, cela suppose que la tâche utilisée pour l'évaluation est représentative de la compétence, qu'il y a un effort de mobilisation exigé de l'apprenant, qu'il y a plusieurs ressources à mobiliser, que la situation d'évaluation est en rapport avec l'apprentissage et se rapproche d'un contexte authentique, et qu'il y a un souci de transparence.

La fidélité ou la fiabilité, quant à elle, traduit l'aptitude de l'outil d'évaluation à mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est administré.

La faisabilité exprime le réalisme de l'outil d'évaluation au niveau de la durée, de la fréquence, des ressources du milieu à mobiliser et des coûts de sa mise en œuvre.

En définitive, plusieurs principes généraux doivent guider l'évaluateur dans le contexte APC, lors de la conception d'outils d'évaluation. Ce sont :

Principe 1 : L'évaluation certificative doit être organisée de manière à permettre à chaque candidat de démontrer individuellement sa maîtrise des compétences. L'évaluation des acquis doit s'effectuer à partir des prestations individuelles même si la situation d'évaluation requiert un travail en équipe.

Principe 2 : Le secteur professionnel doit être largement impliqué dans toute certification. Le secteur socio productif dans lequel les futurs certifiés devraient s'insérer doit être partie prenante de la validation ou de la reconnaissance des compétences des candidats. De la même façon, il devrait participer à la définition des compétences à évaluer.

Principe 3 : Dans le cadre de la certification, toute évaluation de compétences doit se faire à partir de situations les plus proches possible de l'exercice du métier.

Principe 4 : Les évaluations certificatives doivent s'appuyer sur les référentiels (de métier et compétences, de formation, d'évaluation et certification). Les évaluations portent exclusivement sur les compétences requises dans l'exercice du métier. Ces compétences sont consignées dans les référentiels en vigueur sur le métier.

Principe 5 : Les mêmes degrés d'exigences doivent être respectés pour un niveau donné de qualification. Quelle que soit la filière, pour un niveau donné de qualification (DQP, BQP, DT, DTS), les candidats sont soumis aux mêmes degrés d'exigence.

Dans ce contexte, l'évaluation certificative permet d'observer une tâche complexe faisant appel à un ensemble intégré de savoirs, savoir-faire et savoir-être correspondant à la compétence visée. Elle sert à statuer sur l'acquisition ou non de la compétence au terme de l'ensemble des apprentissages et donc à déterminer la sanction appropriée. Son utilisation devrait se limiter à confirmer la réussite de la formation. En cas d'échec, il est possible de prévoir une procédure d'enseignement correctif et de reprise d'épreuve. En général, cette sanction est de type dichotomique : succès ou échec, maîtrise ou non de la compétence par l'apprenant.

Le référentiel d'évaluation présente donc les bases devant fonder l'évaluation ainsi que le matériel mis à la disposition des structures de formation et des

formateurs, premiers responsables de sa mise en application. Il permet d'assurer la comparabilité de l'évaluation à l'ensemble des apprenants, dans un souci d'égalité et de justice.

L'élaboration du référentiel d'évaluation est un processus qui débute par une analyse globale des compétences, en portant une attention particulière aux éléments ou caractéristiques communes à certaines compétences et aux liens de dépendance ou de complémentarité qui unissent deux ou plusieurs d'entre elles, conduisant à la sélection des éléments de chaque compétence à retenir pour ensuite déterminer des indicateurs et des critères qui seront utilisés pour établir la valeur relative de ces éléments et qui se termine par l'élaboration du matériel d'évaluation des compétences.

MODALITES DE FORMATION ET D'EVALUATION

1.1 Identification du vivier

Le vivier de cette formation est constitué :

Des apprenants en formation initiale désireux de se professionnaliser dans le métier de **producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides** ;

Des **agriculteurs et/ou agents techniques d'agriculture** désireux de se spécialiser ou bénéficier d'une formation continue à la carte selon la demande.

1.2 Modalités de formation

Mode de formation

L'acquisition des compétences se fait soit à la suite de la formation initiale dans le domaine de **producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides** ou en formation continue pour les **agriculteurs et/ou agents techniques d'agriculture** et pourra plus tard intégrer la validation des acquis de l'expérience. La phase théorique de la formation se fera dans des structures de formation agréées. La partie pratique quant à elle dans les centres de formation et/ou en alternance dans les champs écoles avec des formateurs ayant des compétences sur la pédagogie selon les prescriptions du référentiel de formation.

Durée de formation

La durée totale de la formation est de **1005 heures**. Elle porte sur **15 modules** de formation dont **8 modules** sur les compétences particulières, **7 modules** sur les compétences générales et **trois stages** professionnels.

1.3 Modalités d'évaluation

Deux types d'évaluation sont pris en compte au cours de la formation :

Une évaluation formative qui correspond au contrôle effectué par le formateur pour s'assurer que les apprenants ont bien intégré son enseignement et, au besoin, pouvoir apporter les correctifs nécessaires ;

Une évaluation sommative ou de sanction par compétence qui sera organisée sous la responsabilité de l'organisme de gestion de la certification.

L'apprenant doit à ce titre démontrer à l'issue de la formation par l'intermédiaire d'une évaluation sommative à la fin de chaque module, qu'il a acquis les compétences nécessaires à l'exercice du métier. La reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtées par un règlement d'examen soient réussies et validées. Les attestations de compétences seront décernées aux apprenants qui auront validé les modules concernés.

1.4 Conditions de reprises

L'évaluation dans le cadre de l'APC porte sur les deux types d'objectifs à savoir l'objectif de comportement et celui de situation. Pour un objectif de comportement (compétence traduite en comportement), l'évaluation porte sur la performance de l'apprenant. Pour un objectif de situation (compétence traduite en situation), l'évaluation porte sur la participation de l'apprenant aux activités d'apprentissage.

On distingue quatre méthodes d'évaluation :

Evaluation d'un processus de travail

Evaluation d'un produit

Evaluation de connaissances pratiques

Evaluation de la participation

1- Evaluation d'un processus de travail (épreuve pratique)

Dans cette évaluation, on évalue le processus de travail d'un apprenant pour réaliser un produit ou pour fournir un service. Les critères d'appréciation découlent de l'observation directe ou indirecte des gestes de l'apprenant dans une situation réelle de travail.

Dans cette appréciation, on tient compte :

Des techniques de travail,

De l'application des règles de sécurité ou d'hygiène,

De l'utilisation de l'équipement (machines, outils, accessoires, etc.),

De l'économie de matériaux,

De l'aménagement fonctionnel du poste de travail,

De l'ordre des opérations,

De tous les autres éléments sur lesquels l'apprenant exerce un contrôle et qui concourent à la réalisation d'un produit ou à la prestation d'un service.

2- Evaluation d'un produit (épreuve pratique)

Ce type d'évaluation est d'une part centrée sur la fabrication d'un produit, l'atteinte d'un résultat ou la réalisation d'une tâche et d'autre part amène l'évaluateur à se rapprocher le plus possible de la réalité du marché de travail.

On distingue deux types de produits :

Le produit d'une étape : on veut vérifier l'état d'un produit à n'importe quelle étape de la réalisation d'une tâche ;

Le produit complet : on observe le produit complet pour juger de la compétence de l'apprenant.

Exemple : le fil teint, le compost,

Le fil teint est le produit complet ; on peut vérifier l'état du produit au cours de l'opération de teinture, l'état du fil au séchage, la texture, ...

Remarque : on privilégie l'évaluation d'un produit car elle est moins complexe et permet d'observer plusieurs apprenants à la fois.

3 - Evaluation de connaissances pratiques (épreuve théorique)

L'épreuve de connaissances pratiques doit susciter la réflexion de l'apprenant, lui demander un effort d'évocation et l'amener à faire la démonstration de

sa compétence. Être compétent, c'est aussi estimer les effets de la mise en œuvre et expliquer ce qui contribue à l'obtention des résultats souhaités (par exemple, poser un diagnostic sur un dysfonctionnement et établir un devis destiné à convaincre le client).

L'évaluation des connaissances pratiques vise à :

Faire ressortir l'importance des connaissances que requiert l'exercice d'une profession ;

Etablir des liens entre les connaissances pratiques et les tâches de travail ;

Créer des mises en situation exigeant la résolution de problèmes complexes et la mobilisation de différents savoirs.

4 - Evaluation de la participation

Cette méthode permet de vérifier l'atteinte de l'objectif à l'aide d'indicateurs, de critères et d'un seuil de réussite pour la participation des apprenants au cours d'activités telles que :

Discussion de groupe,

Travail de recherche,

Rédaction de rapport, etc.

On vérifie le degré de participation de l'apprenant et non le résultat obtenu en termes de performances.

N.B. Evaluation mixte : elle peut prendre en considération une situation impliquant à la fois :

Des savoirs et un produit,

Un processus et un produit (inférence des savoirs),

Un processus et des savoirs.

Ce type de mixité est utile pour s'assurer de bien mesurer l'atteinte de la compétence. La mixité doit être parfois privilégiée afin de cerner les différentes dimensions de la compétence par rapport à une exploitation seule des savoirs, d'un produit ou d'un processus.

Toute évaluation nécessite un outil (support). En APC, cet outil repose sur des tableaux ou des fiches.

Le tableau de spécification utilisé dans le cadre de l'évaluation précise :

Les **objets retenus pour l'évaluation** à partir des précisions sur le comportement attendu dans la description des modules ;

Chaque objet d'évaluation, chaque indicateur et chaque critère est accompagné d'une **pondération** ;

Type d'épreuve : •P = Epreuve pratique •CP = Epreuve de connaissances pratiques ;

Les **stratégies d'évaluation (méthodes d'évaluation)** •PT= Produit •PS= Processus ;

Les **indicateurs** sont les aspects observables et mesurables de la compétence. Chaque indicateur est accompagné d'un ou de plusieurs critères précisant ce qui est attendu ;

Les **critères** sont les éléments sur lesquels on se base pour juger si la performance est satisfaisante ou pas.

Les critères d'évaluation ne peuvent impliquer un niveau de performance supérieur ou inférieur à celui visé par les critères de performance du référentiel de formation.

La formulation des critères du référentiel de formation est reprise textuellement si possible.

On limite généralement le nombre de critères à une dizaine au maximum pour chaque compétence afin de ne pas diluer la valeur des critères.

N.B. Pour tous les objectifs du référentiel on utilisera un tableau de spécification et une fiche d'évaluation.

II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION

Code	Titre du module	Durée module	Durée évaluation théorique	Durée évaluation pratique
AMP01	Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant	60	1 h	4 h
PMP02	Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants	60	1 h	4 h
FBF03	Fabrication des biofertilisants	60	1 h	4 h
CBP04	Conception des biopesticides	60	2 h	2 h
APB05	Approvisionnement en matière première pour la production du biopesticide	60	1 h	4 h
FBP06	Formulation des biopesticides	60	1 h	4 h
CBP07	Conditionnement des produits	45	1 h	3 h
CBP08	Commercialisation des produits	60	1 h	4 h
GSB09	Gestion simplifiée	60	1 h	2 h
GER10	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	60	2 h	2 h
EPB11	Entreprenariat	45	1 h	2 h
CMP12	Communication en milieu professionnel	45	1 h	2 h
IMS13	Insertion dans la vie sociale	15	1 h	/
MEF14	Métier et formation	15	/	/
STP15	Stage professionnel	300	1h	1 h
	Total	1005		

III. EVALUATION DES MODULES

3.1 Module : Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant

Titre du module : Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant

Code du module : AMP01

Durée : 5 Heures

Objectif du module : S'approvisionner en matière première pour la production des bio fertilisants et bio pesticides

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T1 Collecter la matière végétale et animale							
Identifier et répertorier les sites de collecte ○ ○	10	CP/P	PT	✓ Site de collecte identifié ✓ Répertoire des sites de collecte élaboré	10	Caractéristiques d'un site de collecte de la matière	5
						Types de cultures et de végétation par zone,	3
						Types d'élevage et espaces de pâturage par zone,	2
1.2. Instruire les équipes de collecte. ○	5	P	PT	✓ Equipes de collecte prête	5	Types d'instructions données aux équipes de collecte	3
						Qualité d'exécution des institutions	2
S'approvisionner en bacs / sacs 1.1	10	CP/P	PT	✓ Emballages disponibles	10	Types d'emballages et leurs usages	5
						Répertoires des marchés et produits vendus (emballages)	5
1.4. Récolter et/ou ramasser la matière végétale ou animale 1.1 1.1	10	CP/P	PT	✓ Matière première végétale et animale disponible en qualité et en quantité	10	Mode et technique de mise des matières végétales et animales dans les contenants	2
						Techniques de ramassage des matières	3
						Caractéristiques des matières recherchées	5
Total	35				35		35
T2. Collecter la matière minérale							

2.1. Identifier et répertorier les sites de collecte	10	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Site de collecte identifié ✓ Répertoire des sites de collecte élaboré 	10	Caractéristiques d'un site de collecte de la matière	5
						Types de cultures et de végétation par zone,	3
						Types d'élevage et espaces de pâturage par zone,	2
2.2. Instruire les équipes de collecte,	5	P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipes de collecte prête 	5	Types d'instructions données aux équipes de collecte	3
						Qualité d'exécution des institutions	2
2.3. S'approvisionner en bacs / sacs	10	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Emballages disponibles 	10	Types d'emballages et leurs usages	5
						Répertoires des marchés et produits vendus (emballages)	5
2.4. Collecter la matière minérale	10	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Matières minérales disposées dans les contenants ✓ ✓ 	10	Mode et technique de mise des Matières végétales et animales dans les contenants	2
						Techniques de ramassage des matières	3
						Caractéristiques des matières recherchées	5
Total	35				35		35
T3. Préparer le site de production							

3.1. Identifier le site de production,	5	CP/P	PT		5	Caractéristiques d'un site de production	5
Délimiter et nettoyer l'espace de production	7	P	PT		✓ Site de production connu	7	Etat de propreté du site de production
3.1.						Conformité du site de production	4
Aménager le site de production	8	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Site de production propre et conforme ✓ Espace de production délimité ✓ Espace de production compartimenté par ateliers 	4	Superficie du site production	1
						Limites du site de production	2
						Niveau de sécurisation du site de production	1
						Organisation de l'espace de production	2
					4	Séquençage de la chaine de production	2
Total	20				20		20
Total module	90				90		90

3.1.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant

Code du module : AMP01

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T1 Collecter de la matière végétale et animale			
Caractéristiques d'un site de collecte de la matière			0 ou 5
Types de cultures et de végétation par zone,			0 ou 3
Types d'élevage et espaces de pâturage par zone,			0 ou 2
Types d'instructions données aux équipes de collecte			0 ou 5
Types d'emballages et leurs usages			0 ou 5
Répertoires des marchés et produits vendus (emballages)			0 ou 5
Mode et technique de mise des Matières végétales et animales dans les contenants			0 ou 2
Techniques de ramassage des matières			0 ou 3
Caractéristiques des matières recherchées			0 ou 5
T2. Collecter de la matière minérale			
Caractéristiques d'un site de collecte de la matière			0 ou 5
Types de cultures et de végétation par zone,			0 ou 3
Types d'élevage et espaces de pâturage par zone,			0 ou 2
Types d'instructions données aux équipes de collecte			0 ou 5
Types d'emballages et leurs usages			0 ou 5
Répertoires des marchés et produits vendus (emballages)			0 ou 5
Mode et technique de mise des Matières végétales et animales dans les contenants			0 ou 2
Techniques de ramassage des matières			0 ou 3

Caractéristiques des matières recherchées			0 ou 5
T3. Préparer le site de production			
Caractéristiques d'un site de production			0 ou 5
Etat de propreté du site de production			0 ou 3
Conformité du site de production			0 ou 4
Superficie du site production			0 ou 1
Limites du site de production			0 ou 2
Niveau de sécurisation du site de production			0 ou 1
Organisation de l'espace de production			0 ou 2
Séquençage de la chaine de production			0 ou 2
TOTAL			.../90
SEUIL DE REUSSITE			75/90
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.1.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à l'**approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant.**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **S'approvisionner en matière première pour la production du biofertilisant.**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 heures** et porte sur les aspects suivants :

Collecter de la matière végétale et animale

Collecter de la matière minérale

Préparer le site de production

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

3.2 Module : Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants

Titre du module : Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants

Code du module : PMP02

Durée : 5 Heures

Objectif du module : Préparer de la matière première pour la production des bio fertilisants et bio pesticides

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T4. Prétraiter la matière première							
4.1. Acheminer la matière première au site de production	20	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Matière première pour le traitement disponible en quantité ✓ Matière première végétale et animale triée ✓ Matière première animale triée 	10	Qualité et quantité des matières premières collectées	5
						Techniques de tri	5
						Démarche et qualité du tri	5
						Type de matériel à utiliser dans les différentes opérations	5
4.2. Séparer la matière végétale des déchets (verres, métaux etc)	5	CP/P	PT		5	Etat de propreté des matières végétale et animale débarrassée des déchets en (verre, métaux, etc.)	5
4.3. Séparer la matière minérale des déchets	5	CP/P	PT		5	Etat de propreté de la matière minérale (débarrassée des déchets en (verre, métaux, etc.)	5

Total	30				40		30
T5. Traiter la matière première							
5.1. Découper la matière première (si solide)	5	CP/P	PT	✓ Matière première disponible en petit morceau ✓ Matière première disponible en poudre ✓ Matière première disponible en poudre fine	5	Dimension des morceaux	5
5.2. Broyer la matière première (si solide)	5	CP/P	PT		5	Etat physique de la poudre	5
5.3. Tamiser la matière broyée	5	CP/P	PT		5	Granulosité de la poudre	5
Total	15				15		15
Total module	45				45		45

3.2.1. Fiche d'évaluation

Titre du module : Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants

Code du module : PMP02

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T4. Prétraiter la matière première			
Qualité et quantité des matières premières collectées			0 ou 5
Techniques de tri			0 ou 5
Démarche et qualité du tri			0 ou 5
Type de matériel à utiliser dans les différentes opérations			0 ou 5

Etat de propreté des matières végétale et animale débarrassée des déchets en (verre, métaux, etc.)			0 ou 5
Etat de propreté de la matière minérale (débarrassée des déchets en (verre, métaux, etc.)			0 ou 5
T5. Traiter la matière première			
Dimension des morceaux			0 ou 5
Etat physique de la poudre			0 ou 5
Granulosité de la poudre			0 ou 5
TOTAL		/45
SEUIL DE REUSSITE			40/45
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.2.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à la **préparation de la matière première pour la production des biofertilisants** est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **préparer de la matière première pour la production des biofertilisants**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 heures** et porte sur les aspects suivants :

Prétraiter la matière première

Traiter la matière première

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

3.3 Module : Fabrication des biofertilisants

Titre du module : Fabrication des biofertilisants

Code du module : FBF03

Durée : 5 Heures

Objectif du module : Fabriquer des bio fertilisants

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T6. Effectuer les formulations							
6.1. Peser les quantités à l'aide d'une balance	5	CP/P	PS/PT	✓ Masses de matières premières connues	5	Techniques de pesées des masses	5
6.2. Assembler les composants	5	CP/P	PS/PT	✓ Matières mélangées dans les proportions requises	5	Besoins en nutriments des végétaux	5
Total	10				10		10
T7. Suivre et entretenir la production							

7.1. Homogénéiser le mélange	5	P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mélange homogène ✓ Changement des paramètres (couleur, texture, odeur, etc.) palpables ✓ Taux d'humidité connu ✓ Température du mélange connue ✓ Paramètres de maturité observés 	5	Qualité ou état du mélange	5
7.2. Contrôler l'évolution du mélange	5	CP/P	PS/PT		5	Technique de prise ou d'évaluation des paramètres d'évolution	5
7.3. Contrôler l'humidité	5	CP/P	PT		5	Techniques de contrôle de l'humidité	5
7.4. Contrôler la température	5	CP/P	PT		5	Technique de prise ou de contrôle de température	5
7.5. Contrôler la maturité (Couleur, odeur, texture)	5	CP/P	PS/PT		5	Technique de prise ou d'évaluation des paramètres de maturité	5
Total	25				25		25
Total module	35				35		35

3.3.1. Fiche d'évaluation

Titre du module : Fabrication des biofertilisants

Code du module : FBF03

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T6. Effectuer les formulations			
Techniques de pesées des masses			0 ou 5
Techniques d'assemblage			0 ou 5
T7. Suivre et entretenir la production			
Qualité ou état du mélange			0 ou 5
Technique de prise ou d'évaluation des paramètres d'évolution			0 ou 5
Techniques de contrôle de l'humidité			0 ou 5
Technique de prise ou de contrôle de température			0 ou 5
Technique de prise ou d'évaluation des paramètres de maturité			0 ou 5
TOTAL			.../35
SEUIL DE REUSSITE			30/35
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.3.3 Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à la **fabrication des biofertilisants**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **fabriquer des biofertilisants**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 heures** et porte sur les aspects suivants :

Effectuer les formulations

Suivre et entretenir la production

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

3.4 Module : Conception des biopesticides

Titre du module : Conception des biopesticides

Code du module : CBP04

Durée : 4 Heures

Objectif du module : Concevoir des biopesticides

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T9. Elaborer le protocole							
9.1 Consulter la documentation nécessaire	5	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Données issus des documents disponibles ✓ Protocole conçu et disponible 	5	Nature et qualité des données collectées pour la formulation	5
9.2 Appliquer un protocole adapté	5	CP	PT		5	Qualité des informations mentionnées dans le protocole	5
Total	10				10		10
T10. Choisir les matières premières							
10.1. Fixer les critères de choix	5	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Critères de choix connus 1. Matières premières connues 2. Matières premières choisies 	5	Conformité des critères de choix avec les normes de production	5
10.2. Identifier les matières premières	5	CP/P	PT		5	Conformité des matières premières avec les normes de production	5
10.3. Opérer le choix des matières premières	5	CP/P	PT		5	Qualités des matières premières choisies	5
Total	15				50		15
Total module	25				25		25

3.4.1.

Fiche d'évaluation

Titre du module : Conception des biopesticides

Code du module : CBP04

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T9. Elaborer le protocole			
Nature et qualité des données collectées pour la formulation			0 ou 5
Qualité des informations mentionnées dans le protocole			0 ou 5
T10. Choisir les matières premières			
Conformité des critères de choix avec les normes de production			0 ou 5
Conformité des matière premières avec les normes de production			0 ou 5
Qualités des matières premières choisies			0 ou 5
TOTAL		 /25
SEUIL DE REUSSITE			20/25
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.4.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à la **conception des biopesticides**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **concevoir des biopesticides**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **04 heures** et porte sur les aspects suivants :

Elaborer le protocole

Choisir les matières premières

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif

3.5. Module : Approvisionnement en matière première pour la production du biopesticide

Titre du module : Approvisionnement en matière première pour la production du biopesticide

Code du module : APB05

Durée : 5 Heures

Objectif du module : S'approvisionner en matière première pour la production du biopesticides

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T11. Collecter et/ou acheter la matière première							
Identifier et répertorier les sites de collecte ○	10	CP/P	PT	✓ Site de collecte identifié ✓ Répertoire des sites de collecte élaboré ✓ Fournisseurs disponibles ✓ Equipes de collecte prête ✓ Emballages disponibles ✓ Matière première disponible conservée et stockée	10	Caractéristiques d'un site de collecte de la matière	5
						Types de cultures et de végétation par zone,	5
Identifier et répertorier les fournisseurs ○	5	P	PT		5	Liste de fournisseurs connue	3
						Qualité et quantité de la matière première proposée	2
Récolter et/ou acheter la matière première 1.1	10	CP/P	PT		10	Types d'emballages et leurs usages	5
						Répertoires des marchés et produits vendus (emballages)	5
Acheminer la matière première au site de production 1.1 1.1	10	CP/P	PT		10	Technique de mise de la matière première dans les contenants	2
						Techniques de stockage des matières	3
				Technique de conservation de la matière première		5	
Total	35				35		35

T12. Conditionner la matière première							
Conserver la matière première dans des sacs 1.1.	8	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Espace de conservation connu ✓ Espace de stockage propre et conforme ✓ Typologie d'emballage de conservation ✓ Espace de stockage délimité ✓ Espace de stockage compartimenté par ateliers 	8	Caractéristiques d'un espace de conservation	5
						Types d'emballages et leur usage	3
Stocker la matière première dans un espace idéal à sa conservation 11.1.	17	CP/P	PT		17	Etat de propreté de l'espace de stockage	3
						Conformité de l'espace de stockage	5
						Superficie du de l'espace de stockage	2
						Limites de l'espace de stockage	2
						Niveau de sécurisation de l'espace de stockage	3
Organisation de l'espace de stockage	2						
Total	25			25		25	
Total module	60			60		60	

3.5.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Approvisionnement en matière première pour la production du biopesticide

Code du module : APB05

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T11. Collecter et/ou acheter la matière première			
Caractéristiques d'un site de collecte de la matière			0 ou 5
Types de cultures et de végétation par zone,			0 ou 5
Liste de fournisseurs connue			0 ou 3
Qualité et quantité de la matière première proposée			0 ou 2
Types d'emballages et leurs usages			0 ou 5
Répertoires des marchés et produits vendus (emballages)			0 ou 5
Technique de mise de la matière première dans les contenants			0 ou 2
Techniques de stockage des matières			0 ou 3
Technique de conservation de la matière première			0 ou 5
T12. Conditionner la matière première			
Caractéristiques d'un espace de conservation			0 ou 5
Types d'emballages et leur usage			0 ou 3
Etat de propreté de l'espace de stockage			0 ou 3
Conformité de l'espace de stockage			0 ou 5
Superficie du de l'espace de stockage			0 ou 2
Limites de l'espace de stockage			0 ou 2
Niveau de sécurisation de l'espace de stockage			0 ou 3
Organisation de l'espace de stockage			0 ou 2
TOTAL			.../60
SEUIL DE REUSSITE			45/60
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.5.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à l'**approvisionnement en matière première pour la production du biopesticide.**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **S'approvisionner en matière première pour la production du biopesticide.**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 heures** et porte sur les aspects suivants :

Collecter et/ou acheter la matière première

Conditionner la matière première

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

3.6. Module : Formulation des biopesticides

Titre du module : Formulation des biopesticides

Code du module : FBP06

Durée : 5 Heures

Objectif du module : Formuler des bio pesticides

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T13. Préparer la matière première							
13.1. Sélectionner et trier (si nécessaire) la matière première	5	CP/P	PT	✓ Matières premières disponibles conformes	5	Qualité ou état de propreté des matières premières (débarassée des déchets)	5
13.2. Mettre en condition la matière première (si nécessaire)	5	CP/P	PT			✓ Matières premières prêtes pour la formulation	Qualité de conditionnement des matières premières (protégées d'éventuelles contaminations)
Total	10				10		10
T14. Préparer le matériel pour la formulation							
14.1. Séparer la matière végétale / animale des déchets	5	CP/P	PS/PT	✓ Matière première préparée disponible dans l'espace de formulation ✓ Equipements et matériels apprêtés ✓ Volumes et/ou masse de matière connus	5	Qualité ou état des matières premières	5
14.2. Préparer les matériels et équipements	15	CP/P	PS/PT			Types d'équipements et de matériels	5
						Disposition des équipements et matériels	5
						Etat des équipements et matériels	5
14.3. Mesurer les quantités	5	CP/P	PS/PT	5	Conformité des quantités avec le protocole	5	

Total	25				25		25
T15. Formuler le bio pesticide							
15.1. Mélanger les différents intrants suivants les quantités requises	5	CP/P	PS/PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mélange obtenu conforme ✓ Mélange déposé dans un espace conforme ✓ Produit obtenu conforme ✓ Produits stockés selon les prescriptions 	15	Conformité des quantités avec le protocole	5
15.2. Laisser au repos (en fonction de la nature du produit)	5	CP/P	PS		10	Conformité du processus de maturation avec le protocole	5
15.3. Tamiser / filtrer le mélange obtenu	5	CP/P	PT		15	Homogénéité du produit	5
15.4. Stocker le produit (en fonction de sa nature)	5	CP/P	PT		10	Conformité du stockage avec le protocole	5
Total	20				20		20
Total module	55				55		55

3.6.1. Fiche d'évaluation

Titre du module : Formulation des biopesticides

Code du module : FBP06

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T13. Préparer la matière première			
Qualité ou état de propreté des matières premières (débarassée des déchets)			0 ou 5
Qualité de conditionnement des matières premières (protégées d'éventuelles contaminations)			0 ou 5
T14. Préparer le matériel pour la formulation			
Qualité ou état des matières premières			0 ou 5
Types d'équipements et de matériels			0 ou 5
Disposition des équipements et matériels			0 ou 5
Etat des équipements et matériels			0 ou 5
Conformité des quantités avec le protocole			0 ou 5
T15. Formuler le bio pesticide			
Conformité des quantités avec le protocole			0 ou 5
Conformité du processus de maturation avec le protocole			0 ou 5
Homogénéité du produit			0 ou 5
Conformité du stockage avec le protocole			0 ou 5
TOTAL		/55
SEUIL DE REUSSITE			50/55
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.6.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à la **formulation des biopesticides**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **formuler des biopesticides**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 Heures** et porte sur les aspects suivants :

Préparer la matière première

Préparer le matériel pour la formulation

Formuler le biopesticide

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif

3.7. Module : Conditionnement des produits (biofertilisants et biopesticides)

Titre du module : Conditionnement des produits

Code du module : CBP07

Durée : 4 Heures

Objectif du module : Conditionner les produits

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T8 /T16. Conditionner les produits							
16.1. Calibrer et Peser le produit	5	CP/P	PS/PT	✓ Taille (solide) ou viscosité (liquide) requise obtenue ✓ Produit emballé selon prescription ✓ Produit étiqueté	5	Conformité de la taille ou la viscosité avec la norme	5
16.2. Emballer le produit	5	CP/P	PT		5	Conformité de l'emballage avec la norme	5
16.3. Etiqueter le produit	5	CP/P	PT		5	Conformité de l'étiquette avec la norme	5
Total	15				15		15
Total module	15				15		15

3.7.1. Fiche d'évaluation

Titre du module : Conditionnement des produits

Code du module : CBP07

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T8 /T16. Conditionner les produits			
Conformité de la taille ou la viscosité avec la norme			0 ou 5
Conformité de l'emballage avec la norme			0 ou 5
Conformité de l'étiquette avec la norme			0 ou 5
TOTAL		 /15
SEUIL DE REUSSITE			10/15
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.7.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant au **conditionnement des produits**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **conditionner les produits**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **04 heures** et porte sur les aspects suivants :

Conditionnement des produits

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif

3.8. Module : Commercialisation des produits

Titre du module : Commercialisation des produits

Code du module : CBP08

Durée : 5 Heures

Objectif du module : Vendre les biofertilisants et biopesticides

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T17. Appliquer la réglementation en matière de fertilisants et pesticides							
17.1. Appliquer les lois sur les fertilisants et pesticides	5	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lois sur les fertilisants et pesticides connues ✓ Actes réglementaires sur les fertilisants et pesticides connus ✓ Normes sur les fertilisants et pesticides connus ✓ Procédures homologation et de certification des fertilisants et pesticides connus 	5	Niveau d'application des lois sur les fertilisants et pesticides	5
17.2. Appliquer les actes réglementaires sur les fertilisants et pesticides	5	CP/P	PT		5	Niveau d'application des actes réglementaires sur les fertilisants et pesticide	5
17.3. Respecter les normes sur les fertilisants et pesticides	5	CP/P	PT		5	Niveau d'application des normes sur les fertilisants et pesticides	5
17.4. Appliquer les procédures homologation et de certification des fertilisants et pesticides	5	CP/P	PT		5	Niveau d'application des procédures homologation et de certification des fertilisants et pesticides	5
Total	20				20		20
T18. Prospecter le marché							

18.1. Rechercher les informations sur les prix	5	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informations sur les besoins des clients disponibles ✓ Marchées et clients connus ✓ Liste des clients prospectés établie par marchés ✓ Calendrier de vente disponible 	5	Qualité d'informations sur la fluctuation des prix sur le marché	5
18.2. Identifier les clients et marchés potentiels	5	CP/P	PT		5	Description des caractéristiques de la clientèle	5
18.3. Dresser la liste des clients et marchés	5	CP/P	PT		5	Elaboration du répertoire des potentiels marchés et clients.	5
18.4. Etablir un calendrier de vente	5	CP	PT		5	Calendrier établi selon les ventes envisagées	5
Total	20				20		20
T19. Commercialiser les produits (biofertilisant – biopesticide)							
19.1. Présenter les produits aux partenaires acheteurs	12	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Produits connus des partenaires acheteurs et éventuellement du grand public ✓ Contrats de ventes établies ✓ Produits vendus 	12	Description des produits	4
						Présentation des produits	4
						Description des techniques de vente	4
19.4. Négocier avec les acheteurs	10	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents de vente établis 	10	Qualité d'un bon vendeur des fertilisants et biopesticides	5
						Contenus d'un contrat de vente type	5
19.3. Conclure les contrats	8	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Produit livrés - - 	8	Description d'un programme de livraison	4
						Description des canaux de vente	4
19.4. Etablir les documents de vente des produits	5	CP	PT		5	Description des outils de vente et de suivi des ventes	5
19.5 Livrer le produit aux clients	5	CP/P	PT		5	Modes et conditions de livraison	5

Total	40				40		40
T20. Evaluer la vente							
20.1 Etablir les registres de livraisons	5	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Chiffre des ventes connu ✓ Bilan des ventes établi ✓ Écart des ventes et des prévisions établi 	5	Tenue du registre des ventes	5
20.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues	5	CP/P	PT		5	Calcul des ventes et des marges	5
20.3 Apporter les corrections nécessaires	5	CP/P	PT		5	Calcul des écarts par rapport à la prévision	5
Total	15				15		15
Total module	95				95		95

3.8.1. Fiche d'évaluation

Titre du module : Commercialisation des produits

Code du module : CBP08

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T17. Appliquer la réglementation en matière de fertilisants et pesticides			
Niveau d'application des lois sur les fertilisants et pesticides			0 ou 5
Niveau d'application des actes règlementaires sur les fertilisants et pesticides			0 ou 5
Niveau d'application des normes sur les fertilisants et pesticides			0 ou 5
Niveau d'application des procédures homologation et de certification des fertilisants et pesticides			0 ou 5
T18. Prospector le marché			
Qualité d'informations sur la fluctuation des prix sur le marché			0 ou 5
Description des caractéristiques de la clientèle			0 ou 5
Elaboration du répertoire des potentiels marchés et clients.			0 ou 5
Calendrier établi selon les ventes envisagées			0 ou 5
T19. Ecouler les produits			
Description des produits			0 ou 4
Présentation des produits			0 ou 4
Description des techniques de vente			0 ou 4
Qualité d'un bon vendeur des fertilisants et biopesticides			0 ou 5
Contenus d'un contrat de vente type			0 ou 5

Description d'un programme de livraison			0 ou 4
Description des canaux de vente			0 ou 4
T20. Evaluer la vente			
Tenue du registre des ventes			0 ou 5
Calcul des ventes et des marges			0 ou 5
Calcul des écarts par rapport à la prévision			0 ou 5
TOTAL			... /95
SEUIL DE REUSSITE			80/95
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.8.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à la **commercialisation des produits**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **commercialiser les produits**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 heures** et porte sur les aspects suivants :

Appliquer la réglementation en matière de fertilisants et pesticides

Prospecter le marché

Écouler les produits

Évaluer la vente

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif

3.9 Module : Gestion simplifiée

Titre du module : Gestion simplifiée

Code du module : GSB09

Durée : 3 Heures

Objectif du module : Appliquer les règles de gestion simplifiée

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T21. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité							
21.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	5	CP	PS/PT	✓ Principes et règles de gestion établis ✓ Procédure de recrutement défini ✓ Recrutements justifiés ✓ Programme de travail établi ✓ Rendement par poste défini ✓ Mesures d'encouragement prises ✓ Mesures de protection des lieux de travail et de la personne prises	5	Mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille	5
21.2 Recruter un personnel productif	10	CP	PS/PT		5	Besoins de recrutement décrits selon les règles	5
					5	Adéquation besoins de recrutement et recrutés	5
21.3 Planifier, organiser le travail en équipe	5	CP	PS/PT		3	Contenue du programme de travail	3
					2	Description du type d'organisation	2
21.4 Encourager la productivité	10	CP	PS/PT		5	Fonctionnement des équipes de travail	5
					5	Rendement de l'équipe de travail	5
Total	30					30	
T22. Gérer les stocks							

22.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks	5	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Outils de gestion de stocks disponibles ✓ Stocks entreposés et rangés selon les prescriptions de l'entreprise ✓ Outils de gestion tenus à jour ✓ Etat des stocks vérifiés périodique ✓ PV d'inventaire établi 	5	Pertinence des outils de gestion des stocks	5
22.2 Entreposer / ranger les stocks	5	CP	PT		5	Disposition des stocks	2
						Principes et règles de l'inventaire	3
22.3 Renseigner les outils de gestion des stocks	5	CP	PT		5	Principes et règles de stockage	5
22.4 Suivre les stocks	3	CP	PT		3	Contenu des fiches de suivi des stocks	3
22.5. Inventorier les stocks	2	CP	PT		2	Interprétation des résultats de l'inventaire	2
Total	20			20		20	
T23. Calculer les coûts							

23.1 Calculer les coûts directs	3	CP	PS/PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coûts directs des produits et services calculés ✓ Coûts indirects des produits et services calculés ✓ Coûts de revient unitaires des produits et services calculés ✓ Seuil de rentabilité calculé ✓ Prix de vente fixé, justifié ✓ Marges calculées et justifiées 	3	Exactitude des couts directs des produits et services	5
23.2 Calculer les coûts indirects	5	CP	PS/PT		5	Exactitude des couts indirects des produits et services	5
23.3 Calculer les coûts de revient unitaires	2	CP	PT		2	Exactitude des couts de revient des produits et services	2
23.4 Calculer le seuil de rentabilité	3	CP	PT		3	Conformité du seuil de rentabilité	3
23.5 Analyser les coûts	2	CP	PS		2	Conformité prix fixée	2
23.6 Fixer les prix	3	CP	PT		3	Conformité de la marge de bénéfice	3
23.7. Renseigner la carte de performance	2	CP	PS/PT		3	Exactitude du remplissage de la carte de performance	3
Total	20				20		20
T24. Tenir une comptabilité simplifiée							

24.1 Mettre en place des outils de gestion financière	5	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Description du système de comptabilité mis en place 	3	Système de comptabilité mis en place	3
					2	Description des outils de gestion élaborés	2
24.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés	5	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Outils de gestion élaborés disponibles ✓ Opérations au comptant enregistré ✓ Opérations à crédit enregistré 	3	Conformité de l'enregistrement des opérations au comptant	3
					2	Conformité de l'enregistrement des opérations a crédit	2
24.3 Elaborer un compte d'Exploitation	3	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Compte d'exploitation établi exact 	3	Conformité du compte d'exploitation	3
24.4 Renseigner la carte de performance	3	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Carte de performance renseignée conforme 	3	Conformité de la carte de performance	3
24.5 Analyser les comptes	4	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Résultats des comptes justifiés 	4	Conformité des résultats des comptes	4
Total	20				20		20
T25. Tenir une planification financière							
25.1 Établir le plan des ventes	3	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan des ventes établi et conforme ✓ Plan des coûts établi et conforme ✓ Plan de trésorerie établi et conforme 	3	Plan de vente établi conforme	3
25.2 Établir le plan des coûts	2	CP	PS		2	Plan des coûts établi conforme	2
25.3 Établir le Plan de trésorerie	5	CP	PS		5	Plan de trésorerie établi conforme	5
Total	10				10		10
Total module	100				100		100

3.9.1.

Fiche d'évaluation

Titre du module : Gestion simplifiée

Code du module : GSB09

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T21. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité			
Mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille			0 ou 5
Besoins de recrutement décrits selon les règles			0 ou 5
Adéquation besoins de recrutement et recrutés			0 ou 5
Contenu du programme de travail			0 ou 3
Description du type d'organisation			0 ou 2
Fonctionnement des équipes de travail			0 ou 5
T22. Gérer les stocks			
Pertinence des outils de gestion des stocks			0 ou 5
Disposition des stocks			0 ou 2
Principes et règles de l'inventaire			0 ou 3
Principes et règles de stockage			0 ou 5
Contenu des fiches de suivi des stocks			0 ou 3
Interprétation des résultats de l'inventaire			0 ou 2
T23. Calculer les coûts			

Exactitude des couts directs des produits et services			0 ou 5
Exactitude des couts indirects des produits et services			0 ou 5
Exactitude des couts de revient des produits et services			0 ou 2
Conformité du seuil de rentabilité			0 ou 3
Conformité prix fixée			0 ou 2
Conformité de la marge de bénéfice			0 ou 3
T24. Tenir une comptabilité simplifiée			
Efficacité du système de comptabilité mis en place			0 ou 3
Description des outils de gestion élaborés			0 ou 2
Conformité de l'enregistrement des opérations au comptant			0 ou 3
Conformité de l'enregistrement des opérations a crédit			0 ou 2
Conformité du compte d'exploitation			0 ou 3
Conformité de la carte de performance			0 ou 3
Conformité des résultats des comptes			0 ou 4
T25. Faire la planification financière			
Plan de vente établi conforme			0 ou 3
Plan des coûts établi conforme			0 ou 2
Plan de trésorerie établi conforme			0 ou 5
TOTAL		 /100
SEUIL DE REUSSITE			80/100
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.9.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à la **gestion simplifiée**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **appliquer les règles de la gestion simplifiée**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **03 heures** et porte sur les aspects suivants :

Gérer la famille, l'entreprise et la productivité

Gérer les stocks

Calculer les coûts

Tenir une comptabilité simplifiée

Faire la planification financière

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif

3.10 Module : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Titre du module : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Code du module : GER10

Durée : 4 Heures

Objectif du module : Appliquer les règles de gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T26. Appliquer les meilleures pratiques de protection l'environnement							
26.1. Reboiser les aires d'exploitation	5	CP/P	PS/PT	✓ Actions de reboisement entreprises	5	Existence et qualité du reboisement	5
26.2. Lutter contre les feux de brousse dans les aires d'exploitation	5	CP/P	PT	✓ Pare-feu, brise vent, en place ✓ Espace aménagé et protégé	5	Efficacité des pare-feu et brise vent	5
26.3. Aménager et protéger les aires d'exploitation	5	CP/P	PT	✓ Produits chimiques utilisés dans le respect des règles de sécurité	5	Existence et qualité de protection de l'espace aménagé	5
26.4. Contrôler l'utilisation des produits chimiques	5	CP/P	PS	✓ Application des actions de restauration de la fertilité du sol.	5	Respects des règles de sécurité	5
Total	20				20		25
T27. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation							

27.1. Optimiser le potentiel de fixation de l'azote par les plantes	5	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispositif intégré de gestion des résidus en place ✓ Déchets valorisés ✓ Matériel et ressource utilisées avec parcimonie ✓ Usages rationnel des appareils et combustibles 	5	Types et efficacité du dispositif de gestion des résidus	5
27.2. Valoriser des déchets végétaux et animaux	5	CP/P	PS/PT		5	Existence et efficacité des types de valorisations des déchets	5
27.3. Utiliser rationnellement les éléments disponibles	5	CP/P	PS/PT		5	Taux de gaspillage des ressources	5
27.4. Réduire les actions de destruction de la couche d'ozone	5	CP/P	PT		5	Degrés de pollutions dans le site	5
Total	20				20		20
Total module	40				40		40

3.10.1. Fiche d'évaluation

Titre du module : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Code du module : GER10

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T26. Appliquer les pratiques de protection l'environnement			
Existence et qualité du reboisement			0 ou 5
Efficacité des pare-feu et brise vent			0 ou 3
Existence et qualité de protection de l'espace aménagé			0 ou 2
Respects des règles de sécurité			0 ou 5
Niveau de restauration de la fertilité du sol			0 ou 5
T27. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation			
Types et efficacité du dispositif de gestion des résidus			0 ou 5
Existence et efficacité des types de valorisations des déchets			0 ou 5
Taux de gaspillage des ressources			0 ou 5
Degrés de pollutions dans le site			0 ou 5
TOTAL		 /40
SEUIL DE REUSSITE			35 /40
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.10.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à la **gestion de l'environnement et des ressources naturelles**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à appliquer les règles de **Gestion de l'environnement et des ressources naturelles**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **04 heures** et porte sur les aspects suivants :

Appliquer les pratiques de protection l'environnement

Optimiser le potentiel naturel de son exploitation

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif

3.11. Module : Entreprenariat

Titre du module : Entreprenariat

Code du module : EPB11

Durée : 3 Heures

Objectif du module : Entreprenre dans la production et la commercialisation de biofertilisants – biopesticides

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T28. Elaborer son plan d'affaires							
28.1 Choisir son idée d'affaires	5	CP	PS/PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Caractéristiques de l'idée d'entreprise justifiées ✓ Informations collectées disponibles ✓ Informations collectées exploitées ✓ Canevas de plan d'affaires renseigné disponible 	5	Pertinence de l'idée d'entreprise	5
28.2 Collecter les informations	5	CP	PT		5	Pertinence des informations collectées	5
28.3 Analyser les informations	3	CP/P	PS/PT		3	Qualité et complétude des informations collectées	3
28.4 Monter le plan d'affaires	3	CP/P	PT		3	Description de l'idée d'entreprise	3
28.5. Soumettre la demande de financement	2	CP/P	PT		2	Etapes de soumission de la demande de financement	2
28.6. Défendre le projet	2	CP/P	PT		2	Technique de défense du projet	2
Total	20					20	
T29. Rechercher le financement du plan d'affaires							

29.1 Prospecter les sources de financement	10	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sources de financement identifiées ✓ Conditions de financement par source connues 	5	Fiches des sources de financement établies	5
29.2 Soumettre une demande de financement	5	P	PT		5	Choix justifié des conditions de financement	5
29.3. Défendre le projet	5	P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Résumé du plan d'affaires pour les négociations établi ✓ Financement obtenus 	5	Conformité du plan d'affaires et canevas	5
					5	Types de financements justifiés	5
Total	20				20		20
T30. Mettre en œuvre son plan d'affaires							
30.1 Elaborer un plan de mise en œuvre	5	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan de mise en œuvre établi ✓ Capital initial requis calculé ✓ Etat des ressources humaines et matérielles pour le démarrage établi ✓ Programme de mise en œuvre des activités établi ✓ Bilan de mise en œuvre établi 	5	Conformité du plan de mise en œuvre	5
30.2 Mobiliser le capital initial requis	3	CP	PT		3	Détermination du capital requis	3
30.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles	5	CP	PS		5	Description des ressources humaines et matérielles	5
30.4 Mettre en œuvre les activités	2	CP	PS		2	Etablissement d'un programme des activités	2
30.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires	5	CP	PS		5	Etablissement du bilan de mise en œuvre	5
Total	20				20		20
Total module	60				60		60

3.11.1.

Fiche d'évaluation

Titre du module : Entreprenariat

Code du module : EPB11

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T28. Elaborer son plan d'affaires			
Pertinence de l'idée d'entreprise			0 ou 5
Pertinence des informations collectées			0 ou 5
Qualité et complétude des informations collectées			0 ou 3
Description de l'idée d'entreprise			0 ou 3
Etapas de soumission de la demande de financement			0 ou 2
Technique de défense du projet			0 ou 2
T29. Rechercher le financement du plan d'affaires			
Fiches des sources de financement établies			0 ou 5
Choix justifié des conditions de financement			0 ou 5
Conformité du plan d'affaires et canevas			0 ou 5
Types de financements justifiés			0 ou 5
T30. Mettre en œuvre son plan d'affaires			
Conformité du plan de mise en œuvre			0 ou 5
Détermination du capital requis			0 ou 3

Description des ressources humaines et matérielles			0 ou 5
Etablissement d'un programme des activités			0 ou 2
Etablissement du bilan de mise en œuvre			0 ou 5
TOTAL		 /60
SEUIL DE REUSSITE			55/60
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.11.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à l'**entreprenariat**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **entreprendre dans la production et la commercialisation des biofertilisant-bio pesticides**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **03 heures** et porte sur les aspects suivants :

Elaborer son plan d'affaires

Rechercher le financement du plan d'affaires

Mettre en œuvre son plan d'affaires

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif

3.12. Module : Communication en milieu professionnel

Titre du module : Communication en milieu professionnel

Code du module : CMP12

Durée : 3 Heures

Objectif du module : Communiquer en milieu professionnel

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T31. Entretenir des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires							
31.1. Accueillir les visiteurs dans l'unité de production	2	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispositif ou modalités d'accueil des clients connues ✓ Informations, sur l'environnement du métier, connues ✓ Structures d'appui et conditions d'appui connues ✓ Besoins de formation connus ✓ Outils de communication utilisés ✓ PV et compte rendus de participation établis ✓ Expériences significatives recensées 	2	Respect des règles d'accueil des clients	2
31.2 Rechercher les informations et les appuis des personnes ressources et des institutions	2	CP	PS		2	Qualité et quantité d'informations sur l'environnement du métier disponibles	2
31.3 Participer à des formations continues	2	CP	PS		1	Types de structures d'appui et pertinence des conditions d'appui	1
					1	Types et pertinence de besoin de formation	1
31.4 Produire et diffuser des informations sur son unité de production	2	CP	PS		2	Types et efficacité des outils de communication	2
31.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	1	CP	PS		1	Contenu des PV et compte rendu de participation	1
31.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences	1	CP	PS		1	Qualité et quantité des expériences acquise	1
Total	10				10		10
Total module	10			10		10	

3.12.1.

Fiche d'évaluation

Titre du module : Communication en milieu professionnel

Code du module : CMP12

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T31. Entretenir des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires			
Respect des règles d'accueil des clients			0 ou 2
Qualité et quantité d'informations sur l'environnement du métier disponibles			0 ou 2
Types de structures d'appui et pertinence des conditions d'appui			0 ou 1
Types et pertinence de besoin de formation			0 ou 1
Types et efficacité des outils de communication			0 ou 2
Contenu des PV et compte rendu de participation			0 ou 1
Qualité et quantité des expériences acquise			0 ou 1
TOTAL		 /10
SEUIL DE REUSSITE			08/10
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.13. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à la communication en milieu professionnel

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à communiquer en milieu professionnel

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **03 heures** et porte sur les aspects suivants :

Entretenir des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impérative.

Module13: Insertion dans la vie sociale

Titre du module : Insertion dans la vie sociale

Code du module : IVS10

Durée : 1 Heure

Objectif du module : S'insérer dans la vie sociale

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
Législation du travail							
S'approprier des textes réglementaires en matière de législation du travail	2	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Législation du travail connue ✓ Convention collective connue ✓ Contrat de travail et ses typologies recensées ✓ Code de travail connu 	2	Maitrise de la législation du travail	2
S'approprier des notions de convention collective	1	CP	PS		1	Définition de la convention collective	1
Identifier les conventions collectives	2	CP	PS		2	Types de conventions collectives	2
S'approprier du contrat de travail	1	CP	PS		1	Définition de contrat de travail	1
Identifier de la typologie du contrat de travail	2	CP	PS		2	Types de contrat de travail	2
Décrire le code de travail	1	CP	PS		1	Description du contrat de travail	1
S'approprier du code de travail	1	CP	PS		1	Définition de code de travail	1
Total sous-module	10					10	
Règles de vie sociale et professionnelle							
Phase 1 : Préparation, information							

S'informer de ses droits en tant que citoyen.	1	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Droits et Devoirs du Citoyen ✓ Constitution; ✓ Collectivités Territoriales Décentralisées ✓ Pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire ✓ Emblèmes nationaux 	1	Maitrise des droits d'un citoyen	1
S'informer sur les principales libertés et droits fondamentaux	1	CP	PS		1	Maitrise des libertés et droits fondamentaux	1
S'informer sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie	1	CP	PS		1	Types des institutions de la République	1
S'informer sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux	1	CP	PS		1	Types de régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux	1
Comprendre la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.	1	CP	PS		1	Définition de citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.	1
Comprendre les règles de vie communautaire (mariages, funérailles, naissances, baptêmes etc.) et les problèmes de santé et d'environnement.	1	CP	PS		1	Types de règles de vie communautaire	1
Comprendre la gestion rationnelle des ressources (eau, électricité, ressources financières...)	1	CP	PS		1	Types de ressources	1

Comprendre la corrélation entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.	1	CP	PS		1	Lien entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.	1
Comprendre les stratégies de lutte contre la pauvreté	1	CP	PS		1	Types de stratégies de lutte contre la pauvreté	1
S'informer sur les réalités du monde contemporain (actualités, films documentaires, archives, coupures de presse...).	1	CP	PS		1	Types de moyens d'accès à l'information	1
Total	10				10		10
Phase 2 : Participation, réalisation ou mise en application							
Participer aux échanges interpersonnels.	1	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les facteurs d'intégration nationale ✓ Pratiques culturelles des différentes aires géographiques ✓ Promotion du bilinguisme ✓ Promotion du vivre ensemble 	1	Types d'échanges interpersonnels	1

Pratiquer les règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement.	1	CP	PS		1	Types de règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement.	1
Mettre en corrélation la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.	1	CP	PS		1	Lien entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.	1
Réaliser un projet communautaire.	1	CP	PS		1	Etapes de projet communautaire.	1
Pratiquer une gestion rationnelle des ressources communautaires.	1	CP	PS		1	Types de ressources communautaires.	1
Pratiquer la citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale.	1	CP	PS		1	Définition de citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale	1
Suivre l'actualité, participer aux débats sur l'évolution du monde contemporain.	1	CP	PS		1	Types de moyens de diffusions des informations	1
Total	7				7		7

Phase 3 : Auto- évaluation, synthèse ou intégration

Faire le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures, de pratiques de vie saine et d'intégration sociale.	1	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Droits et Devoirs ✓ Intégration nationale ✓ Règles de vie 	1	Définition de droits et devoirs	1
Participer à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...)	2	CP	PS		2	Types d'échanges à entreprendre avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...)	2
Total	3				3		3
Total sous-module	30				30		30
Genre sensible							
S'informer sur les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, de la femme et les règles principales du Droit International Humanitaire (DIH).	5	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déclaration Internationale des Droits de l'Homme; ✓ Droits de l'homme, de l'enfant et de la femme; ✓ Institutions de défense des Droits de l'Homme; ✓ Instruments juridiques de protection/défense des droits de l'homme 	2	Types de droits applicables aux personnes	2
					2	Types de règles principales du Droit International Humanitaire (DIH).	2
					1	Lien entre les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, et les droits de la femme	1

S'informer sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.	5	CP	PS		2	Types d'instruments juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.	2
					2	Définition des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant	2
					1	Lien entre protection et promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant	1
Appliquer les principes de la démocratie, des droits de l'homme, de l'enfant, de la femme et du Droit International Humanitaire (DIH).	5	CP	PS		3	Définition des droits de l'homme, de l'enfant, de la femme et du Droit International Humanitaire	3
					1	Principes de la démocratie	1
					1	Circonstance de l'application du Droit International Humanitaire (DIH).	1
Total sous-module	15				15		15
Total module	55				55		55

3.13.1. Fiche d'évaluation

Titre du module : Insertion dans la vie sociale

Code du module : IVS10

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
Législation du travail			
Maitrise de la législation du travail			0 ou 2
Définition de la convention collective			0 ou 1
Types de conventions collectives			0 ou 2
Définition de contrat de travail			0 ou 1
Types de contrat de travail			0 ou 2
Description du contrat de travail			0 ou 1
Définition de code de travail			0 ou 1
Règles de vie sociale et professionnelle			
Préparation, information			
Maitrise des droits d'un citoyen			0 ou 1
Maitrise des libertés et droits fondamentaux			0 ou 1
Types des institutions de la République			0 ou 1
Types de régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux			0 ou 1
Définition de citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.			0 ou 1
Types de règles de vie communautaire			0 ou 1
Types de ressources			0 ou 1
Lien entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.			0 ou 1
Types de stratégies de lutte contre la pauvreté			0 ou 1
Types de moyens d'accès à l'information			0 ou 1
Participation, réalisation ou mise en application			
Types d'échanges interpersonnels			0 ou 1

Types de règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement.			0 ou 1
Lien entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.			0 ou 1
Etapas de projet communautaire.			0 ou 1
Types de ressources communautaires.			0 ou 1
Définition de citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale			0 ou 1
Types de moyens de diffusions des informations			0 ou 1
Auto- évaluation, synthèse ou intégration			
Définition de droits et devoirs			0 ou 1
Types d'échanges à entreprendre avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...)			0 ou 2
Genre sensible			
Types de droits applicables aux personnes			0 ou 2
Types de règles principales du Droit International Humanitaire (DIH).			0 ou 2
Lien entre les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, et les droits de la femme			0 ou 1
Types d'instruments juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.			0 ou 2
Définition des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant			0 ou 2
Lien entre protection et promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant			0 ou 1
Définition des droits de l'homme, de l'enfant, de la femme et du Droit International Humanitaire			0 ou 3
Principes de la démocratie			0 ou 1
Circonstance de l'application du Droit International Humanitaire (DIH).			0 ou 1
TOTAL		 /55
SEUIL DE REUSSITE			44/55
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.13.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **s'insérer dans la vie sociale**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à communiquer en milieu professionnel

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **01 heure** et porte sur les aspects suivants :

Avoir les notions sur la législation du travail ;

Maitriser les règles de vie sociale et professionnelle ;

Avoir des notions sur le genre sensible.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impérative.

3.14. Module : Stage professionnel

Titre du module : Stage professionnel

Code du module : STP14

Durée : 2 Heures

Objectif du module : S'intégrer en milieu professionnel

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T32. Se préparer au stage	5	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Liste des entreprises du secteur disponible ✓ Demande de stage rédigé en collaboration avec l'administration 	2	Qualité des entreprises sur la liste	2
					3	Qualité de la demande de stage	3
T33. S'adapter à l'environnement de travail dans une entreprise	5	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu de stage connu ✓ Règlement intérieur de l'entreprise lue ✓ Professionnalisme en milieu de travail présenté 	2	Connaissance du lieu de stage	2
					3	Niveau de connaissance du règlement intérieur de l'entreprise	3
T34. Exécuter les activités en milieu de travail	5	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tâches professionnelles prescrites par le maitre de stage exécutées ✓ Réalités de conditions de travail en entreprise connues 	2	Niveau de professionnalisme	2
					2	Niveau d'exécution des tâches	2
					1	Niveau d'adaptation aux conditions de travail	1
T35. Présenter un bilan de son expérience de stage en milieu de travail	5	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport de stage rédigé ✓ Rapport de stage ✓ Présenté devant un jury 	3	Qualité du rapport de stage	3
					2	Qualité de la présentation devant le jury	2
Total module	20				20		20

3.13.1.

Fiche d'évaluation

Titre du module : Stage professionnel

Code du module : STP13

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T32. Se préparer au stage			0 ou 5
T33. S'adapter à l'environnement de travail dans une entreprise			0 ou 5
T34. Exécuter divers travaux se rapportant à la fonction de travail ciblée par son programme de formation			0 ou 5
T35. Présenter un bilan de son expérience de stage en milieu de travail			0 ou 5
TOTAL		 /20
SEUIL DE REUSSITE			15/20
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.13.3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à la communication en milieu professionnel

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à communiquer en milieu professionnel

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **02 heures** et porte sur les aspects suivants :

Se préparer au stage

S'adapter à l'environnement de travail dans une entreprise

Exécuter divers travaux se rapportant à la fonction de travail ciblée par son programme de formation

Présenter un bilan de son expérience de stage en milieu de travail

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impérative.

CONCLUSION

Le référentiel d'évaluation de la formation au métier **de producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides** définit les critères d'appréciation des compétences indispensables à l'exercice dudit métier. Il est non seulement un document à caractère normatif et prescriptif, un outil didactique et d'évaluation pédagogique, mais aussi une référence pour tous les formateurs et les structures d'évaluation de la formation.

Il permet de disposer de repères pour vérifier que le bénéficiaire de la formation a acquis les compétences de son métier et mérite une reconnaissance officielle.

Dans le contexte d'une formation qualifiante telle que celle **de producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides**, l'évaluation intervient dès qu'un module s'achève et la reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtés par le règlement d'examen soient réussies. Les apprenants en situation d'échec ont droit à une ou des reprises après la mise en place d'activités de récupération.

Guide pédagogique

Référentiel pour le métier
PRODUCTEUR (TRICE)
DE BIOFERTILISANTS - BIOPESTICIDES

Niveau: ouvrier qualifié



I- PRESENTATION GENERALE DU GUIDE

Le guide pédagogique de la formation est un outil d'accompagnement qui s'adresse particulièrement aux formateurs et à l'équipe pédagogique, responsables de la mise en œuvre de cette formation.

Il présente :

Les indications pédagogiques nécessaires à la planification de la formation ;

Les éléments de contenus qui renseignent sur l'étendue et les balises des savoirs à mettre en œuvre ;

Les précisions sur les activités d'enseignement des formateurs et les apprentissages essentiels et significatifs que l'apprenant doit maîtriser pour acquérir chaque compétence.

Le guide pédagogique de la formation vise donc à accompagner les formateurs ainsi que leur pratique. Il contribue à diffuser les valeurs qui président la réalisation de la formation et à consolider les différentes approches pédagogiques et modalités de collaboration entre formateurs et responsables de l'encadrement pédagogique. Son utilisation permet d'atteindre plus efficacement les résultats d'apprentissage définis dans les référentiels de formation.

II- PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES

L'approche par compétences place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages sur la base de quelques principes pédagogiques.

Les principes pédagogiques sont les lignes directrices devant permettre aux formateurs et encadreurs pédagogiques de choisir les stratégies d'enseignement et d'apprentissage permettant aux apprenants d'atteindre les buts de la formation. Les principes² suivants sont recommandés pour guider la mise en œuvre de la formation :

Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;

Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun ;

Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérientiels des apprenants ;

Considérer que la possibilité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;

Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;

Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;

Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;

Rechercher le plus possible la collaboration du milieu du travail ;

Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

III- PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES

La loi N°2018/010 du 11 juillet 2018, donne les orientations fondamentales régissant la formation professionnelle au Cameroun. Elle encourage un projet éducatif axé sur :

Un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;

Un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;

L'égalité des chances de formation sur le plan social ;

L'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;

La perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;

La transparence du système de formation professionnelle.

Pour mettre en œuvre ce projet éducatif, quelques intentions pédagogiques doivent faire l'objet d'attention. Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent des orientations générales de la formation professionnelle et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement les dimensions significatives du développement professionnel et personnel de l'apprenant qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans le référentiel de formation.

Les intentions pédagogiques incitent le formateur à intervenir auprès de l'apprenant dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête.

Pour des raisons d'ordre pratique, chacune des intentions peut être mise en évidence dans un module où elle est particulièrement appropriée.

Les intentions pédagogiques³ suivantes orienteront la mise en œuvre de la formation au métier de **Producteur (trice) de bio fertilisants – biopesticides**.

Développer, chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;

Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;

Développer, chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;

Augmenter, chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;

Développer, chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;

Développer, chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;

Développer, chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

IV- PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation au métier de Producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle en la matière. Il a été élaboré suivant le cadre méthodologique de conception et de mise en œuvre des programmes de formation selon l'APC. Il a impliqué la participation des professionnels pour l'analyse des activités dans le domaine, des formateurs et encadreurs de la formation professionnelle pour l'élaboration des autres documents pédagogiques (les référentiels de formation, d'évaluation, le guide pédagogique et le guide d'organisation matérielle).

Nombre de module : 15

Durée en heure :

Durée en heure		1005					
N°	Code	Titre du module			Théorie Durée (Heures)	Pratique Durée (Heures)	Durée Totale (Heures)
1	AMP01	Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant			20	40	60
2	PMP02	Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants			15	45	60
3	FBF03	Fabrication des biofertilisants			25	35	60
4	CBP04	Conception des biopesticides			40	20	60
5	APB05	Approvisionnement en matière première pour la production du biopesticide			20	40	60
6	FBP06	Formulation des biopesticides			15	45	60
7	CBP07	Conditionnement des produits			15	30	45
8	CBP08	Commercialisation des produits			26	34	60

9	GSB09	Gestion simplifiée	20	40	60
10	GER10	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	25	35	60
11	EPB11	Entreprenariat	15	30	45
12	CMP12	Communication en milieu professionnel	15	30	45
13	IMS13	Insertion dans la vie sociale et professionnelle	5	10	15
14	MEP14	Métier et formation au métier de producteur (trice) de biofertilisant bio pesticides	15	0	15
15	STP15	Stage pratique	0	300	300
	TOTAL				1005

V. LISTE DES COMPETENCES

Compétences particulières

N°	Compétences
1	S'approvisionner en matières premières nécessaires pour la production du biofertilisant
2	Préparer la matière première pour la production des biofertilisants
3	Fabriquer des biofertilisants
4	Concevoir du biopesticides
5	S'approvisionner en matières premières nécessaires pour la production du bio pesticide
6	Formuler des biopesticides
7	Conditionner les produits (les biofertilisants et les biopesticides)
8	Commercialiser les produits (biopesticides et biofertilisants)
9	S'intégrer en milieu professionnel

Compétences générales

N°	Compétences
10	Appliquer les règles de gestion simplifiée
11	Appliquer les règles de gestion de l'environnement et des ressources naturelles
12	Entreprendre dans la production et la commercialisation de bio fertilisants - bio pesticides.
13	Communiquer en milieu professionnel
14	S'insérer dans la vie sociale
15	Se situer au regard du métier et de la formation

VI. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES

La conduite des activités d'apprentissage nécessite que le formateur dispose d'un matériel et d'outils adaptés qui le soutiennent et l'accompagnent dans son métier de formateur. Les fiches de suggestions pédagogiques sont élaborées pour aider le formateur à préparer ses activités d'apprentissage.

Leur contenu comprend plusieurs rubriques :

Le titre de la compétence qui fait l'objet de la fiche ;

Le numéro et la durée d'acquisition de la compétence ;

La fonction et la position de la compétence ;

La démarche particulière à la compétence qui préconise les dispositions particulières liées aux méthodes et techniques d'apprentissage et des travaux concourant à l'acquisition de la compétence.

La description de la compétence en des sous-compétences dont les contenus comprennent dans les détails :

Les savoirs liés à l'acquisition de la sous-compétence ;

Les balises de ces savoirs, notamment les contenus ;

Les activités d'enseignement et d'apprentissage qui décrivent les démarches, les méthodes et techniques particulières ainsi que les moyens d'enseignement préconisés et concourant à l'acquisition de la compétence ;

La durée de l'acquisition de chaque savoir.

Fiche pédagogique du module N°1 : Approvisionnement en matière première pour la production des bio fertilisants et bio pesticides

Compétence : s'approvisionner en matière première pour la production des bio fertilisants et bio pesticides

Numéro : 01

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : Cette compétence vise à développer chez l'apprenant des habiletés lui permettant de s'approvisionner en matière première pour la production des bio fertilisants et biopesticides. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des modules relatifs au métier et formation ainsi que la communication en milieu professionnel.

Démarche particulière à la compétence : Le déroulement de la formation nécessite d'une part les exposés et animation en salle de formation et d'autre part des travaux pratiques de répétition des opérations à réaliser selon les tâches et les opérations du métier. La visite de sites de des bio fertilisants et biopesticides pourrait être une expérience enrichissante pour les apprenants. Les projections d'images multimédia sont recommandées. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe ou de façon individuelle.

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : **Collecter de la matière végétale et animale**

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zones agro-écologique ✓ Pâturage et fermes ✓ Typologie des emballages ✓ Marchés locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Types de cultures et de végétation par zone, ✓ Types d'élevage et espaces de pâturage par zone, ✓ Types d'emballages et leurs usages, ✓ Répertoires des marchés et produits vendus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour répertorier les types de cultures et de végétation par zone, distinguer les types d'élevage et espaces de pâturage par zone, types d'emballages et leurs usages et répertorier les marchés et produits vendus ▪ Stratégies : méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le choix des variétés, leur identification et leur préparation ; - Exposé animation du formateur sur les types de cultures et de végétation par zone agroécologique ▪ Moyens pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Salle de classe, fiches technique, Tableau flip-chart, ▪ Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Répertoire de cultures. - Types et classification de la végétation par zone. - Types d'emballages et leurs usages. - Répertoires des marchés et produits vendus. 	<p>6 h de théorie 15 h de pratique</p>
<p>Sous compétence 2 : Collecter de la matière minérale</p>			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zones agroécologique ✓ Pâturage et fermes ✓ Typologie des emballages <p>Marchés locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Types de cultures et de végétation par zone, ✓ Types d'élevage et espaces de pâturage par zone, ✓ Types d'emballages et leurs usages, Répertoires des marchés et produits vendus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la collecte de la matière minérale. ▪ Stratégies : méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le choix des variétés, leur identification et leur préparation ; - Exposé animation du formateur sur les types de cultures et de végétation par zone agroécologique ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches technique, Tableau flip-chart, ▪ Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Répertoire de cultures. - Types et classification de la végétation par zone. - Types d'emballages et leurs usages. - Répertoires des marchés et produits vendus. 	<p>6 h théorie 15 h de pratique</p>
<p>Sous compétence 3 : Préparer le site de production</p>			

<p>Aménagement des sols</p>	<p>✓ Relief du terrain, Étapes, ressources et matériel à utiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des compétences lui permettant de préparer le site de production. ▪ Stratégies : méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le choix des variétés, leur identification et leur préparation ; - Exposé animation du formateur sur les types de cultures et de végétation par zone - Travaux pratiques d'aménagement des sols ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches technique, Tableau flip-chart, ▪ Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des sols 	<p>8 h théorie 10 h de pratique</p>
------------------------------------	---	--	---

T : Théorie (leçons théoriques)

P : Pratique (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Fiche pédagogique du module N°2: Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants.

Compétence : Préparer la matière première pour la production des biofertilisants			
Numéro : 02		Durée d'apprentissage : 60 heures	
<p>Fonction et position de la compétence : Elle permet à l'apprenant d'acquérir les compétences dans le domaine de la préparation de la matière première pour la production des biofertilisants. Dans cette situation, la préparation de la matière première est d'une importance capitale pour atteindre les résultats attendus. Ce module intervient après celui sur s'approvisionner en matière première pour la production des biofertilisants et bio pesticides.</p>			
<p>Démarche particulière à la compétence : La formation se déroulera à travers des exposés animations des formateurs et des conférences débat animée par des personnes ressources du domaine. Des dispositions doivent être prises la préparation logistique et l'animation des conférences.</p>			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 1 : Prétraiter la matière première			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de gestion et traitement des déchets ; ✓ Processus de préparation des matières pour la production des biofertilisants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Types de matières, ✓ Techniques de tries, ✓ Ressources et matériels à utiliser 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pour identifier les différentes matières premières utilisées pour la production des biofertilisants. • Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les différentes matières premières utilisés pour la production des biofertilisants ; • Moyens pédagogiques : Salle de classe, matières premières, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation. • Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Différentes matières premières - Caractéristiques des matières premières 	<p>5h h de théorie 20 h de pratique</p>

Sous compétence 2 : **Traiter la matière première**

<p>✓ Techniques d'utilisation des équipements et des matériels de travail</p>	<p>✓ Ressources et matériels à utiliser,</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pour identifier les différentes matières premières utilisées pour la production des biofertilisants. ▪ Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les différentes matières premières utilisés pour la production des biofertilisants - Travaux de groupes d'apprenants - Descente sur le terrain ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, matières premières, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation. ▪ Thème d'évaluation formative Processus de préparation de la matière première 	<p>10h de théorie 25 h de pratique</p>
--	--	---	--

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Fiche pédagogique du module N°3 : Fabrication des biofertilisants

Compétence : Fabrication des biofertilisants

Numéro : 03

Durée d'apprentissage : 60heures

Fonction et position de la compétence : Cette compétence vise à développer chez l'apprenant des habiletés lui permettant de fabriquer les biofertilisants et bio pesticides. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des modules relatifs au métier à l'approvisionnement et l'acquisition de la matière première.

Démarche particulière à la compétence : Le déroulement de la formation nécessite d'une part les exposés et animation en salle de formation et d'autre part des travaux pratiques de répétition des opérations à réaliser selon les tâches et les opérations du métier. La visite de sites des bio fertilisants et bio-pesticides pourrait être une expérience enrichissante pour les apprenants. Les projections d'images multimédia sont recommandées. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe ou de façon individuelle.

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Effectuer les formulations

✓ **Besoins en nutriment des végétaux**

✓ Matières organiques et minérale nécessaires à la croissance des plantes

- **Objectif général :** Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour effectuer les formulations.
- **Stratégies :** Méthodes d'animation
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur les formulations
 - Travaux individuels
 - Travaux de groupes d'apprenants
 - Descente dans les entreprises
- **Moyens pédagogiques :** Salle de classe, fiches technique, Tableau flip-chart, sur le terrain
- **Thème d'évaluation formative**
 - Besoins en nutriments des végétaux
 - Formulation des biofertilisant

**5 h de théorie
20 h de pratique**

Sous compétence 2 : Suivre et entretenir la production

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de production des biofertilisants ✓ Typologie des emballages 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etapes, ressources et matériel à utiliser, ✓ Types d'emballages et leurs usages 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour fabriquer les biofertilisants. • Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur - Travaux individuels - Travaux de groupes d'apprenants - Descente dans les entreprises - Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, travaux pratiques • Moyens pédagogiques : Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production, Travaux pratiques • Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de production des biofertilisants - Identification des types d'emballage 	<p>10 h de théorie 25 h de pratique</p>
--	--	--	---

T : Théorie (leçons théoriques)

P : Pratique (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Fiche pédagogique du module N°4: Conception des biopesticides

Compétence : Concevoir des biopesticides

Numéro : 04

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : Cette compétence vise en priorité à développer des habiletés chez l'apprenant pour une meilleure application des bonnes pratiques pour Concevoir des biopesticides. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des modules M1, M2 et M3 ci-dessus

Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1: **Elaboration du protocole**

Techniques de recherche documentaires

- ✓ Organisation d'une bibliothèque,
- ✓ Utilisation des moteurs de recherche,

- **Objectif général :** Donner à l'apprenant les compétences nécessaires pour Concevoir des biopesticides.
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur les connaissances sur le principe d'élaboration d'un protocole ;
 - Travaux pratiques en atelier sur l'élaboration des protocoles.
- **Moyens pédagogiques :** Salle de classe, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation
- **Thème d'évaluation formative**
 - Utilisation des moteurs de recherche
 - Conception d'un protocole

**25 h de théorie
10 h de pratique**

Sous compétence 2 : **Choix des matières premières**

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques d'enquête de terrain, ✓ Notion de base sur chimie des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etapes et outils d'enquêtes, ✓ Matières organiques et minérale nécessaires à la protection des plantes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant les compétences nécessaires pour choisir les matières premières ▪ Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé, animation du formateur sur le choix des matières premières ; - Travaux pratiques en atelier et au champ sur le choix et l'identification des matières premières - Sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents... ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, atelier avec engins et équipements, champ d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation ▪ Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Outils d'enquêtes - Choix des matières premières utiles pour la protection des plantes 	<p>15 h de théories 10 h de pratique</p>
---	---	--	--

T : Théorie (leçons théoriques)

P : Pratique (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Fiche pédagogique du module N°5 : Approvisionnement en matière première pour la production du biopesticide

Compétence : s'approvisionner en matière première pour la production du biopesticide

Numéro : 05

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : Cette compétence vise à développer chez l'apprenant des habiletés lui permettant de s'approvisionner en matière première pour la production du biopesticide. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des modules relatifs au métier et formation ainsi que la communication en milieu professionnel.

Démarche particulière à la compétence : Le déroulement de la formation nécessite d'une part les exposés et animation en salle de formation et d'autre part des travaux pratiques de répétition des opérations à réaliser selon les tâches et les opérations du métier. La visite de sites de des bio fertilisants et biopesticides pourrait être une expérience enrichissante pour les apprenants. Les projections d'images multimédia sont recommandées. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe ou de façon individuelle.

Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 1: Collecter et/ou la matière première			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zones agroécologiques ✓ Typologie des emballages ✓ Marchés locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Types de cultures et de végétation par zone, ✓ Types d'emballages et leurs usages, ✓ Répertoires des marchés et produits vendus 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour répertorier les types de matière première par zone, distinguer les types d'emballages et leurs usages et répertorier les marchés et fournisseurs • Stratégies : méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le choix des variétés, leur identification et leur préparation ; - Exposé animation du formateur sur les types de cultures et de végétation par zone agroécologique • Moyens pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Salle de classe, fiches techniques, ateliers, laboratoire, Tableau flip-chart, • Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Répertoire de cultures. - Types et classification de la végétation par zone. - Types d'emballages et leurs usages. - Répertoires des marchés et produits vendus. 	<p>11 h de théorie 22 h de pratique</p>

Sous compétence 2 : Conditionner la matière première

<p>Zones agroécologiques</p> <p>✓ Typologie des emballages</p>	<p>✓ Types d'emballages et leurs usages,</p> <p>✓ Répertoires des espaces de stockage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : Donner à l'apprenant des compétences lui permettant de préparer l'espace de stockage et de conservation de la matière première • Stratégies : méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le choix des variétés, leur identification et leur préparation ; - Exposé animation du formateur sur les étapes de conservation et de stockage de la matière première - Travaux pratiques d'aménagement de l'espace de stockage • Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches techniques, ateliers, laboratoire, Tableau flip-chart • Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Types d'emballages et leurs usages. - Caractéristiques d'espaces de stockage 	<p style="text-align: center;">9 h théorie 18 h de pratique</p>
--	---	--	---

T : Théorie (leçons théoriques)

P : Pratique (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Compétence : Formuler les biopesticides			
Numéro : 06		Durée d'apprentissage : 60 heures	
<p>Fonction et position de la compétence : Cette compétence vise en priorité à développer des habiletés chez l'apprenant pour une meilleure application des bonnes pratiques pour Formuler les biopesticides. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des modules M1, M2 et M4 ci-dessus.</p>			
<p>Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.</p>			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 1: Préparation de la matière première			
<p>✓ Usages des plantes, matières minérales et microorganismes à effets pesticides</p>	<p>✓ Plantes, matières minérales et microorganismes à effets pesticides</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : Donner à l'apprenant les compétences nécessaires pour préparer la matière première. • Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le principe d'élaboration d'un protocole ; - Travaux pratiques en atelier sur le tri de la matière première • Moyens pédagogiques : Salle de classe, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation • Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Importance des plantes - Matières minérales - Microorganismes à effets des pesticides 	<p>5 h de théorie 15 h de pratique</p>

Sous-compétence 2 : Préparer du matériel pour la formulation

<ul style="list-style-type: none">- Maladies des plantes	<ul style="list-style-type: none">- Maladies des plantes, leurs origines et leurs traitements	<ul style="list-style-type: none">▪ Objectif général : Donner à l'apprenant les compétences nécessaires pour préparer du matériel pour la formulation.▪ Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Exposé animation du formateur sur la préparation du matériel pour la formulation.- Travaux pratiques en atelier et au champ sur la préparation des matériels, Mesure des quantités, identification des maladies des plantes, leurs origines et leurs traitements▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation▪ Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Préparation du matériel- Mesure des quantités- Maladies des plantes, leurs origines et leurs traitements	<p>5 h de théorie 10 h de pratique</p>
---	---	---	--

Sous-compétence3 : Formuler le biopesticide

<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de formulation des biopesticides 	<ul style="list-style-type: none"> - Etapes, ressources et matériels à utiliser, - Types d'emballages et usages 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : Donner à l'apprenant les compétences nécessaires pour formuler le bio pesticide. • Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les techniques de formulation et le stockage du produit (en fonction de sa nature) ; - Travaux pratiques en atelier et au champ sur les techniques de formulation et le stockage du produit (en fonction de sa nature) ; - Projection de films et de photographies, visites des sites de production.... • Moyens pédagogiques : Salle de classe, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation • Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de formulation ; - Stockage des produits ; - Ressources et matériels à utiliser ; - Types d'emballages et usages. 	<p>5 h de théorie 20 h de pratique</p>
--	---	---	--

Compétence : Conditionner les produits (biofertilisants et biopesticides)

Numéro : 07

Durée d'apprentissage : 40 heures

Fonction et position de la compétence : Cette compétence vise à doter l'apprenant des compétences nécessaires au conditionnement des produits. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des compétences sur l'approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant, préparation de la matière première pour la production des biofertilisants, fabrication des biofertilisants, conception du biopesticides, fabrication du biopesticides.

Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle

Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 1 : Conditionner le produit final			
<p>Techniques de conditionnement des produits</p> <p>✓ Normes sur les emballages et l'étiquetage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formes des produits phytosanitaires, ✓ Etapes, ressources et matériels à utiliser, ✓ Types d'emballages et usages, ✓ Normes sur l'étiquetage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant les compétences nécessaires pour conditionner le produit final. ▪ Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les balises ciblées - Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production.... ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation ▪ Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Produits phytosanitaires ; - Conditionnement des produits ; - Normes sur l'étiquetage. 	<p>15 h de théorie 30 h de pratique</p>

Compétence : Commercialiser des produits

Numéro : 08

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : Cette compétence vise à doter l'apprenant des compétences nécessaires à la commercialisation des produits. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des compétences fabrication du biofertilisant, fabrication des biofertilisants, et le conditionnement de ces produits.

Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Règlementation en matière de fertilisant et pesticides

Lois sur les fertilisants et les pesticides

- ✓ **Décrets et arrêtés sur les fertilisants et les pesticides**
- ✓ **Normes sur les fertilisants et les pesticides**
- ✓ **Procédures d'homologation et de certification des fertilisants et les pesticides**

- ✓ Lois camerounaises
- ✓ Décrets et arrêtés les plus récents
- ✓ Normes applicables au Cameroun
- ✓ Procédures camerounaises

- **Objectif général :** Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la réglementation autour des fertilisants et pesticides
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Recherche par les apprenants de données sur la réglementation autour des fertilisants et pesticides ;
 - Exposé animation du formateur sur les lois, décrets et arrêtés en matière fertilisants et pesticides ;
 - Exposé animation du formateur sur les normes matière de fertilisants et pesticides
 - Exposé animation du formateur sur procédures d'homologation et de certification en matière de fertilisants et pesticides
 - Synthèse générale faites par le formateur.
- **Moyens pédagogiques :** Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
Règlementation sur les fertilisants et pesticides

**6 h de théorie
4 h de pratique**

Sous-compétence 2 : **Prospection du marché**

<p>Technique de réalisation d'une étude de marché</p>	<p>✓ Différentes étapes d'une étude de marché</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'étude du marché des produits d'une exploitation de production de semences de coton, les règles et principes de vente selon la réglementation.▪ Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Recherche par les apprenants de données sur le marché des produits d'une exploitation de production de semences de coton (acteurs, prix, circuits, périodicité, quantité, qualité) ;- Exposé animation du formateur sur les notions de marché, marketing, promotion, client potentiel, concurrent, etc. ;- Exposé animation du formateur sur la prospection des clients, la conclusion de vente- Exposé animation et travaux dirigés avec les apprenants sur la fixation des prix ;- Synthèse générale faites par le formateur.▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation.▪ Thème d'évaluation formative Mesures et dispositions pour l'amélioration des ventes d'un produit	<p>4 h de théorie 6 h de pratique</p>
--	---	---	---

Sous-compétence 3 : Ecouler les produits

<p>Satisfaire le client ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réseau de distribution ; ✓ Techniques de vente ; ✓ Qualités de vendeur. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Description des 7 principes du marketing ; ✓ Compétences clés d'un bon vendeur ; ✓ Méthodes d'écoulement des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Déterminer les besoins des clients afin de mieux les satisfaire et développer ses affaires ▪ Stratégies : Appliquer la logique Introduction-Echanges-Théorie-Application-Conclusion (IETAC) de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ▪ Techniques d'animation : Questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, application personnalisée du plan marketing opérationnel (canevas de la stratégie des 7 P du marketing à renseigner par l'apprenant) ▪ Moyens pédagogiques : Plan de séance, recueil des scénettes et activités, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique ▪ Thème d'évaluation formative : Les balises de la sous compétence 	<p>8 h de théorie 12 h de pratique</p>
<p>Sous-compétence 4 : Evaluer les produits</p>			
<p>Calcul des ventes et des marges</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Calcul des écarts par rapport à la prévision 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition du bilan de vente ; ✓ Définition du bilan de vente ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'évaluation des ventes des produits d'une exploitation de production de semences de coton. ▪ Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les documents d'enregistrement des ventes et l'établissement d'un bilan de vente ; - Etude de cas d'établissement du bilan des ventes d'une exploitation agricole ; - Synthèse générale faites par le formateur ; ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation. ▪ Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Etablissement du bilan des ventes réalisés/prévues (étude de cas). 	<p>8 h de théorie 12 h de pratique</p>

Compétence : Faire une gestion simplifiée			
Numéro : 09		Durée d'apprentissage : 60 heures	
<p>Fonction et position de la compétence : Cette compétence vise à doter l'apprenant des compétences nécessaires à la commercialisation des produits. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des compétences fabrication du biofertilisant, fabrication des biofertilisants, et le conditionnement de ces produits.</p>			
<p>Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.</p>			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 1 : Gérer l'entreprise et la famille			
<p>Organisation et fonctionnement d'une TPE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion de l'influence de la famille dans les affaires ✓ Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les procédures de gestion : correspondances, achats, comptabilité, recrutements employés, règlement intérieur ✓ Définitions, raisons d'être dans les affaires, meilleurs comportements entrepreneuriaux ✓ Comment séparer l'entreprise de la famille (étude de cas) ✓ Comment encourager la productivité ✓ Comment prévenir ou gérer les conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : Adopter de meilleurs comportements d'entrepreneur et savoir séparer les affaires du social • Stratégies : Appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques les balises définies. • Techniques d'animation : Questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, étude de cas • Moyens pédagogiques : Plan de séance, module, fourniture d'animation, matériel pédagogique • Thème d'évaluation formative : Les balises de la sous compétence 	<p>03 h de théorie 05 h de pratique</p>
Sous-compétence 2 : Gérer les stocks			

<p>Principes et règles de la gestion de stocks</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La tenue des outils de gestion des stocks ✓ Démarche de l'inventaire des stocks 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la gestion des stocks ✓ Principes et règles de la gestion de stocks ✓ Tenue des fiches de stocks ou cahier de stock ✓ Fiche d'inventaire ✓ Comment faire un inventaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> - Donner à l'apprenant les compétences nécessaires pour gérer ses stocks ▪ Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le principe de la gestion des stocks, les étapes et outils à utiliser - Exercice et étude de cas; ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation ▪ Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Principes de gestion des stocks, - Utilisation des outils de gestion des stocks, - Techniques d'enregistrements des données 	<p>04 h de théorie 10 h de pratique</p>
<p>Sous-compétence 3 : Calculer les coûts</p>			

<p>Différents coûts</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance du calcul des coûts ✓ Différents coûts d'une entreprise ✓ Calcul des coûts directs d'un produit ✓ Calcul des coûts indirects d'un produit ✓ Calcul du coût de revient d'un produit ✓ Calcul du seuil de rentabilité ✓ Fixation d'un prix 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Calculer ses coûts et coûts de revient et fixer des prix compétitifs ▪ Stratégies : Appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies ▪ Techniques d'animation : Questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, cas pratiques de calcul des coûts et fixation des prix ▪ Moyens pédagogiques : Plan de séance, fiches de coûts, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique ▪ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	<p>04 h de théorie 10 h de pratique</p>
---	---	---	---

Sous-compétence 4 : Tenir une comptabilité simplifiée

<p>Définition et importance de la comptabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Système simplifié de comptabilité ✓ Enregistrement des opérations au comptant ✓ Enregistrement des opérations à crédit ✓ Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse ✓ Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Système simplifié de comptabilité ✓ Les étapes de l'enregistrement des opérations à crédit ✓ L'enregistrement des opérations dans le journal ✓ Tenue d'un compte client ✓ Etablissement du compte d'Exploitation ✓ Examen des comptes ✓ Contenus d'une carte de performance ✓ Exploitation d'une carte de performance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Disposer des informations financières sur son activité afin de prendre de bonnes décisions et développer son affaire ▪ Stratégies : Appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies ▪ Techniques d'animation : Questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel ▪ Moyens pédagogiques : Plan de séance, registres de comptabilité, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique ▪ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	<p>05 h de théorie 10 h de pratique</p>
--	--	---	---

Sous-compétence 5 : Elaborer les plans financiers

<p>Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la planification financière ✓ Comment planifier les ventes, les coûts et la trésorerie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Elaborer ses plans financiers ▪ Stratégies : Appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies ▪ Techniques d'animation : Questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel ▪ Moyens pédagogiques : Plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique ▪ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	<p>04 h de théorie 10 h de pratique</p>
--	---	---	--

Fiche pédagogique du module N°10 : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Compétence : Gérer l'environnement et des ressources naturelles

Numéro : 10		Durée d'apprentissage : 60 heures	
<p>Fonction et position de la compétence : Cette compétence vise à doter l'apprenant des compétences nécessaires à la commercialisation des produits. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des compétences fabrication du biofertilisant, fabrication des biofertilisants, et le conditionnement de ces produits.</p>			
<p>Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.</p>			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
<p>Sous-compétence 1 : Appliquer les meilleures pratiques de protection l'environnement</p>			
<p>Techniques de gestion de l'eau,</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de gestion des fertilisants et pesticides, ✓ Techniques de restauration des terres, ✓ Techniques de reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reliefs et végétations ✓ Bonnes pratiques d'utilisation des espaces pour les activités ✓ Lutte contre les feux de brousse ✓ Lutte contre la divagation des animaux ✓ Lutte antiérosive ✓ Respect des bonnes pratiques de production et conservation de la biodiversité ✓ Loi sur l'environnement au Cameroun ✓ Risques liés à la dégradation de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant les compétences nécessaires pour appliquer les meilleures pratiques de protection l'environnement. ▪ Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les balises ciblées ; - Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production - Etudes de cas ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation ▪ Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Reboisement des aires d'exploitation - Aménagement et protection des aires d'exploitation 	<p>10 h de théorie 15 h de pratique</p>
<p>Sous-compétence 2 : Optimiser le potentiel naturel de son exploitation</p>			

<p>Techniques de lutte anti érosion,</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de contrôle des feux de brousse ✓ Législation environnementale en relation avec l'utilisation de biofertilisants et biopesticides 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notion de base en écologie ✓ Interaction des différents êtres vivants ✓ Types de matières organiques ✓ Critères de réussite d'un compostage ✓ Techniques de mise en place des aménagements favorables à la fertilisation organique des sols 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant les compétences nécessaires pour optimiser le potentiel naturel de son exploitation. ▪ Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le principe d'élaboration d'un protocole ; - Exposés, projection de films et de photographies, visites des sites de production - Etudes de cas.... ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation ▪ Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de lutte anti érosion, - Techniques de contrôle des feux de brousse - Législation environnementale en relation avec l'utilisation de biofertilisants et biopesticides 	<p>15 h de théorie 20 h de pratique</p>
---	---	--	---

Fiche pédagogique du module N°11 : Entrepreneuriat

Compétence : Entreprendre dans la production et la commercialisation des bio fertilisants et biopesticides.

Numéro : 11

Durée d'apprentissage : 45 heures

Fonction et position de la compétence : Cette compétence vise à doter l'apprenant des compétences entrepreneuriale dans la production des bio fertilisants – bio pesticides. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des compétences fabrication du biofertilisant, fabrication des biofertilisants, et le conditionnement de ces produits.

Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : **Monter un projet**

<p>Entrepreneuriat, esprit d'entreprise, compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché,</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Segmentation de marché ✓ Contenu d'un plan d'affaires ✓ Organisation administrative et fonctionnelle ✓ Contenu du plan marketing opérationnel ✓ Contenu du plan financier ✓ Analyse des comptes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition de l'Entrepreneuriat ✓ Caractéristiques d'un bon entrepreneur ✓ Sources d'idée d'entreprise ✓ Définition de l'esprit d'entreprise ✓ Compétences entrepreneuriales ✓ Caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise ✓ Etude de marché. ✓ Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing stratégique ✓ Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing opérationnel (description des stratégies des 7 P) ✓ Choix : forme juridique, assurance, organisation et fonctionnement ✓ Besoins de financement ✓ Plan de financement ✓ Capital initial requis ✓ Contenu d'un plan financier simplifié ✓ Quelques indicateurs pertinents d'analyse ✓ Activités de démarrage d'un projet d'entreprise <p>Renseigner le canevas du plan d'affaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Suivre les étapes pour élaborer son plan d'affaires ▪ Stratégies : Appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ▪ Techniques d'animation : Questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, encadrement individuel ▪ Moyens pédagogiques : Plan de séance, module, canevas d'exercices, canevas de plan d'affaires, fourniture d'animation, matériel pédagogique ▪ Thème d'évaluation formative : Les balises de la sous compétence 	<p style="text-align: center;">5 h de théorie 10 h de pratique</p>
--	--	--	---

Sous-compétence 2 : Rechercher **un financement**

<p>Opportunités de financement existantes</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de recherche de financement ✓ Techniques de négociation d'un projet ✓ Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Description des opportunités et conditions de financement ✓ Résumé du projet à négocier ✓ Méthodes de négociation ✓ Formalités de création d'une entreprise au Cameroun 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : défendre son projet auprès des associés potentiels et structures de financement afin de mobiliser les ressources financières de mise en œuvre ▪ Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ▪ Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices individuels, encadrement individuel ▪ Moyens pédagogiques : plan de séance, module, canevas de la note de présentation du plan d'affaires, fourniture d'animation, matériel pédagogique ▪ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	<p>05 h de théorie 10 h de pratique</p>
<p>Sous-compétence 3 : Exécuter un projet</p>			

<p>Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contenu d'un plan de mise en œuvre ✓ Exécution du plan de mise en œuvre : réalisation des infrastructures, installation des équipements, recrutement et formation du personnel etc. ✓ Contenu d'un bilan de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Suivre le processus de démarrage de son plan d'affaires ▪ Stratégies : Appliquer la logique Introduction-Echanges-Théorie-Application et Conclusion (IETAC) de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ▪ Techniques d'animation : Questions-réponses, exposé, exercices individuels, encadrement individuel ▪ Moyens pédagogiques : Plan de séance, module, canevas de la note de présentation du plan d'affaires, fourniture d'animation, matériel pédagogique ▪ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	<p>05 h de théorie 10 h de pratique</p>
--	---	---	---

Fiche pédagogique du module N°12 : Communication en milieu professionnel

Compétence : Communiquer en milieu professionnel.

Numéro : 12

Durée d'apprentissage : 45 heures

Fonction et position de la compétence : Cette compétence prépare l'apprenant à mieux communiquer avec son environnement professionnel. L'exploitation agricole comprend plusieurs activités animées par des hommes ou des femmes travaillant en équipe autour d'une bonne organisation et répartition des tâches. Dans cette situation, la communication joue un rôle très important pour atteindre les résultats attendus dans la discipline, le respect des relations avec les collaborateurs, et aussi, dans le respect des consignes données (verbales ou écrites). De même le producteur de biofertilisants – bio pesticide, dans son métier aura à communiquer pour s'approvisionner en matière première, écouler ses produits et négocier la vente de ses produits.

Démarche particulière à la compétence : La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés animations des formateurs et des conférences débat animée par des personnes ressources du domaine. Des dispositions doivent être prises la préparation logistique et l'animation des conférences.

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Entretien des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires

<p>Méthode de prise de notes</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Règles de présentation d'une information ✓ Techniques de communication ✓ Formes de partenariat et d'échanges ✓ Structuration et fonctionnement des organisations de la profession ✓ L'environnement de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise au Cameroun ✓ Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises ✓ Notion de formation professionnelle et d'apprentissage ✓ Rédaction d'un rapport 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de rédaction d'une lettre, d'un rapport, d'un compte rendu ✓ Les outils de communication ✓ Recherche sur Internet ✓ Le partenariat et ses principes ✓ Les principales organisations professionnelles de la filière et les services et appui qu'elles offrent ✓ Description de l'environnement de la MPME du Cameroun ✓ Les besoins d'appui et de financement de la MPME ✓ Les Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises ✓ Techniques de négociation ✓ Techniques de recherche d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur l'entretien des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires d'une exploitation de production des biofertilisants -biopesticides. • Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les notions de base et les communications techniques de communication ; - Exercice pratique de rédaction (lettre, rapport, compte-rendu, demande) ; - Exercice pratique sur l'utilisation des outils multimédia ; - Exercice pratique sur l'utilisation des messageries électroniques, le téléphone ; - Jeu de rôles : communication au téléphone avec un responsable du service technique ; • Moyens pédagogiques : Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, téléphone, images et films, supports de formation. • Thème d'évaluation formative Ecriture des contenus d'un dépliant pour la promotion de son produit 	<p>15 h de théorie 30 h de pratique</p>
---	---	---	---

. Fiche pédagogique du module N°13 : Se situer au regard du métier et de la formation

Compétence : Se situer au regard du métier et de la formation			
Numéro : 13		Durée d'apprentissage : 15 heures	
<p>Fonction et position de la compétence : Cette compétence installée chez un apprenant lui permet d'avoir une vision globale du métier de producteur biofertilisant- bio pesticide et de son programme de formation, et de le rassurer sur son choix, ce qui va créer plus de motivation pour qu'il suive avec assiduité la formation.</p>			
<p>Démarche particulière à la compétence : Une activité spécifique à cette compétence est la recherche enquête auprès d'un professionnel par sous-groupe d'apprenants. Cette démarche permet aux apprenants de se frotter avec les acteurs du métier pour en comprendre afin de mieux cerner les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.</p>			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Etape 1 : Informations			
<p>Recherche des informations sur le métier</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Perspectives d'emploi ✓ Conditions de travail organisation du travail, environnement de travail ✓ Perception du métier ✓ Référentiel de métier- compétences : tâches, conditions de travail, indicateurs de performance 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Données sur le métier ✓ Informations sur le marché de l'emploi à ce métier ✓ Informations sur les contraintes et opportunités du métier ✓ Organisation des acteurs de la filière et du métier ✓ Nature et exigences du métier et la formation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances lui permettant de disposer des informations... ▪ Stratégies : méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches technique, Tableau flip-chart, 	<p>05 h de théorie 02 h de pratique</p>
Etape 2 : Application			

<p>Information orale par les professionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pratique du métier - Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier ✓ Echanges par rapport au métier et à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général: Donner à l'apprenant les connaissances pour inventorier ses habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. ▪ Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Recherche enquête auprès de professionnelles par groupes d'apprenants - Synthèse des résultats par groupe : inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier et la formation y relative. • Moyens pédagogiques : Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier 	<p>02 h de théorie 02 h de pratique</p>
Etape 3 : Synthèse, intégration et auto-évaluation			
<p>Notions de bilan, aptitudes et connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation d'un bilan de ses aptitudes et connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aptitudes et connaissances ✓ Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier ✓ Les motivations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général: Donner à l'apprenant les connaissances pour le bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles. ▪ Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Exposé individuel sur leur bilan personnel ; - Synthèse sur les forces et faiblesses. • Moyens pédagogiques : Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier 	<p>02 h de théorie 02 h de pratique</p>

Fiche pédagogique du module N°14 : Insertion dans la vie sociale

Compétence : S'insérer dans la vie sociale			
Numéro : 14		Durée d'apprentissage : 15 heures	
<p>Fonction et position de la compétence : Cette compétence est la dernière du programme de formation. Elle arrive au moment où l'apprenant doit commencer son insertion dans la vie sociale. A ce moment, l'apprenant devra mettre en pratique dans le monde de l'emploi, les compétences sociétales acquises pendant la formation. Les apprentissages à la réalisation de l'insertion dans la vie sociale sont complétés, puisque l'insertion dans la vie sociale se réalise dans un milieu de travail ou entreprise. Elle permet d'acquérir des connaissances et d'attitudes nécessaires pour s'insérer dans la vie sociale, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.</p>			
<p>Démarche particulière à la compétence : Une activité spécifique se déroule dans la vie et en milieu professionnelle à travers une mise en situation.</p>			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
<p>Sous-compétence 1 : Avoir des notions sur la législation du travail</p>			
<p>Répertoires des textes réglementaires sur la législation du travail, la convention collective, le contrat de travail et le code de travail en rapport avec la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rédaction de contrat de travail ✓ Loi de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Structures régulatrices en matière de travail et de l'emploi ✓ Modèles des demandes ✓ Notions de base sur la loi du travail au Cameroun 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur les stratégies de vie sociale en milieu de travail ... • Stratégies : méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation. • Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches techniques, Tableau flip-chart, 	<p>02 h de théorie 01 h de pratique</p>
<p>Sous-compétence 2 : Maitriser les règles de vie sociale et professionnelle</p>			
<p>Phase 1 : Préparation, information</p>			

<p>La réglementation sur les droits et devoirs du citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Répertoires des structures publiques et collectivités territoriales décentralisées ✓ La constitution 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les droits et devoirs du citoyen ✓ Les structures publiques territoriales décentralisées ✓ Notions de lois constitutionnelles et emblèmes nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur les droits et devoirs du citoyen, la constitution, les collectivités territoriales décentralisées, les types de pouvoirs, et les emblèmes nationaux ... ▪ Stratégies : Méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches techniques, Tableau flip-chart 	<p>02 h de théorie 01 h de pratique</p>
<p>Phase 2 : Participation, réalisation ou mise en application</p>			
<p>L'intégration nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Textes règlementaires sur le bilinguisme Cultures des aires géographiques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les notions de vivre ensemble ✓ Notions de bases sur le bilinguisme Les notions sur les zones culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur les facteurs d'intégration nationale, la promotion du bilinguisme, la promotion du vivre ensemble ... ▪ Stratégies : Méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches techniques, Tableau flip-chart 	<p>02 h de théorie 01 h de pratique</p>
<p>Phase 3 : Auto- évaluation, synthèse ou intégration</p>			

<p>Les droits et devoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'intégration nationale Les règles de la vie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La réglementation en matière de droits et devoirs avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, ...) ✓ Les notions d'intégration nationale ✓ Notions de règles de pratiques de vie en société 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur les droits et devoirs, l'intégration nationale, les règles de la vie en société ... ▪ Stratégies : Méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches techniques, Tableau flip-chart 	<p>02 h de théorie 01 h de pratique</p>
---	---	---	---

Sous-compétence 3 : Genre sensible

<p>Loi sur le droit international de l'homme</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Règlementation en matière de droits de l'homme, de l'enfant et de la femme ✓ Les institutions de défense des droits de l'homme ✓ Les instruments juridiques de protection / défense des droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notions sur la déclaration internationale sur le droit de l'homme ✓ Notions sur les droits de l'homme, de l'enfant et de la femme ✓ Les procédures au sein des institutions de défense des droits de l'homme ✓ Typologies des instruments juridiques de protection / défense des droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur la déclaration internationale des droits de l'homme, les droits de l'homme, de l'enfant et de la femme, les institutions et instruments de protection / défense des droits de l'homme ... ▪ Stratégies : Méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation ▪ Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches techniques, Tableau flip-chart 	<p>02 h de théorie 01 h de pratique</p>
--	---	---	---

T: Théorie (leçons théoriques) **P: Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Fiche pédagogique du module N°15 : S'intégrer en milieu professionnel

Compétence : S'intégrer en milieu professionnel			
Numéro : 15		Durée d'apprentissage : 300 heures	
<p>Fonction et position de la compétence : Cette compétence est la dernière du programme de formation. Elle arrive au moment où l'apprenant doit commencer son intégration en milieu de travail. A ce moment, l'apprenant devra mettre en pratique dans l'entreprise, les compétences acquises pendant la formation. Les apprentissages à la réalisation de l'intégration en milieu de travail sont complétés, puisque l'intégration en milieu de travail se réalise en entreprise. Cette compétence donne droit à la validation des divers apprentissages réalisés pendant la formation. Elle permet d'acquérir des connaissances et d'attitudes nécessaires pour s'intégrer facilement au milieu de travail, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.</p>			
<p>Démarche particulière à la compétence : Une activité spécifique se déroule en milieu professionnelle à travers une mise en situation.</p>			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
<p>Sous-compétence 1 : Se préparer au stage</p>			
<p>Répertoires des niches d'emploi en liens avec la formation</p> <p>✓ Rédaction demande</p>	<p>✓ Structures potentielles d'emplois</p> <p>✓ Modelés des demandes</p>	<p>• Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur les stratégies de réussite de son séjour en milieu de travail ...</p> <p>• Stratégies : méthodes d'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation. <p>• Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches technique, Tableau flip-chart,</p>	<p>30 h avec l'encadreur académique</p>

Sous-compétence 2 : S'adapter à l'environnement de travail dans une entreprise

<p>Loi de travail</p> <p>✓ Normes et procédures de l'entreprise,</p>	<p>✓ Notions de base sur la loi du travail au Cameroun</p> <p>✓ Relevé précis des consignes de déroulement du stage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur les éléments essentiels et règles de discipline en vigueur au sein de l'entreprise ... ▪ Stratégies : Méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation ▪ Moyens pédagogiques : Mise en situation dans une entreprise, 	<p>40 heures en entreprise</p>
--	---	--	---------------------------------------

Sous-compétence 3 : Exécuter les activités en milieu de travail

<p>Métier de producteurs de biofertilisants-bio pesticides</p> <p>✓ Technologie des équipements</p>	<p>✓ Prise de contact positive avec le lieu de stage</p> <p>✓ Respect des consignes et des règlements de l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur les l'exécution des activités en milieu de travail ... ▪ Stratégies : méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation ▪ Moyens pédagogiques : Mise en situation dans une entreprise 	<p>200 h en entreprise</p>
---	---	---	-----------------------------------

Sous-compétence 4 : Présenter un bilan de son expérience de stage en milieu de travail

<p>Rédaction administrative ✓ Communication sur les activités</p>	<p>✓ Rédaction des rapports et des correspondances</p> <p>✓ Présentation du rapport de stage (expériences, les difficultés et les réussites)</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur la rédaction du rapport de stage▪ Stratégies : méthodes d'animation<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels)- Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation▪ Moyens pédagogiques : Mise en situation dans une entreprise▪ Thème d'évaluation Défense du rapport de stage	<p>30 h avec le maître de stage</p>
---	--	---	--

7.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le guide pédagogique en tant qu'outil d'accompagnement de la formation s'adressant spécialement aux formateurs et aux équipes pédagogiques des centres de formation, occupe une position importante dans la démarche d'implantation de la formation. De même, l'action des formateurs est déterminante en raison de leur expertise technique, de leur capacité à structurer les activités d'enseignement et d'apprentissage et à les moduler en tenant compte du profil et des capacités d'adaptation et de progression des apprenants. C'est la raison pour laquelle, les formateurs devront maîtriser l'ensemble des compétences liées au métier qu'ils enseignent et disposer aussi d'une certaine expérience pratique. Plusieurs actions préliminaires doivent être réalisées pour une bonne implantation de la formation.

Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation

La sensibilisation est une phase primordiale pour une meilleure implantation de la formation. Elle devrait être précédée de l'identification et de la collaboration des acteurs professionnels, des apprenants, des parents, des formateurs et gestionnaires des structures de formation.

Des formations spécifiques sur les connaissances de base de l'approche par compétence (APC), l'appropriation des référentiels devraient être données aux formateurs et aux encadreurs pédagogiques pour les permettre de mieux planifier les séquences d'enseignement-apprentissage et appliquer les différentes stratégies de formation définies pour chaque sous-compétence.

Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources est un préalable pour dérouler les programmes de formation des selon l'approche APC. Elle concerne :

La mise en place du minimum d'un plateau technique de formation (atelier pédagogique et équipements adaptés à la formation et correspondant aux exigences du métier),

La mise à disposition d'un personnel formateur qualifié et de qualité et enfin

La mise en place ou le renforcement des capacités techniques des dispositifs de gestion et de pilotage des centres de formations.

Pour expérimenter l'implantation de la formation au métier de producteur bio-fertilisant-bio-pesticide., il est nécessaire selon les réalités des centres de formation, d'évaluer les choix des scénarios de formation, d'évaluer la liste des équipements proposés dans le guide d'organisation matérielle, d'organiser la mise en œuvre de la formation en tenant compte des ressources disponibles et de mettre en place un dispositif de maintenance des infrastructures et équipements.

En outre, le dispositif de gestion et de pilotage devra fortement participer à la mobilisation des ressources nécessaires à l'implantation de la formation. Les formateurs et personnels administratifs devront bénéficier de formations sur l'utilisation des référentiels, la planification, le déroulement et l'évaluation des enseignements/apprentissages et des renforcements de capacités techniques.

Application et suivi du programme de formation

L'application du programme de formation du métier de **producteur bio-fertilisants-bio-pesticides**, exige une organisation pédagogique adaptée aux réalités de chaque centre de formation, le développement et la mise en place des outils d'aide à l'implantation du programme.

Les repères suivants sont proposés pour assurer la progression des apprentissages dans le suivi du programme de formation :

Favoriser chez les apprenants l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs à partir de critères bien énoncés et d'attentes clairement exprimées ;
Prévoir d'autres activités de soutien ou de récupération, ou encore pour répondre à d'autres besoins des apprenants. Un enrichissement s'avère également pertinent ;
Adapter les activités d'apprentissage en fonction des résultats et des besoins exprimés par les apprenants.

Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel

La formation exige que des séjours en milieu professionnel soient partis intégrantes de la formation. Le nombre de séjours et les durées, au cours de la formation sont à intégrer sous forme de stage professionnel dans le plan de formation de chaque centre et selon ses réalités notamment la disponibilité de véritables professionnels du métier (référents ou tuteurs) capables de recevoir les stagiaires. Un mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel doit être aussi développé une fois que ces référents ou tuteurs seront identifiés. Dans ce cas, il faudrait les former pour les impliquer dans la formation. Ce mécanisme de formation prendra en charge toutes les questions relatives à l'exploitation des plannings d'enseignements/apprentissages, à l'encadrement et à l'exploitation adaptation des outils de suivi existants dans les centres de formation. Il est aussi nécessaire de renforcer les capacités des formateurs pour l'accompagnement pédagogique auprès des référents ou tuteurs pour réussir l'implantation du programme de formation.

CHRONOGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION

Numéro du module	Compétences particulières							Compétences générales							Stage	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	14		
Durée H	60	60	60	60	60	60	45	60	60	60	45	45	15	15	300	1005	
Mois	Semaines																
1	1	10									15			15		40	
	2	15	15								10					40	
	3	15	15								10					40	
	4	10	10						5	5	10					40	
2	1	10	10						10	10						40	
	2		10	15					15	10						40	
	3			15					10	15						40	
	4			10					10	10						40	
3	1			10					10	10			10			40	
	2			10	10							15	5			40	
	3				15	15						10				40	
	4				15	15						10				40	
4	1			10	5	5						10				40	
	2			10	5	5	10	10								40	
	3				5	10	15	10								40	
	4				5	10	5	20								40	
5	1				5	20	10	10								40	
	2				5	10	5	10								40	
	3														40	40	
	4														40	40	
6	1															40	40
	2															40	40
	3															40	40
	4															40	40
7	1															40	40
	2															40	40
Tota	26	6	60	60	60	60	60	45	60	60	60	45	45	15	15	300	1005

Guide d'organisation pédagogique et matérielle

Référentiel pour le métier
PRODUCTEUR (TRICE)
DE BIOFERTILISANTS - BIOPESTICIDES

Niveau: ouvrier qualifié



INTRODUCTION

Le guide d'organisation pédagogique et matérielle est un document d'accompagnement à caractère indicatif. En ce sens, l'administration centrale peut prescrire des conditions minimales d'implantation ou des modes de financement communs pour assurer la conformité des dispositifs et des moyens de formation. Le Guide d'organisation pédagogique et matérielle est un document de soutien. Il est considéré comme le support privilégié pour la mise en application d'un programme de formation. On y trouve l'information visant à combler les différents besoins inhérents aux programmes en matière de modes d'organisation, de ressources humaines, de matériel, d'appareillage et d'outillage, de ressources matérielles et d'aménagement des lieux. Tenant compte des difficultés que certaines structures de formation pourraient rencontrer, ce guide précise les conditions minimales de mise en place de la formation en fournissant des renseignements sur certains scénarios possibles d'organisation, des données de nature administrative, pédagogique, technique et financière, pouvant être déployés. Il est conseillé de l'utiliser pour l'implantation des référentiels de formation et d'évaluation dans les structures de formation. Ce document vise les personnes suivantes : les responsables de la gestion centrale (gestionnaires des ressources humaines, financières, physiques et matérielles), les gestionnaires d'établissement et les équipes pédagogiques chargées de la mise en place des nouveaux référentiels et de la formation. Le guide d'organisation pédagogique et matérielle varie selon le contexte, le type de formation et la nature des besoins de chaque établissement de formation. Il est en fait le scénario retenu faisant suite aux travaux d'élaboration des référentiels de formation et d'évaluation. Il tient compte des décisions pédagogiques et organisationnelles, prises lors de l'élaboration de ces documents. L'organisation pédagogique repose sur une détermination des besoins, tant quantitatifs que qualitatifs, en matière des ressources humaines.

Le présent guide d'organisation pédagogique et matérielle permet la mise en œuvre organisationnelle et matérielle nécessaire à la formation professionnelle au métier de Producteur de biofertilisant – biopesticide. La détermination des besoins en matière de ressources matérielles a été faite sur une analyse systématique des informations liées à chaque compétence du référentiel de formation.

Pour chaque compétence à acquérir, il a été dressé un état des besoins en ressources matérielles (équipements, ouvrages destinés à la formation) et des besoins en infrastructures. Les spécifications techniques ne sont pas toutes renseignées car il y a une panoplie de modèles d'équipements allant de l'industriel à l'artisanal. Il est conseillé de se doter plus en équipements fabriqués artisanalement qui sont non seulement adaptés aux réalités locales du métier mais aussi d'un coût relativement abordable. Les quantités sont renseignées à titre indicatif en tenant compte d'un minimum pour démarrer des activités au profit d'au moins 25-30 apprenants. Pour la mise en place des infrastructures, il serait utile de commanditer une étude en vue de disposer des plans de construction et des devis quantitatifs prévisionnels.

PRESENTATION DU GUIDE D'ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET MATERIELLE

Le guide méthodologique traitant de l'organisation pédagogique et matérielle constitue le dernier d'une série conçue par l'équipe de production, en relation avec l'ingénierie pédagogique. Le Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle repose sur le référentiel de formation du métier de **producteur (trice) de bio fertilisants – biopesticides**, de même que sur certains éléments du référentiel d'évaluation. Il rassemble les informations nécessaires à la mise en œuvre de la formation. Il est destiné à soutenir l'implantation des référentiels de formation et d'évaluation dans toutes les structures de formation. En conséquence, il vise particulièrement deux groupes de personnes : d'une part, les responsables de la gestion centrale, notamment ceux dont la tâche est de mobiliser et de rendre disponibles les ressources tant humaines et financières que physiques et matérielles et, d'autre part, les gestionnaires de la structure de formation et les équipes pédagogiques qui s'engagent dans la mise en place du nouveau référentiel et de la formation.

La réalisation d'un guide d'organisation consiste à mettre au point un scénario de référence qui servira pour l'implantation du référentiel dans toutes les structures de formation.

Comme son nom l'indique, ce guide s'articule autour de deux grandes composantes : l'organisation pédagogique et l'organisation physique et matérielle. Il précise les conditions minimales de mise en place de la formation, tout en fournissant des renseignements sur certains scénarios possibles d'organisation pouvant être déployés en fonction de conditions particulières auxquelles les structures de formation pourraient être confrontées. En général, le contenu d'un guide d'organisation n'est pas prescriptif. Cependant, l'administration centrale peut imposer des conditions minimales d'implantation ou des modes de financement uniformes pour assurer une certaine standardisation des dispositifs et des moyens de formation.

Le guide d'organisation constitue en fait, est le scénario final retenu à la suite des travaux d'élaboration des référentiels de formation et d'évaluation. Il tient compte des diverses décisions, tant pédagogiques qu'organisationnelles, prises tout au long de l'élaboration de ces documents. Il aborde tout le volet pédagogique de la mise en œuvre de la formation dans une structure de formation en prenant principalement appui sur le contenu du référentiel de formation et du guide pédagogique.

L'organisation pédagogique repose sur une détermination claire des besoins, tant quantitatifs que qualitatifs, en matière de ressources humaines.

Une formation professionnelle de qualité requiert un minimum de moyens, sur le plan des ressources humaines, physiques et matérielles. Dans une situation où les moyens sont limités, des solutions de rechange doivent être trouvées ou d'autres modes organisationnels donnant accès à des ressources externes doivent être explorés. Par exemple, la production de biens et de services pouvant contribuer à atténuer les coûts de la formation est une orientation à prendre en compte dans un tel contexte.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

SYNTHESE DU REFERENTIEL DE FORMATION

La durée du programme est de **1005** heures dont **465** heures consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier, **240** heures à l'acquisition de compétences générales et **300** heures pour le stage. Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

N°	COMPETENCES	TITRES DU MODULES	CODE	DUREE (H)	DUREE EVALUATION (H)	
01	C1	S'approvisionner en matière première pour la production du biofertilisant	Approvisionnement en matière première pour la production du biofertilisant	AMP01	60	5
02	C.2	Préparer la matière première	Préparation de la matière première pour la production des biofertilisants	PMP02	60	5
03	C3	Fabriquer des biofertilisants	Fabrication des biofertilisants	FBF03	60	5
04	C4	Concevoir des biopesticides	Conception des biopesticides	CBP04	60	5
05	C5	S'approvisionner en matière première pour la production du biopesticide	Approvisionnement en matière première pour la production du biopesticide	APB05	60	5
06	C6	Formuler des biopesticides	Formulation des biopesticides	FBP06	60	5
07	C7	Conditionner les produits (biofertilisants et biopesticide)	Conditionnement des produits (biofertilisants et biopesticide)	CBP07	45	4
08	C8	Commercialiser les produits (biofertilisants et biopesticide)	Commercialisation des produits	COM08	45	5
09	C9	Appliquer les règles de gestion simplifiée	Gestion simplifiée	GSI09	60	3
10	C10	Appliquer les règles de gestion de l'environnement et des ressources naturelles	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	GER10	60	4

11	C11	Entreprendre dans la production et la commercialisation de biofertilisants – bio pesticides.	Entreprenariat	EPB11	45	3
12	C12	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	CMP12	45	3
13	C13	S’insérer dans le milieu social	Insertion dans le milieu social	IMS13	15	1
14	C14	Se situer au regard du métier	Métier et Formation	MEF14	15	N’est pas évalué
15	C15	S’intégrer dans le milieu professionnel	Stage professionnel	STP14	300	2
TOTAL					1005	

Présentation du chronogramme

Le chronogramme présente une organisation logique de l’ensemble des modules qui favorisera un apprentissage cohérent du métier par les apprenants. Ce chronogramme doit respecter certaines contraintes organisationnelles dont :

La durée totale du programme et celle de chaque module ;

Le nombre d’heures d’apprentissage hebdomadaire et annuel ;

La logique de la matrice des compétences et du logigramme ;

Les périodes durant lesquelles les acteurs de l’administration se montrent disponibles pour organiser les stages.

Il permet de monter une séquence souhaitable pour donner la formation.

		Compétences particulières							Compétences générales						Stage	Total	
Numéro du module		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	14	
Durée H		60	60	60	60	60	60	45	60	60	60	45	45	15	15	300	1005
Mois	Semaines																
1	1	10										15			15		40
	2	15	15									10					40
	3	15	15									10					40
	4	10	10							5	5	10					40
2	1	10	10							10	10						40
	2		10	15						15	10						40
	3			15						10	15						40
	4			10						10	10						40
3	1			10						10	10			10			40
	2			10	10								15	5			40
	3				150	15							10				40
	4				15	15							10				40
4	1				10	5	5						10				40
	2				10	5	5	10	10								40
	3					5	10	15	10								40
	4					5	10	5	20								40
5	1					5	20	10	10								40
	2					5	10	5	10								40
	3															40	40
	4															40	40
6	1															40	40
	2															40	40
	3															40	40
	4															40	40
7	1															40	40
	2															40	40
Total	26	60	60	60	60	60	60	45	60	60	60	45	45	15	15	300	1005

L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE

Ressources matérielles

NB : Être plus détaillé dans la description des caractéristiques de chaque ressource matérielle

Machinerie, équipements et accessoires

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Fut	1 m3	30	C1 à C8
02	Composteur	Artisanal		
03	Fourche	En bois		
04	Bassin à eau	20 l	30	
05	Arrosoir	20 l	30	
06	Pelle	Acier trempé / tôle de Manche en bois rouge Traité de 1,20 m de long	30	
07	Brouette	Capacité : 50l ; bac en tôle de 15/10 ; brancard à tube de diamètre de 32 ; roue en caoutchouc increvable	30	
08	Houe	Artisanale avec manches en bois		
09	Machette	En fer avec manches en bois	30	
10	Charrette	Artisanale avec spécifications adaptées au contexte	30	
11	Pioche	En fer avec manches en bois	30	
12	Forage	50 m au moins	30	
13	Puits	Aménagés	30	
14	Motopompe	Essence ou électrique,	30	
15	Broyeur	Artisanal	30	
16	Pilon	Bois	30	
17	Séchoir	Solaire, thermique	30	
18	Tamis	Artisanal	30	
19	Balance	1-5 kg précision : 5 g	30	
20	Emballage	Spécialisé	30	
21	Bacs	En plastique	30	
22	Matériel roulant	Course	30	

Matériel de sécurité

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTS
1	Gants multi usages	En cuir et en plastiques lavables	30	C1 à C8
2	Gants uni usages	Latex	30	
3	Lunettes de sécurité	Avec protecteurs latéraux	30	
4	Habillement à l'usage de l'ensemble	1-sarrau,2-Chaussures : souliers/bottes, 3-Gants	30	
5	Lunettes de sécurité/verres correcteurs	Pour les ensembles	30	
6	Lunettes de sécurité/verres neutres de rechange	Selon les normes exigées	30	
7	Trousse de premiers soins	Selon les normes exigées	30	

Matières d'œuvres et matières premières

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
1	Graines de neems	Sèches et humides	100 kg	C1 à C8
2	Feuille de neem	Sec	100 kg	
3	Feuille de papaye	Sec	10kg	
4	Savon blanc	Blanc	75kg	
5	Oignon	Ordinaire	100 kg	
6	Pigment	Rouge		
7	Lait	Caillé	5 kg	
8	Fumier	Matière organique (végétale et animale)	1t	
9	Matière Végétale	Non transformée	10kg	
10	Feuilles de bananiers	Sèche	10kg	
11	Feuilles de bambou	Sèche	10 kg	
12	Compost	Matière organique (végétale et animale)	1t	
13	Eau	Sans chlore	1 m3	

Mobilier et équipement de bureau

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCESY AFFERENTS
01	Bureau formateur	1500x750X750 mm	1	C1 à C13
02	Tableau noir	1m40x1m40	1	
03	Ordinateur portable HP	Disque dur 1tera, Mémoire vive 1 GO processeur double cores de 2 GHZ DDR Lecteur-graveur CD-DVD carte graphique modem intégré, cartes réseaux 1 GO 3 Ports USB, Clavier AZERTY, Souris USB, Fire wire compatible avec les projecteurs, tous raccords	3	
04	Réseau Ethernet	Système pour 24 machines et tous les appareils informatiques et bureautiques en réseau	1	
05	Réseau sans fil, WIFI	Système pour que l'ensemble des unités informatiques installées soient connectées dans le périmètre du centre de formation	1	
06	Internet	Système avec serveur pour desservir toutes les unités informatiques et bureautiques de la structure de formation	1	
07	Logiciel d'assistance	Logiciel pour formulation de recette et autres	2	
08	Imprimante	Imprimante compatible avec le logiciel de formulation des recettes	1	
09	Armoire de rangement	En métal, 0,82mx1, 22mx0,33m	2	
10	Bibliothèque	1220x1800x300mm en bois massif	1	
11	Chaise pour personnel enseignant	Noire, ajustable (hauteur et dos) 5 roulettes	4	

12	Tables de travail	Amovibles	30	
13	Chaises	Bois	30	
14	Armoires	Démontable	6	
15	Classeur	Brand format, ouverture latérale (3 tiroirs), métal	30	
16	Poubelle de bureau	Plastique 380x350x400mm	6	
17	Présentoir pour revues	4 tablettes réglables, métallique 200x1850mm	6	

Matériel audiovisuel et informatique

Cette section précise les appareils, équipements associés à l'informatique, par exemple, un ordinateur, un projecteur, une imprimante, un logiciel et un didacticiel, un film, une vidéocassette, un diaporama, etc.

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Ecran de projection	Au mur ou mobile	2	C1 à C8
02	Lecteur DVD et moniteur (TV) :	Avec support, TV, LCD de 100 mm	1	
03	Vidéoprojecteur	EPSON	1	
04	Projecteur à diapositives	Système à carrousel compris avec 2 carrousels de 2 1 mapes, alimentation 220-1-50	1	
05	Rétroprojecteur	A 2 lampes, complets avec 2 lampes supplémentaires	2	
06	Classeur latéral	A devants fixes, 4 tiroirs	3	
07	Logiciel spécialisé	Pour la formation	26	
08	Classeur de dessus de bureau	En plastique, trois niveaux pour format A4	25	
09	Micro-ordinateur portable	Pour formateur	6	
10	Micro-ordinateur PC	Pour apprenant	26	
11	Connexion internet	Pour accès internet au niveau de la structure (live box)	3	
12	Photocopieur/scanneur	Pour multiplication des documents, canon IR 2025	2	
13	Imprimante	Pour impression des documents, Hp laser couleur	3	

Matériel didactique

Cette section précise les livres, dictionnaires, manuels techniques et fascicules destinés aux apprenants, ouvrages de référence et revues, cartes, diagrammes, tableaux et graphiques, planches, etc.

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	Unité	Quantité
01	Ouvrage de références et revues	Voir références à la fin du document Ensemble des volumes de la bibliothèque du département de soudage.	SC	2
02	Cartes, chartes, tableaux, graphiques etc.	Affiches de sécurité, documents descriptifs des machines de l'atelier et du laboratoire.	SC	1
03	Vidéo projecteur		SC	2
04	Document information	La santé et la sécurité dans les ateliers de formation	BF	10
05	Lexique de de l'agro-industrie	Marché international, au Cameroun, en Afrique	BF	10

Ressources documentaires

N°	TITRES	AUTEURS	COMPETENCES Y AFFERENTES	QUANTITE	OBSERVATIONS
01	Guide pratique de maraichage durable-	ESSOR-2012	C1 à C8	2	Disponible sur Web
02	Effet des biofertilisants sur la bio-fourriture, correction du stress	Chaichi - Collection Omn.univ.europ .		2	Disponible sur Web
03	Agriculture biologique, 2 édition	Christian carnavalet		2	
04	Biologie du sol et agriculture durable			2	Disponible sur Web
05	Engrais vert et fertilités du sol	Joseph Peusset		2	Disponible sur Web
06	L'encyclopédie des plantes bioindicatrices alimentaires et médicinales Vol.1 Guide de diagnostic des sols	Gérard DUCERF		2	
07	Biopesticides	RAHUL KUMAR Gupta		2	

2.2 Ressources physiques

Infrastructures et aménagements

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES			QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
		Longueur en m	Largeur en m	Total en m ²		
01	Magasin de stockage (MA)	7	5	35	1	C1 à C14
02	Bureau des formateurs (BP)	4,5	3	13,5	1	
03	Laboratoire (LB)	6	4	24	1	
04	Atelier des travaux pratiques (AT)	18	10	180	1	
05	Salle de classe (SC)	10,5	7	73,5	1	
06	Bloc administratif	10	6	60	1	
07	Salle multimédia	20	7	140	1	
08	Bibliothèque	20	7	140	1	
09	Entrepôt extérieur (EN)	10	8	80	1	
10	Infirmierie et salle de salle de repos	10	8	80	1	
11	Salle de conférence	20	9	180	1	
12	Salle des formateurs	10	8	50	1	
13	Blocs de toilettes	7	3	21	1	

III. ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Cette section précise les besoins de formateurs et de personnel de soutien. Elle fournit les données pertinentes pour la sélection, la formation et le perfectionnement du personnel ou l'attribution des tâches aux employés. L'information fournie est à titre de suggestion.

Pour le choix du personnel et l'organisation du travail, on prend en compte les ententes de travail et des conventions en vigueur. Cette section détermine également les domaines dans lesquels il serait recommandé de proposer des activités de perfectionnement.

Même si la réussite de la mise en œuvre du programme dépend en grande partie de la compétence et de l'expérience professionnelle du personnel enseignant, il sera peut-être souhaitable de recourir aux services de techniciens ou de spécialistes.

La présente partie du guide formule certaines suggestions à considérer au moment de choisir le nouveau personnel ou d'attribuer des tâches au personnel déjà en place.

Besoin et profil des formateurs

L'implantation du référentiel de formation implique la présence possible de :

02 Formateur spécialiste de Biofertilisant ;

02 Formateur spécialiste en Biopesticide ;

02 Formateur spécialiste en environnement ;

01 formateur en Gestion

04 Formateurs à raison d'un formateur par modules ci-dessous :

Français

Anglais

Entreprenariat

Conseiller emploi (IVP)

La répartition des tâches devrait tenir compte de l'organisation horaire proposée dans le chronogramme de formation ainsi que de l'organisation mise en œuvre par l'équipe pédagogique (chef d'unité, responsable des stages et insertion, professionnels divers).

Personnel de soutien (responsables des ateliers pédagogiques, maitre de stage, les référents...)

Personnel de soutien

1 responsable du magasin;

1 agent d'entretien.

Maitre de stage : nécessité de sélection et formation de ces maitres

Il est important de procéder à une sélection des référents ou des maitres de stages parmi des anciens apprenants ayant prouvé leur professionnalisme sur le terrain. De même les professionnels pourront être associés en tant que formateurs dans les centres car maîtrisant mieux les tâches quotidiennes de leur métier.

Importance de la formation continue

En général, les domaines de perfectionnement pédagogique et technique correspondent aux activités d'enseignement prévues dans le référentiel de formation et dans le guide pédagogique. Il est important de procéder à des recyclages périodiques des formateurs au plan technique (professionnel) pour rafraîchir leurs connaissances sur certains sujets, pour les permettre de se familiariser avec de nouvelles techniques, de nouveaux produits ou encore pour prendre en compte des évolutions dans le métier.

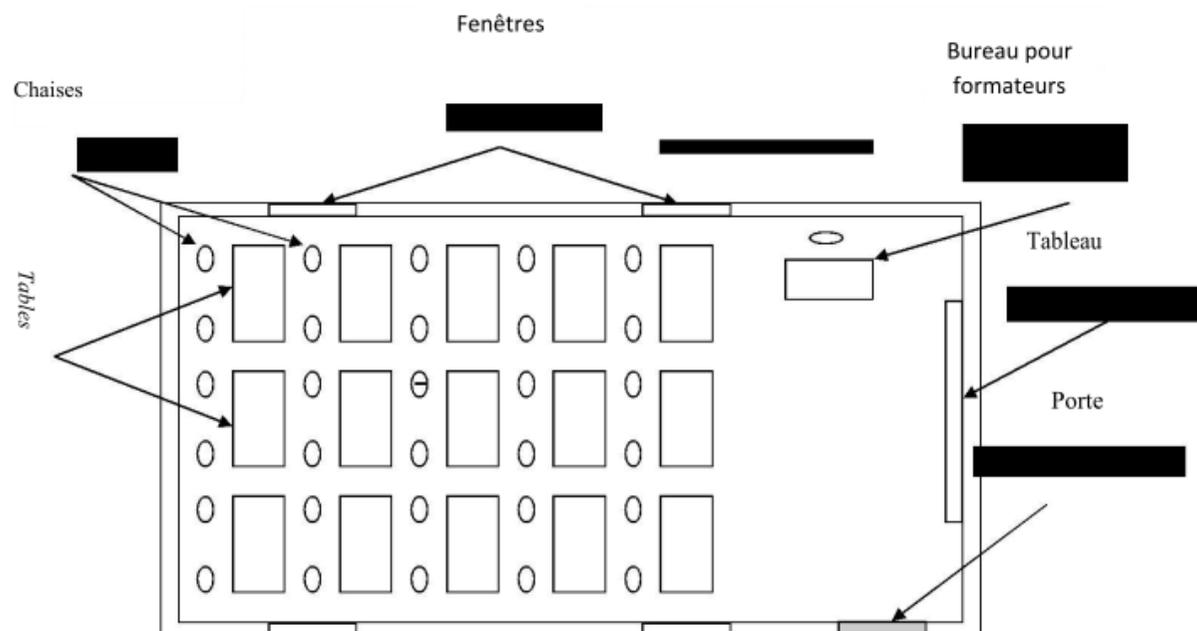
Domaines de perfectionnement

En général, les domaines de perfectionnement pédagogique et technique correspondent aux activités d'enseignement prévues dans le référentiel de formation et dans le guide pédagogique. Il est important de procéder à des recyclages périodiques des formateurs au plan technique (professionnel) pour rafraîchir leurs connaissances sur certains sujets, pour les permettre de se familiariser avec de nouvelles techniques, de nouveaux produits ou encore pour prendre en compte des évolutions dans le métier. En outre la formation perfectionnement et les échanges dans le domaine de l'ingénierie de formation devront permettre aux formateurs de capitaliser leurs expériences et d'améliorer leurs pratiques en permanence.

PLAN D'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ D'UNE SALLE DE CLASSE

ANNEXE

Plan d'aménagement proposé d'une salle de classe



CONCLUSION

La formation professionnelle au métier de **producteur (trice) de biofertilisants – biopesticides** repose sur le développement des compétences rattachées à l'exercice de ce métier. Elle représente un défi à relever surtout avec des ressources limitées aussi bien au plan humain, matériel que financier. Le présent document n'est pas prescriptif et se veut une contribution qui peut être amélioré à la faveur de la phase d'expérimentation de la mise en œuvre de la formation de ce métier. Il aidera sans nul doute les responsables des organismes en charge des investissements à se faire une idée des ressources nécessaires pour l'aménagement ou le réaménagement des lieux ainsi que des équipements complémentaires à acquérir dans le cadre de l'implantation du programme. Deux autres conditions sont nécessaires pour relever ce défi. Il s'agit entre autres de disposer surtout de formateurs qualifiés et d'assurer une meilleure implémentation de la formation.

Annexe 1 : Bibliographie

Banque Africaine de Développement (BAD). 2013. Développement et financement des chaînes de valeur agricoles (FCVA) pour l'amélioration de la compétitivité des exportations. Avenue du Ghana Angle des Rues Pierre de Coubertin et Hédi Nouria BP 323 Tunis Belvédère 1002. 150 pages

Besson, Igor. 2012. Enjeux, défis et actualité de la formation agricole et rurale en Afrique francophone : quelques pistes de réflexion et de travail. Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) pour le Réseau International Formation agricole et rurale (FAR) 1101, avenue Agropolis – B.P. 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 01 – France, 86 pages

MINADER. 2005. Document de Stratégie du Développement du Secteur Rural. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Yaoundé-Cameroun. 189 pages

Programme Appui au Développement Rural (PADER), 2018. Analyse des chaînes de valeur et des systèmes de productions, filière lait et arachide, Yaoundé, Cameroun

Annexe 2 : Glossaire

Termes utilisés	Définitions
Activité	Ensemble des actions (l'action étant le fait de transformer un environnement) d'un individu à son poste pour remplir les missions qui lui sont confiées
Approche par compétences (APC)	Approche qui consiste essentiellement à définir les compétences inhérentes à l'exercice d'un métier et à les transposer dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel de formation ou programme d'études
Besoins de formation	Les besoins de formation sont constitués par l'écart existant entre un profil professionnel requis et un profil réel/
Certification	Délivrance par une instance officielle d'un document authentifiant les compétences et le savoir-faire d'un postulant par rapport à une norme de référence attachée à un diplôme, un titre ou certificat de qualification professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)
Compétence	Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles qu'une tâche ou une activité de travail Aptitude à exercer de manière efficace un métier, une fonction ou certaines tâches spécifiques, avec toutes les qualifications requises à cet effet. (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun)
Compétences générales	Compétences correspondant à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Ces activités sont généralement communes à plusieurs tâches et transférables à plusieurs situations de travail. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale.
Compétences particulières	Compétences directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier
Comportement observable	Comportement d'une personne pouvant être suffisamment manifeste pour que deux ou plusieurs observateurs s'entendent sur la présence ou l'absence de ce comportement (guide OIF)
Connaissances	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu, afférentes aux objets et à l'environnement, aux propriétés de ces objets, aux lois relatives à cet environnement

Critères de performance	Ils définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par le fait même, de la compétence elle-même. Ce sont donc le contexte de réalisation et l'ensemble des critères de performance qui traduisent le niveau de performance permettant de reconnaître que la compétence est acquise (guide OIF)
Emploi	L'emploi est un ensemble représentant un regroupement de postes de travail, ayant des caractéristiques communes (missions, activités, ...) et faisant donc appel à des compétences proches ou similaires. Par exemple, un ramasseur, un décortiqueur sont des emplois. L'emploi n'est pas reconnu officiellement par un diplôme mais il existe sur le marché. Il est acquis par un apprentissage et par l'expérience.
Emploi clé	C'est un emploi absolument nécessaire à l'exercice d'un métier spécifique d'une entreprise et à son fonctionnement. La non-tenue de cet emploi met en danger la position concurrentielle de l'entreprise sur son marché.
Emploi sensible	C'est un emploi type dont le contenu est susceptible de varier particulièrement sous l'influence des facteurs d'évolution. Il peut être amené à disparaître ou à se transformer intrinsèquement.
Emploi type	C'est un emploi tel qu'il est exercé réellement. On constate souvent des différences notables entre l'exercice réel et la description officielle de ces emplois.
Evaluation critériée	Mode d'évaluation où la performance du sujet dans l'accomplissement d'une tâche spécifique est jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite, déterminé dans la formulation du ou des objectifs explicitement visés, indépendamment de la performance de tout autre sujet (guide OIF)
Evaluation des apprentissages	Processus qui conduit à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et administratives (guide OIF)
Evaluation formative	Evaluation diagnostic dans un but d'assistance, d'amélioration ou de correction s'il y a lieu (guide OIF)
Evaluation sommative ou de sanction	Evaluation effectuée à la fin d'un cycle ou d'un module de formation et attestant l'atteinte ou non des objectifs d'apprentissage afin de permettre la prise de décisions relatives à la sanction des études ou à la reconnaissance des acquis expérientiels (guide OIF)
Finalité (du métier)	La finalité est le sens du métier, c'est-à-dire sa contribution spécifique au processus productif (économique ou social) dans lequel il s'insère

Fonction	C'est un ensemble d'activités (dans l'entreprise) orientées vers une même finalité. Exemples : fonction « personnel », fonction « financière » ; fonction « maintenance ». La fonction a un caractère collectif. Elle finalise l'activité individuelle.
Formation professionnelle	Formation consistant à faire acquérir des savoirs, compétences et habiletés dont le but est d'assurer une main d'œuvre compétente, en tenant compte notamment des besoins qualitatifs et quantitatifs des employeurs et des salariés (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun)
Ingénierie de formation	Une démarche socioprofessionnelle permettant par des méthodologies appropriées, à analyser, concevoir, réaliser et évaluer des actions, dispositifs et/ou système de formation en tenant compte de l'environnement et des acteurs professionnels.
Ingénierie pédagogique	Outils et méthodes conduisant à la conception, à la réalisation et à la mise à jour continue des programmes d'études ou des référentiels de formation ainsi que des guides pédagogiques qui en facilitent la mise en œuvre (guide OIF)
Métier	C'est un ensemble cohérent d'activités professionnelles réalisées par une personne dans le cadre d'un processus productif, pratiquées habituellement pour se procurer un revenu dans un domaine donné, et qui fait appel à des connaissances plus ou moins spécialisées. Le métier regroupe un ensemble d'emplois qui présentent des proximités de tâches ou de compétences pour être étudiés et traités de façon globale. Le métier est reconnu socialement par un diplôme ou un titre reconnu officiellement (CAP, BEP, autres titre officiel...), qui caractérise un niveau d'instruction et fait référence à un corps de savoir, un cursus de formation et parfois une représentation des professionnels du métier. Par exemple : le métier d'infirmière, de maçon, de boulanger, de pâtissier, etc
Objectif de formation	Traduction de la compétence en comportements observables et mesurables (guide OIF)
Opérations	Actions qui décrivent les phases de réalisation d'une tâche ; elles correspondent aux étapes des tâches ; elles sont surtout reliées aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail existantes ; elles permettent d'illustrer surtout des processus de travail
Performance	Objectif minimum à atteindre en fonction des critères de formation définis et adaptés à un groupe déterminé. Comportement observable et mesurable (guide OIF)
Plan de formation	Ensemble structuré, ordonnancé et budgétisé de toutes les formations répondant aux besoins d'une entreprise, des services, des équipes ou d'une personne.

Poste de travail	C'est une situation individuelle de travail, il est constitué de l'ensemble ordonné des tâches réalisées par une personne. Le poste constitue l'unité élémentaire de la division de travail dans l'entreprise. C'est une situation de travail entièrement définie par l'organisation quant au lieu d'exercice, son contenu et ses modalités d'exécution, indépendamment de son titulaire.
Processus de travail	Suite d'étapes ordonnées dans le temps qui permettent d'obtenir un résultat (produit ou service)
Profil de compétences réel	C'est un ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir être que maîtrise réellement un individu ou telle catégorie de personnel et en référence au profil requis concernant l'emploi concerné
Profil de compétences requis	C'est un ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir être qu'un individu ou une catégorie de personnel doit théoriquement maîtriser pour tenir un emploi.
Profil métier	C'est un profil composé d'un référentiel métier et d'un référentiel des compétences professionnelles.
Qualification professionnelle	<p>La qualification professionnelle consiste à qualifier, c'est-à-dire à consolider ou à acquérir des compétences, par l'exercice d'une activité, par l'organisation qualifiante du travail et par la formation. La qualification est aussi un état, celui des capacités professionnelles d'une personne. De ce point de vue, la qualification est intimement associée à la certification professionnelle qui permet de l'objectiver.</p> <p>Association d'aptitudes, de connaissances, de qualifications et d'expériences acquises qui permet d'exercer une profession ou un métier déterminé (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun)</p>
Règle de verdict	Critère dont l'importance est capitale dans le métier et dont le non-respect peut entraîner des conséquences graves sur la santé ou la sécurité ou sur la qualité du produit. La règle de verdict peut s'appliquer dans certains cas et entraîner l'échec immédiat pour l'acquisition d'une compétence dans un cas de non-respect dudit critère (guide OIF)
Savoir	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu. Ensemble des connaissances théoriques et pratiques. Le savoir est compris ici comme un terme générique, les savoir-faire et les connaissances sont des registres particuliers du savoir
Seuil de réussite	Permet de juger de l'acquisition d'une compétence. Aussi, on peut déterminer le niveau d'acquisition ou de non acquisition d'une compétence à travers une échelle de niveau et ce, sur la base de la pondération prédéterminée dans le tableau de spécification. Nous suggérons que pour attester de l'acquisition d'une compétence particulière l'apprenant obtienne au moins 80% des pondérations prévues pour l'épreuve pratique (guide OIF)

Tâches

C'est la description élémentaire des activités correspondant à une prestation attendue, à partir des ressources dont dispose une personne et en fonction des exigences qui lui sont fixées. Elles permettent généralement d'illustrer des produits ou des résultats du travail.

Tolérance

Marge d'erreur acceptable qui indexe généralement les éléments observables d'une compétence (guide OIF)

VAE

Processus d'évaluation permettant d'obtenir une certification correspondant à son expérience professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)

Activités	Rôle du formateur	Rôle de l'apprenant
Atelier	Supervise l'exercice ; aide les apprenants en difficulté en apportant des explications supplémentaires	Effectue l'exercice demandé.
Etudes de cas	Présente une situation problématique à partir de renseignements qui décrivent une situation réelle, indique la marche à suivre	Étudie des situations problématiques, réelles ou hypothétiques, afin d'évaluer la nature du problème, analyse les données et évalue la situation
Exposé animation	Fournit des explications, des Exemples, suscite des questions, fait participer les apprenants.	Exerce des activités de réflexion, participe à des discussions, pose certaines questions et répond à d'autres
Exposé de type conférence	Présente un exposé, vérifie la compréhension des apprenants	Exerce des activités d'écoute, de réflexion et de prise de notes, pose certaines questions et répond à d'autres.
Exposé démonstration	Présente un exposé au cours duquel est effectuée la démonstration d'une technique, d'un procédé, du fonctionnement d'un appareil, etc.	Observe la démonstration, exerce des activités de réflexion et de prise de notes.

Exposé étudiant	Intervient peu, peut commenter l'exposé à la fin de celui-ci	Fait une présentation orale au groupe à partir de lectures et de recherches
Exposé multimédia	Présente un exposé en utilisant un éventail d'outils.	Exerce des activités de réflexion, participe à des discussions
Jeu de rôles	Présente les règles de fonctionnement, définit une situation à laquelle l'apprenant fait face, lui fournit les outils d'analyse nécessaires permettant d'évaluer la justesse des décisions prises.	Tente de reproduire une situation réelle en exerçant un rôle, observe et évalue les attitudes prises au regard de relations interpersonnelles
Projets	Agit comme personne-ressource pour assister les apprenants, supervise les activités.	Applique les différentes connaissances et habiletés acquises au cours de la réalisation d'une tâche, d'une activité ou d'une partie de celles-ci
Recherche enquête	Agit comme personne-ressource, guide les apprenants au cours de chacune des étapes	Vérifie une hypothèse ou fait un compte rendu sur un sujet en appliquant une méthode de recherche particulière, produit un rapport écrit dans lequel sont consignés les résultats
Répétition	Supervise l'exécution de la technique et suggère des corrections.	Reproduit la technique venant d'être démontrée
Séance de laboratoire	Explique l'expérimentation à effectuer et supervise la démarche de l'apprenant	Observe des phénomènes, vérifie des hypothèses, effectue des mesures et manipule les instruments nécessaires à l'expérience, produit un rapport
Séminaire	Présente le sujet, anime et Alimente la discussion	Explore, avec les autres membres du groupe, un sujet donné en participant aux discussions
Simulation	Présente les règles de fonctionnement et fournit aux apprenants les outils d'analyse nécessaires	Observe, évalue des phénomènes et les conséquences des décisions prises

Stage	Sélectionne un milieu approprié, organise les activités et la supervision de celles-ci	Participe à des activités se déroulant dans un endroit apparenté au futur milieu de travail
Travail en sous-groupe	Présente le travail à faire, supervise l'exercice vérifie le niveau des apprentissages	Participe, à l'intérieur d'un sous-groupe, à l'activité suggérée
Tutorat	Encadre le travail d'un apprenant	Organise son temps et son travail, effectue le travail.

Annexe 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'AST DU METIER D'EXPLOITANT (E) AGRICOLE SPECIALISE (E) EN PRODUCTION DE BIO FERTILISANTS-BIO PESTICIDES

N°	Nom et prénom	Structure /fonction	Localité
1.	M. ABDOURAMANOU HAMADOU	Protection des culture	Yaoundé
2.	M. ALI MAMA	ENSPM / Protection des culture	Maroua
3.	M. ABOUBAKAR SEIDOU	Formateur en Protection des cultures	Maroua
4.	M. BOFA TCHINGNABE SAH Christian	CODAS/ Superviseur	Garoua
5.	M. DOUDOU ATDA MOUNIRATOU	Protection de l'environnement	Maroua
6.	M. DJAKISE Grégoire	CODAS / Animateur	Garoua
7.	M. ETOUNDI MEKONG Raïssa	VERTUS SARL/ PDG	Maroua
8.	M. DJAKBE Jackson Dapsia	ENSPM/Entomologie	Maroua
9.	M. HAIWA Gilbert	ENSPM/Enseignant	Maroua
10.	M. MOUSTAPHA OUMAROU	Producteur de bio fertilisants	Mogazang
11.	M. MOAGUE Auguste	Environnementaliste	Maroua
12.	Mme. MARIAMOU Nadine	Bio environnementaliste	Maroua

13.	M. NAIKOUA Jérémie	Formateur	Maroua
-----	--------------------	-----------	--------

Annexe 4 : Liste des participants, membres du groupe de travail à l'atelier de restitution du RMC

N	Nom et Prénom	Structure	Fonction
1	M. DJAKBE Grégoire	CODAS CARITAS Garoua	Formateur
2	M. ZEILANI Aboubakar	SOBIOCAM	DG
3	Mme. NGANSOP Annie	MINEFOP	Cadre
4	M. BOFA TCHINGNABE SAH Christian	CODAS CARITAS Garoua	Superviseur Paad
5	M. NAIKOUA Jérémie	GIZ/ECO-CONSULT	Formateur
6	Mme. ETOUNDI MEKONG Elisabeth Raïssa	VERTU SARL	PDG
7	M. BILA Stanislas	MINADER	Sous-Directeur SDV/DRCQ

Annexe 5 : Liste des participants à l'atelier de validation des RF, RE, Guides

N	Nom et Prénom	Structure	Fonction
1	MME TASSIE MARIE LOUISE	MINEFOP	Point Focal ABC-PADER
2	Dr DJAKBE JACKSON DAPSIA	ENSPM	FORMATEUR
3	Dr FAMENI TOPE SIDONIE	ENSPM	FORMATEUR
4	M. ZEILANI ABOUBAKAR	SOBIOCAM	PDG
5	M. ABRAHAM AOUTACKSA	PROFEC	Conseiller Technique
6	M. BOFA TCHINGNABE SAH CHRISTIAN	CODAS CARITAS Garoua	Superviseur Paad
7	M. NAIKOUA JEREMIE	GIZ/ECO-CONSULT	Formateur

8	M. GODWE FREDERIC	MINEPIA	CSRPAIH
9	Mme. ETOUNDI MEKONG ELISABETH RAÏSSA	VERTU SARL	PDG
10	M. AVOUTAN BIENVENUE OSCAR	ATA	FORMATEUR
11	M. UM DJON HENOCH CHARLES	MINADER	SDV/DRCQ
12	MME ASTA NEKOUANOUDJI	MINEPIA	DREPIA PF
13	M. SOUAZONE RAISSA	ENSPM	Stagiaire

Annexe 6: Équipe de coordination et de rédaction

Coordination et suivi du projet

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
01	M. Velten HEBERMEHL	Directeur de Programme Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun - Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER)	Yaoundé Cameroun
02	M. BOUBA Raymond	Responsable Produit 5- Formation professionnelle Agropastorale (ABC-PADER)	Garoua Cameroun
03	M. DTISSEBE DJORYANG Parfait	Expert Formation professionnelle Agropastorale (ABC-PADER)	N'Gaoundéré Cameroun

Équipe de production

N	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
1	ILBOUDO Mahamadi	Consultant / Chef de mission	Burkina Faso
2	GAGA DADI Bernard	Consultant/ Chef d'équipe	Yaoundé Cameroun
3	Pr AMADOU DAWE	Expert CVA, Biopesticides	Maroua Cameroun
4	MIKA KADAGABA	Expert CVA, Biofertilisants	Maroua Cameroun

